

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 10 DECEMBRE 2007

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 29 novembre 2007, accompagnée d'un ordre du jour comportant 43 objets et d'un ordre du jour complémentaire de 3 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 40 présents

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

Présents : Mme HOUDART, M. MILLER, M. BIEFNOT, M. MARTIN, M. SAKAS, M. DUPONT J.P., Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, Échevins

M. BARVAIS, Président du CPAS

~~M. BEUGNIES~~, M. BAILLY, M. COLLETTE, M. DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, ~~Mme KAPOMPOLE~~, Mme COLINIA, M. ROSSI, M. VISEUR, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, M. LECOCQ, ~~M. MERCIER W.~~, Mme. POURBAIX, Mme MERCIER A.M., M. LAFOSSE, ~~Mme MOUCHERON~~, M. DUQUENNE, M. HAMBYE, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, M. JACQUEMIN, M. DUPONT X., M. BRESART, Mme BOUROUBA, Mme PREVOT, ~~Mme. DEJARDIN~~, M. TOUBEAU, Conseillers et M. Bernard VANCAUWENBERGHE, Secrétaire communal.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Bonsoir à tous. Je dois excuser Madame MOUCHERON, Madame DEJARDIN et Monsieur MERCIER. Le point 45 est retiré. Le PV du Conseil du 19 novembre 2007 que vous avez lu attentivement, se trouve ici, en absence de remarques il sera à la fin de la séance considéré comme approuvé. Pour les questions budgétaires, je suggère que l'on fasse les différents budgets les uns à la suite de l'autre et que nous ayons peut-être une discussion générale sur les différents budgets si vous le voulez bien. C'est d'accord ? Bien. Alors, vous m'arrêtez chaque fois que vous le souhaitez.

1^{er} objet : Ordres du jour des Assemblées générales des Intercommunales suivantes :

- 1) Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons.
- 2) Intercommunale Ambroise Paré.
- 3) Intercommunale du Bois d'Havré.
- 4) Intercommunale IDEA.
- 5) Intercommunale IEH
- 6) Intercommunale IGH
- 7) Intercommunale IGRETEC
- 8) Intercommunale IHF

Monsieur VISEUR, Conseiller : Oui, donc le point 1 concerne l'ordre du jour des assemblées générales des intercommunales et il y en a toute une série. La principale évidemment c'est l'IDEA, donc c'est sur celle là surtout que j'interviendrai mais un peu aussi sur IHF et IPFH, je suppose que l'on peut grouper ces points là. Alors pour l'IDEA. Je voudrais rappeler qu'il fut un temps où quand nous, les écologistes, nous parlions d'environnement, on nous répondait que nous voulions transformer la région en réserve d'Indiens. Je n'invente pas ça, j'ai des enregistrements à la maison où l'on disait : « avec le parti Ecolo, Mons-Borinage va devenir une réserve d'Indiens... » Mais aujourd'hui dans le plan stratégique on parle de développement durable à toutes les pages et donc ce que je regrette c'est que l'on ait perdu tant de temps surtout. Ceci dit, on s'en réjouit, bien sûr, de ce changement de position dans la mesure où les intentions seront transformées en réalisations concrètes. Et d'ailleurs si nous allons voter positivement ce point n°4, le 1 ; 4, ce n'est pas tellement parce qu'il est écrit développement durable des dizaines de fois dans le document mais c'est parce que le point suivant de l'ordre du jour de l'IDEA est déjà la concrétisation de l'intention par la création d'une société IDEA Wind, Société d'étude et d'exploitation d'éoliennes à laquelle IDEA va participer à raison de 40% capital total 500.000€ dont IDEA 40%. Donc on va voter ce plan bien qu'il nous reste quelques interrogations sur des projets dans la zone IDEA, dans notre zone Mons-Borinage qui nous laisse quand même un fort goût d'inquiétude. Comme par exemple le circuit moto à Dour ou la destruction programmée de la Hêtraie du Bois-Brulé pour le motocross ou la suppression des encombrants ou encore les risques qui planent sur la biométhanisation chez ITRADEC. Donc je tiens à préciser que nous ne sommes pas béats de contentement vis-à-vis de ce plan mais nous voulons marquer le coup positivement en l'acceptant et ce malgré les doutes qui subsistent. Alors, par rapport aux autres Intercommunales, conjointement en tout cas avec l'IDEA, IHF et IPFH, nous demandons qu'il y ait une concertation entre ces Intercommunales pour la création, comme nous en avons d'ailleurs discuté ici dans un Conseil précédent, pour la création d'un fond tiers-investisseurs. IHF est une Intercommunale qui va être dissoute dans le premier semestre de 2008 et qui a encore des disponibilités de 12.000.000€. Ce qui n'est quand même pas rien et IPFH a dans ses cartons aussi des projets d'aide aux communes en matière énergétique. Alors, d'une part avec les fonds de l'IDEA provenant de la vente du réseau de câble d'IDEATEL, les fonds de l'IHF qui va être dissoute et la volonté d'IPFH, je trouve qu'il y a là un moyen, non seulement de faire des achats groupés d'énergie parce que ça, ça ne fera jamais

baisser le prix de l'énergie que de quelques pourcents et ça n'incite pas à la diminution de la consommation, ce qu'il faut maintenant, c'est prendre des mesures pour que la consommation diminue drastiquement dans les communes et si il y avait ce fond de tiers-investisseurs qui était créé, les moyens existent, le besoin existe, il y a donc moyen de le faire et c'est surtout là-dessus que je voulais insister à propos des Intercommunales. Quand au vote, nous voterons positivement les points de 1 à 7 et nous nous abstiendrons sur les 8 et 9, c'est-à-dire IHF et IPFH.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Voilà chers Collègues, je suggère de prendre note avec attention de ces remarques et de les transmettre aux différentes Intercommunales concernées et demander aussi aux représentants de la Ville dans ces différentes Intercommunales de tenir compte des remarques qui ont été formulées. Mise à part l'abstention d'Ecolo pour les 8 et 9, nous pouvons considérer que les Groupes...
Madame.

Madame MERCIER, Conseillère : Oui Monsieur le Bourgmestre, j'ai juste une petite question pour l'IHF. J'ai cru comprendre que cette Intercommunale était en voie de disparition avec ses 12.000.000€ ?

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Et bien oui, c'est ce que vient de dire Monsieur VISEUR.

Madame Mercier, Conseillère : je suis un peu surprise...

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Donc, Madame, d'après ce que je sais, il y aura en effet, à la demande d'ailleurs de certains d'entre nous, concertation entre les Intercommunales et les communes dont la nôtre. C'était le sens de l'intervention de Monsieur VISEUR pour voir ce que l'on fait des sous. Pour Monsieur VISEUR, soyons tous, comme disait Achille CHAVEE, des Sioux qui ne marchons pas en file indienne, cela nous évite d'être dans la réserve.

1^{er} objet : Ordres du jour des Assemblées générales des Intercommunales suivantes :

1) Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons.

ADOPTE à l'unanimité – 1^{ère} annexe

2) Intercommunale Ambroise Paré.

ADOPTE à l'unanimité – 2^{ème} annexe

3) Intercommunale du Bois d'Havré.

ADOPTE à l'unanimité – 3^{ème} annexe

4) Intercommunale IDEA.

ADOPTE à l'unanimité – 4^{ème} annexe

5) Intercommunale IEH

ADOPTE à l'unanimité - 5^{ème} annexe

6) Intercommunale IGH

ADOPTE à l'unanimité – 6^{ème} annexe

7) Intercommunale IGRETEC

ADOPTE à l'unanimité – 7^{ème} annexe

8) Intercommunale IHF

L'assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, M. J.P. DUPONT, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, M. ROSSI, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, M. LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, M. LAFOSSE, MM. DUQUENNE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, MM. TOUBEAU, DI RUPO.

3 ABSTENTIONS : MM. COLLETTE, VISEUR, Mme PREVOT.

ADOPTE – 8^{ème} annexe

9) Intercommunale IPHF

L'assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, M. DUPONT J.P., Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, M. ROSSI, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, M. LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, M. LAFOSSE, MM. DUQUENNE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, MM. TOUBEAU, DI RUPO.

3 ABSTENTIONS : MM. COLLETTE, VISEUR, Mme PREVOT.

ADOPTE – 9^{ème} annexe

M. DI RUPO, Bourgmestre : Bien. Passons maintenant à l'Orchestre de Chambre.

2^e objet : ASBL « ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE »
Compte et bilan de l'exercice 2006. Approbation. Gestion f. C/C2006/ASBL/015

Monsieur VISEUR, Conseiller : Nous approuvons l'Orchestre de Chambre, ses comptes c'est plus difficile parce qu'il faut savoir que dans le cadre d'une affaire judiciaire, le Conseil d'Administration dans son ensemble a été inculpé. Il y a donc un doute légitime quant à la qualité des comptes puisqu'il y a une inculpation du Conseil d'Administration. Le fait est que si les comptes n'étaient pas approuvés du tout par l'Assemblée générale de l'Orchestre il y aurait eu de grosses difficultés, vraisemblablement pour que la Communauté Française puisse attribuer les subsides à l'Orchestre mais dans le cadre du Conseil Communal donc, je fais partie de l'Assemblée Générale et on a voté avec réserve les comptes pour que la Communauté Française puisse continuer à donner ses subsides et pour que l'Orchestre continue à jouer, mais dans ce cadre-ci du Conseil Communal, je souhaite quant à nous que nous nous abstenions pour les raisons que j'ai évoquées.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Mais donc, pour la compréhension des uns et des autres, parce que Jupiter rend fou celui qu'il veut perdre, en Assemblée Générale, des Membres éminents dont ceux d'Ecolo, ont approuvé les comptes mais Ecolo au Conseil Communal s'abstient pour les raisons que vous venez d'expliquer.

Monsieur VISEUR, Conseiller : On les a approuvés en Assemblée Générale mais avec réserve.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : C'est cela. Et ici c'est réserve sans approbation. Ok.

L'assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, MM. TOUBEAU, DI RUPO

6 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, Mme MERCIER, M. HAMBYE, Mme PREVOT

ADOpte – 10^{ème} annexe

3^e objet : ASBL « LE MANEGE.MONS » - Compte et bilan de l'exercice 2006.
 Approbation.
 Gestion f. C/C2006/ASBL/013

Madame MERCIER, Conseillère : Monsieur le Bourgmestre, je voudrais vous faire part d'un regret. Je croyais qu'en prévision de 2015, nous pourrions lors de la Commission culture confronter nos vues tous partis confondus. Il n'en est rien. Je le regrette d'autant plus que durant les 2 dernières séances vous n'étiez pas là pour répondre à nos questions. Je sais bien que vous avez fort à faire, d'ailleurs Madame HOUDART et Monsieur DEL BORELLO n'ont pas démerité. N'empêche qu'au 31.12.2006, le Manège inscrivait un mali de 464.965€ reporté sur l'exercice suivant. Or, nous ne savons pas si le mali est apuré fin 2007. Je sais bien qu'il s'agit des comptes et non du budget mais cela m'interpelle. Je voudrais aussi vous dire que durant la mandature précédente, avec l'Echevin DEPLUS, nous sommes sortis des sentiers battus et l'une ou l'autre fois, nous sommes allés sur le terrain. Cela nous a permis de discuter, de confronter nos idées et de voir ce que signifiait le mot culture pour chacun de nous. Merci de votre attention.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Madame, vous avez raison de noter qu'au compte du Manège à la fin décembre 2006, un déficit significatif est enregistré. Alors quelques éléments d'explications. Vous savez qu'en 2002 lorsque l'on a installé le Manège, il y avait à peine 3 salles de spectacle. Aujourd'hui le Manège en gère 8 et a investi sur fonds propres 1.000.000€. Notamment pour des besoins criants dans le monde artistique. Par ailleurs, le Manège a accompli des efforts pour mettre en œuvre la Maison Folie et le Centre des Ecritures Contemporaines Numériques. En 2002-2003, les exercices furent bénéficiaires. Mais il a fallu intégrer dans les comptes de 2004, la quote part du capital que le Manège devait rembourser dans le cadre de l'emprunt contracté conjointement par la Ville et le Manège à raison de 2 tiers - 1 tiers pour solder le passif du Centre Culturel de la région de Mons-Borinage, le très célèbre CCRM. Même si l'emprunt était étalé sur 12 ans, le respect des règles comptables prévoyait la prise en charge de cette quote part sur un seul exercice. Cela veut dire pour le Manège, pas moins de 340.000€ en 2004 et 65.000€ en 2005. Enfin, dans le cadre du dernier contrat Culture, le Manège était également invité à prendre en charge un autre déficit antérieur à sa création de 142.000€ qui représentait la moitié du passif de Mons Musique. Donc, rappelez-vous quand on a installé le Manège, on lui a demandé non seulement le développement culturel, soutenir les créations mais il a fallu également absorber des

déficits et des emprunts antérieurs. D'ailleurs quand la transformation fut opérée, je dois dire que c'est avec beaucoup de volonté et de travail que progressivement on absorbe une situation qui était financièrement extrêmement dégradée. Malgré tout cela, le moins que l'on puisse dire c'est que le Manège.Mons s'impose dans le paysage culturel. Je dois dire que le travail est de plus en plus apprécié non seulement par les créateurs, mais aussi par le public qui participe aux activités mais également de plus en plus par les associations. Il reste encore du chemin à faire, mais je vous dis que tout cela évolue et c'est dans ce contexte là qu'il faut prendre en considération les résultats du compte. Voilà Madame, mais on me dit que l'on peut faire preuve d'un optimisme raisonnable pour l'avenir mais c'est toute la grande difficulté lorsque l'on n'a pas de moyen et qu'il faut quand même avancer, il faut non seulement être créatif et ils le sont, mais avec la rigueur comptable et là aussi, il y a un effort qui a été accompli.

L'assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, COLLETTE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, MM. TOUBEAU, DI RUPO

3 NON : M. BAILLY, Mme MERCIER, M. HAMBYE

ADOPTE – 11^{ème} annexe

4^e objet : ASBL « MONS-METROPOLE » - Compte de l'exercice 2006. Approbation. Gestion f. C/C2006/ASBL/010

ADOPTE à l'unanimité – 12^{ème} annexe

5^e objet : ASBL « MONS-METROPOLE » - Budget de l'exercice 2007. Approbation. Gestion f. C/B2007/ASBL/014

ADOPTE à l'unanimité – 13^{ème} annexe

6^e objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2006. Secrétariat C/01

Madame MERCIER, Conseillère : J'ai quelques questions à poser mais à mon avis cela va être assez rapide. A la page 29, l'on parle du taux d'absentéisme et que faut-il faire

pour remédier à ce taux d'absentéisme ? Parce que c'est beaucoup. A la page 79, participation aux activités de la cellule montoise de l'article 27 en faveur du public ALE. Je trouve que ce n'est pas complet par exemple, les membres de l'équipe ATD quart monde peuvent profiter d'une entrée à 1,25€ à condition que cela soit géré par un responsable social. Donc il faut être raisonnable là aussi et bien sûr ils peuvent aller au théâtre, ils y vont, au cinéma et ils y vont, ainsi que dans les musées. Mais il faut qu'ils aient l'occasion d'en discuter par après et d'ailleurs ils ne s'en privent pas. Alors à la page 80, l'on parle d'ACASA. On a ouvert en grande pompes ACASA sur la place de Cuesmes il y a 2 ans, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Le bâtiment est toujours là mais à la page 80 précisément, on nous dit, à la pratique les échanges demeurent très sporadiques. Comment faut-il le comprendre ? Page 84, il s'agit de l'Echo des Murs. Je voudrais demander si l'Echo des Murs appartient à la Ville. On nous signale que des ouvriers travaillent à la réhabilitation et à l'entretien des bureaux et des locaux de l'Echo des Murs. Mais je butte sur le mot « entretien ». Et je me pose la question suivante : Comment ce lieu peu accueillant peut-il être entretenu ? Page 102, il s'agit du Waux-Hall et de l'aménagement qui a été fait donc en 2006, de l'arène du combat du Lumeçon. Evidemment, le Waux-Hall ne servira plus puisque le petit Doudou aura lieu sur la Grand'place. Bien sûr en 2006, on ne pouvait pas le savoir. M'enfin on a quand même fait des travaux inutiles. Page 142, la Maison des Jeunes Plasticiens, rue d'Havré, 114 existe-t-elle encore ? Parce que l'on passe devant, l'on voit surtout des modèles de modes etc. Page 147, les acquisitions de 2006 ont-elles déjà été montrées au public ? Il s'agit d'œuvre de Clémentine URBAIN, Marie-Laure MERCIER et Pascal GOOSENS. Et enfin, à la page 193, le projet de piste de skate. Où en est-on ? Il est vrai que j'ai déjà posé la question plusieurs fois, on me dit toujours que cela va arriver mais bon, pour le moment je ne vois rien venir... où en est-on ? Où la piste est-elle finalement transférée ? Ce que je vais dire maintenant est un élément tout à fait personnel, mais comme on était tous les deux d'Hyon, quand je pense que l'Echevin CARPENTIER en était si fier de sa piste de Skate ! Voilà, merci bien.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci Madame, je réponds à tout dans un instant.

Oui, je vous en prie Madame.

Madame PREVOT, Conseillère : Merci Monsieur le Bourgmestre, je n'ai qu'une simple question, je n'ai vu nulle part dans ce rapport de chiffres concernant l'engagement des personnes moins valides. Et comme la Ville de Mons est reconnue Handicity et signataire de la Charte communale pour les personnes handicapées etc. j'aurais trouvé

normal d'avoir une idée du nombre de personnes qui sont engagées par la Ville de Mons. Si vous pouviez me renseigner. Ce serait normal d'être au maximum des quotas minimum que l'on indique. Merci.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Oui, merci. Alors donc, pour les moins valides, Madame, on me dit que les quotas légaux sont dépassés par la Ville. On indiquera cela au prochain rapport mais nous avons des moins valides dans différents départements. Je ne connais pas le nombre précis, on le signalera, mais nous sommes d'une manière générale très attentifs à permettre aux moins valides de travailler à la Ville, non seulement dans le cadre des quotas légaux, mais on me dit que nous les dépassons. Il y a même un aménagement des postes de travail, enfin, on est extrêmement attentifs pour permettre l'épanouissement des moins valides à l'intérieur de l'Administration. Pour Madame MERCIER, quelques éléments. Le skate, on est là en présence d'une situation où la bonne volonté, le désir, l'investissement, malgré tout le respect de toutes les règles, la volonté d'ailleurs aussi de notre Collègue Jean-Claude CARPENTIER de l'installer à l'endroit que vous connaissez, on avait tout fait pour que les adolescents puissent exercer le sport du skate dans des conditions optimales avec une certaine protection de la pluie et autre. Le problème a été que, dans le respect de toutes les règles, le matériel qui a été installé, était un matériel métallique qui faisait un bruit absolument insupportable parce que c'était sans arrêt et les gens à juste titre considéraient que c'était insupportable. Et c'était, je m'y suis rendu à plusieurs reprises, réellement insupportable. Ce n'était pas prévu, donc ce matériel a été démonté et le Service des Travaux avec la Régie Foncière ont examiné plusieurs terrains pour pouvoir réinstaller ailleurs un skate-parc et pouvoir récupérer un maximum des investissements accomplis. Il y a le matériel métallique et il y a la structure. La structure peut être utilisée, il y a toute une réflexion, pour d'autres sports moins bruyants, certains parlent du ping-pong ou d'autres sports mais donc la volonté c'est de transformer cet investissement en investissement utile dans les délais qui soient les plus brefs possible mais en le faisant avec l'intelligence voulue. Mais on est typiquement avec un projet qui est parti avec une réelle envie de répondre à un besoin des adolescents, je ne vous cache pas la tristesse que l'on a de constater que cela s'est produit de la sorte. Les matériaux choisis ont été vraisemblablement mal choisis. Mais encore toujours, le fait est là. Alors les Jeunes Plasticiens, ils sont toujours là, on est une des rares structures, au 114, rue d'Havré. Pour le Waux-Hall, les investissements ont été effectués et cela reste des investissements utiles au Waux-Hall mais on doit vous dire qu'à l'examen des photos et

des vidéos du petit Lumeçon, il faut reconnaître que l'affluence est considérable et toutes les photos ont montré à quel point il y avait une masse compacte et importante, vraisemblablement de l'ordre d'une dizaine de milliers de personnes et ce que j'ai vu, ce que l'on m'a montré par les rapports de police, les rapports des pompiers, les 2 réalisateurs, montraient que malgré tous les efforts accomplis, il y avait à l'égard des enfants, notamment du premier rang, une situation qui était une situation à risque et en plus le monde étant tellement compact tout autour, qu'il n'y a pas d'échappatoire pour le cheval. De deux choses l'une, ou bien l'on réduisait d'environ 50% l'affluence des personnes au Waux-Hall et je pense que cela aurait créé un très grand mécontentement, soit on le laissait faire à titre expérimental sur la Grand'place dans des conditions optimales et on discute pour le moment pour voir le parcours, les heures, etc. Nous avons opté à titre expérimental de le faire sur la Grand'place, nous verrons d'où nous partirons, ce sera un essai, nous mettrons tout cela sous contrôle des photographes et des caméramans, nous ferons alors l'évaluation pour en tirer les enseignements, je ne vais pas entrer dans le détail des explications mais la sécurité des enfants nous obligeait à faire un choix très net et on a fait un choix qui permet aux enfants et aux familles de participer mais dans des conditions qui seront toutes autres en matière de sécurité. Alors, l'Echo des Murs, c'est l'enseignement catholique. Il y a eu un nettoyage par la Ville à l'occasion de l'exposition organisée par le Conseil Culturel Participatif. ATD Quart Monde, vous avez raison, nous l'indiquerons ; quant à l'absentéisme, il faut continuer les efforts de gestion des ressources humaines pour que les gens se sentent bien. Ensuite il y a les malades et pour réduire l'absentéisme pour maladie, il y a notamment maintenant la vaccination antigrippe qui se généralise et qui donne de bon résultat. Voyez votre Bourgmestre, il se vaccine chaque année et cela porte ses fruits. Voilà. Pour le personnel, les vaccins sont payés par la Ville.

Madame MERCIER, Conseillère : Mais je voulais dire que les réflexions que j'avais faites tout à l'heure n'enlevaient rien à la qualité du travail fourni. Si j'ai posé des questions c'est que j'ai pris plaisir à lire ce rapport.

8^e objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES
Fermetures d'implantations au 01.09.2007. 8^e/1^e/64

Madame MERCIER, Conseillère : L'école de Villers-Saint-Ghislain évite la fermeture, on en a discuté en commission, car on table sur une bonne rentrée en septembre 2008 pour la section maternelle. C'est la Ville qui se chargera du traitement de l'institutrice.

Alors au CDH nous ne sommes pas tellement d'accord avec la solution car elle crée un précédent et par la suite d'autres implantations pourraient faire la même requête. Donc, que faire pour qu'il n'y ait pas de précédent ?

Madame HOUDART, Echevine : Comme je l'ai expliqué en commission, l'implantation de Villers-Saint-Ghislain contenait 12 élèves qui devaient être inscrits au 1^{er} septembre dans chacun des niveaux. Donc 12 élèves en maternelle et 12 élèves en primaire. Or, si le primaire ne présentait aucun problème, puisqu'il y avait 22 élèves inscrits, s'il y a bien un pré-gardiennat également qui connaît un vif succès puisqu'il y avait 13 inscriptions et il y en a toujours autant même s'il y en a qui sont déjà montés en maternel depuis lors, la maternelle ne comptait en effet que 4 élèves. Et donc, comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, si nous avions fermé l'implantation maternelle au 1^{er} septembre, il y avait grande chance que cette implantation ferme totalement puisque l'on a connu cela dans d'autre implantation, notamment l'école d'Harveng qui a perdu son implantation maternelle, nous n'avons pas su la sauver et donc quelque temps après la section primaire a continué sur le même effet et nous avons dû fermer la section primaire. Donc nous n'avons pas voulu connaître ce même effet puisqu'il y a un potentiel d'élèves qui est là en gardant le pré-gardiennat et les élèves du primaire. Donc le Collège décida, compte tenu de la montée probable du nombre d'enfants qui existent, puisque maintenant il y a 8 enfants en maternelle, et de la nécessité pour la viabilité de la section primaire de maintenir la section maternelle, de demander bien entendu au Ministre COURARD l'autorisation qui a été accordée par celui-ci, d'engager sur fonds propres une institutrice maternelle afin de maintenir une section privée, c'est-à-dire non-subsidiée par la Communauté Française jusqu'au 30 juin 2008. La non-subsidiation de la section maternelle implique un changement de calcul de l'ancienneté de l'institutrice qui a bien entendu été mise au courant et qui bénéficiera d'une ancienneté de service avec un coefficient réducteur comme il se doit. Si le 1^{er} octobre 2008 la section compte à nouveau ses 12 élèves et nous sommes bien partis pour les avoir en maternelle, elle sera à nouveau subsidiée avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2008. Ce que nous espérons de tout cœur c'est surtout ne pas fermer cette implantation Communale Fondamentale.

Madame MERCIER, Conseillère : Avec tout ce que vous avez dit maintenant, je suis parfaitement d'accord et nous sommes d'accord tous, mais ma question c'était, puisque l'institutrice va être rétribuée par la Ville, est-ce qu'il n'y aurait pas un précédent et que

d'autre viendrait poser la même requête, sachant que, dans un cas précis, on a aidé une école ?

Madame HOUDART, Echevine : Donc ça c'est vraiment à titre exceptionnel, il y a une demande qui a été faite avant de prendre cette décision et accordée évidemment, si nous n'avions pas eu l'accord, nous ne l'aurions pas fait. Même si c'est la section de Villers-Saint-Ghislain.

ADOPTE à l'unanimité – 14^{ème} annexe

9^e objet : Aménagement des Aires de Jeux, site Sainte Henriette à Flénu. Approbation du projet revu.

3^e E/2007/764.100.03/CB

Madame MERCIER, Conseillère : C'est l'aménagement des aires de jeux au site Saint-Henriette à Flénu. Je vous demanderai simplement d'être attentif à l'éclairage. Je n'ai pas vu beaucoup de poteaux électriques sur les plans. Il n'y en avait même qu'un. Un seul.

Madame HOUDART, Echevine : Tout à fait, on en a parlé en commission et renseignements pris, le projet prévoit une somme de 20.000€ pour l'implantation de l'éclairage, cette somme est à intégrer dans le bordereau de soumission, l'implantation des points d'éclairage sera laissé à la discrétion du maître d'ouvrage. Voilà. Donc quand nous aurons les esquisses, l'on pourra regarder et voir où seront implanté les poteaux d'éclairage.

Madame MERCIER, Conseillère : Très bien, merci Madame.

ADOPTE à l'unanimité – 15^{ème} annexe

10^e objet : ETHIAS – Caisse des Pensions. Rapport 2006. Informations. Gestion f. Tonus/pens.06

ADOPTE à l'unanimité – 16^{ème} annexe

11^e objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2008.

a) Saint-Nicolas à Mons. Avis. Gestion f. 79003

ADOPTE à l'unanimité – 17^{ème} annexe

b) Sacré-Cœur à Mons. Avis . Gestion f. 79004

ADOPTE à l'unanimité – 18^{ème} annexe

c) Saint-Martin à Hyon. Avis. Gestion f. 79008

ADOPTÉ à l'unanimité – 19^{ème} annexe

d) Sainte-Waudru à Ciply. Avis. Gestion f. 79009

ADOPTÉ à l'unanimité – 20^{ème} annexe

e) Saint-Martin à Harveng. Avis. Gestion f. 79016

ADOPTÉ à l'unanimité – 21^{ème} annexe

f) Saint-Léger à Havré-Ghislage. Avis. Gestion f. 79018

ADOPTÉ à l'unanimité – 22^{ème} annexe

g) Saint-Martin à Jemappes. Avis. Gestion f. 79020

ADOPTÉ à l'unanimité – 23^{ème} annexe

h) Saint-Brice à Nouvelles. Avis. Gestion f. 79023

ADOPTÉ à l'unanimité – 24^{ème} annexe

i) Saint-Symphorien à Saint-Symphorien. Avis. Gestion f. 79024

ADOPTÉ à l'unanimité – 25^{ème} annexe

j) Saint-Amand à Spiennes. Avis. Gestion f. 79025

ADOPTÉ à l'unanimité – 26^{ème} annexe

k) Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain. Avis. Gestion f. 79026

ADOPTÉ à l'unanimité – 27^{ème} annexe

12^e objet : SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE à JEMAPPES. Budget général des recettes et des dépenses – exercice 2008. Avis. Gestion f. 79027

ADOPTÉ à l'unanimité – 28^{ème} annexe

13^e objet : Zone de Police Mons-Quévy. Fixation du montant de la dotation communale 2008. Gestion f. ZPB 2008

ADOPTÉ à l'unanimité – 29^{ème} annexe

Sortie de Monsieur LECOCQ, 39 présents ;

18^e objet : ASBL « GESTION CENTRE VILLE MONS » - Compte et bilan de l'exercice 2005. Approbation. Gestion f. C/C2005/ASBL/038

ADOPTÉ à l'unanimité – 30^{ème} annexe

19^e objet : ASBL « GESTION CENTRE VILLE MONS » - Budget de l'exercice 2006. Approbation. Gestion f. C/B2006/ASBL/038

ADOPTÉ à l'unanimité – 31^{ème} annexe

Entrée de Monsieur LECOCQ, 40 présents ;

20^e objet : ASBL « PORT DE PLAISANCE MONS » – Compte de l'exercice 2006. Approbation. Gestion f. C/C2006/ASBL/017

ADOPTÉ à l'unanimité – 32^{ème} annexe

21^e objet : Convention établie entre la Ville de Mons et l'ASBL « Epatt Les Galipettes » pour Jemappes. Jeunesse

Monsieur VISEUR, Conseiller : Il y a pour moi un problème dans cette convention avec les Galipettes, c'est que pour pouvoir bénéficier de l'accueil extrascolaire aux Galipettes, la convention prévoit qu'un des deux parents doit être salarié. Ce qui veut dire qu'un enfant d'un couple d'indépendants qui commence tôt et qui finit tard, il n'y a pas moyen de mettre leur enfant dans l'accueil extrascolaire des Galipettes. Alors, je sais, Madame CRUVEILLER m'a dit, oui ce n'est pas nous, c'est le règlement, je ne sais pas quoi, mais moi je trouve que c'est une ségrégation qui n'est pas admissible donc notre groupe va s'abstenir à cause de cela. Parce que pour le reste l'on est d'accord évidemment.

Madame CRUVEILLER, Echevine : Et bien, comme je l'ai expliqué à la Commission, le Règlement est fait par les Galipettes qui est subsidié par la Région Wallonne par des points APE, donc ils sont tenus à respecter certains critères. L'accueil extrascolaire est fait à horaire flexible pour les parents qui travaillent très tôt le matin puisque l'on commence à 5h30 du matin jusqu'à 22 heures le soir. Or les indépendants ne sont pas repris dans cette catégorie là. Je suis désolée. Il faut que l'un des deux parents ait au moins un emploi en tant que salarié.

Monsieur VISEUR, Conseiller : Excusez-moi Madame l'Echevine mais des indépendants qui commencent tôt et qui finissent tard, il y en a.

Madame CRUVEILLER, Echevine : Je suis bien d'accord avec vous.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Donc, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, la Galipette a son propre statut qui n'est pas de notre fait et ce sont les conditions mises par les responsables de cette Association qui est indépendante de la Ville et c'est parmi les conditions de cette ASBL, ce n'est pas du tout la moindre ségrégation de quelque nature que ce soit et je partage votre opinion selon lequel bien des indépendants travaillent très tôt le matin et continuent très tard le soir.

Monsieur VISEUR, Conseiller : Le problème est que l'on ne se rend pas bien compte pourquoi justement. Pourquoi une pareille condition ? D'où est-ce que ça vient ? Qui a inventé cela ? Je ne sais pas. Donc c'est problématique quand même d'accepter une condition dont on ne comprend même pas le sens.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Si, on comprend le sens de ce qui a été dit mais nous allons le vérifier, c'est que dans les conditions de subventionnement, car je pense que c'est subventionné par l'Autorité Régionale, il y aurait certaines conditions, je suis prudent, car je n'ai pas vu le dossier, vraisemblablement c'est là mais nous allons le vérifier et s'il faut suggérer un élargissement nous le ferons, voir s'il y avait d'autres structures qui pourraient peut-être accueillir les enfants notamment de travailleurs indépendants.

L'assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, COLLETTE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, MM. TOUBEAU, DI RUPO

3 ABSTENTIONS : M. BAILLY, Mme MERCIER, M. HAMBYE

ADOpte – 33^{ème} annexe

22^e objet : Projet « voitures partagées ». Convention à intervenir entre la Ville de Mons et la Société OPTIMOBIL WALLONIE SA. Cel. Mobilité Cambio/071112

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Les voitures partagées. Vous verrez, il arrivera un jour où l'on sera plus Ecolo que vous ! On sera loin des Indiens...

Monsieur VISEUR, Conseiller : Peut-être que l'on sera plus socialiste que vous ce jour là !

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Oui et bien cela va être difficile... mais bon soyons les deux.

ADOPTE à l'unanimité – 34^{ème} annexe

23^e objet : Règlement de la carte communale de stationnement dite « Riverain ». Cellule stationnement

ADOPTE à l'unanimité – 35^{ème} annexe

24^e objet : Règlement de la carte communale de stationnement dite de neutralisation à l'usage des entrepreneurs. Cellule stationnement

ADOPTE à l'unanimité – 36^{ème} annexe

25^e objet : Marché d'acquisition d'un tracteur. Modification du mode de passation du marché. Recours à la procédure négociée en application de l'article 17§2 – 1^oa) de la loi du 24.12.1993. 3e/2e E/2007/136.053.EC

ADOPTE à l'unanimité – 37^{ème} annexe

26^e objet : Modification des équipements de la voirie consistant en la pose enterrée de câbles « basse tension » dans le cadre d'une demande de permis d'Urbanisme, Rues de l'Athénée et Cinq Visages à Mons. 3e/2e A/8483/CDP C/3/142

ADOPTE à l'unanimité – 38^{ème} annexe

27^e objet : Aménagement des abords du site de la salle de basket Mons-Arena. Approbation du projet revu. 3e/2^e E/2005/SUB/764.105.SB

L'assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, COLLETTE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, MM. TOUBEAU, DI RUPO

3 ABSTENTIONS : M. BAILLY, Mme MERCIER, M. HAMBYE

ADOPTE – 39^{ème} annexe

28^e objet : Service de Gestion des Biens, Acquisition de matériel de fêtes.
Approbation du projet, des conditions et détermination du mode de passation.
3e/2^e E/2007.104.029.LH

ADOPTE à l'unanimité – 40^{ème} annexe

29^e objet : Fourniture et pose de tentures et stores dans les bâtiments scolaires. Abandon de la procédure et relance sur base du projet revu. 3e/2^e E/2007/722.144.EC

ADOPTE à l'unanimité – 41^{ème} annexe

30^e objet : Modification des équipements de voirie consistant en la pose d'un câble «basse-tension » rue de la Halle à Mons. 3e/2^e A/8481/CDPC/3/140

Madame MERCIER, Conseillère : Alors, il s'agit de la rue de la Halle, pose d'un câble de basse tension et il est strictement interdit de toucher à la voirie remise à neuf il y a peu. Bien entendu il ne manquerait plus que ça. Mais moi je me demande pourquoi on n'a pas tout fait en même temps ? Il me semble qu'il faut penser un peu aux riverains qui vont être perturbés deux fois.

Monsieur DARVILLE, Echevin : Madame MERCIER, je partage entièrement votre interrogation. Vous devez savoir que nous avons les deux derniers PV de réunion que nous organisons avec entre autre tous les impétrants concernés et dans ces PV vous verrez que aucun des différents impétrants concernés n'étaient présents à ces réunions. Donc tout ce que l'on peut faire maintenant, c'est mettre des conditions très strictes quant à la réalisation de leurs travaux et vous avez vu ici que nous avons autorisé l'ouverture du trottoir mais que pour passer d'un trottoir à l'autre, ils sont obligés de creuser en-dessous du nouveau revêtement que nous avons fait. Donc à l'impossible, nul n'est tenu.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Ok. C'est un gros souci sur lequel nous travaillons.

ADOPTE à l'unanimité – 42^{ème} annexe

31^e objet : Modification des équipements de voirie consistant en la pose et le raccordement des câbles à fibres optiques en trottoirs et voiries, Boulevard Churchill, Rues du Parc et Lucidel à Mons. 3e/2^e A/8482/CDPC/3/141

ADOPTE à l'unanimité – 43^{ème} annexe

32^e objet : Modification des équipements de la voirie consistant en l'aménagement des abords et d'un parking au Pavillon Principal d'accueil et d'activités pour personnes handicapées rue de la Culture à Ghlin, dans le cadre d'un permis d'Urbanisme. 3e/2^e A/8485/CDPC/6/53

ADOPTÉ à l'unanimité – 44^{ème} annexe

Entrée de Madame KAPOMPOLE, 41 présents ;

46^e objet : Limitation d'emploi d'ampoules à incandescence – exemple par la Ville de Mons.

Décision.

Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal Philippe DUQUENNE. 3^e

Monsieur DUQUENNE, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins, Chers Collègues. J'aimerais présenter une proposition de délibération suite à la limitation d'emploi des ampoules à incandescence au sein de la Ville de Mons.

- Ayant pris connaissance de la récente décision des Autorités Européennes d'aboutir à l'interdiction des ampoules à incandescence à l'horizon 2009 ;
- Ayant pris connaissance des déclarations dans la presse de ce 21 février 2007, du Ministre Wallon en charge de la matière exprimé en Commission de l'Aménagement du Territoire ce 22 mars 2007 ;
- Ayant pris connaissance de la récente décision du Gouvernement Australien d'interdire la vente d'ampoules à incandescence d'ici 2010 ;
- Ayant pris connaissance du fait que le Gouvernement de la Province Canadienne de l'Ontario envisage de faire de même ;
- Considérant que l'efficacité de telles ampoules est limitée à environ 5% de lumière émise pour 95% de chaleur produite et que par conséquent elle représente une source considérable de gaspillage d'énergie ;
- Considérant l'obligation pour la Belgique de respecter le protocole de Kyoto et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, conséquence de la production d'énergie par la consommation des énergies fossiles ;
- considérant donc que la lutte pour la diminution de la consommation d'électricité représente une priorité en matière de défense de l'environnement ;
- Considérant que le pouvoir public doit montrer l'exemple en la matière ;
- Considérant que l'utilisation d'ampoules à économie d'énergie réduirait la facture d'électricité de la Commune ;

Je demande donc au Conseil Communal de décider de prendre toutes les mesures utiles afin d'inciter les entreprises et la population de la Commune à ne plus utiliser d'ampoules à incandescence, de faire procéder au remplacement des ampoules à incandescence par des ampoules à économie d'énergie dans tous les bâtiments communaux, de demander au Gouvernement Fédéral de faire interdire à terme la vente d'ampoules à incandescence, d'informer la population de la décision du Conseil Communal afin de réduire significativement l'utilisation d'ampoules à incandescence. Je vous remercie.

Monsieur DARVILLE, Echevin : Monsieur, Chers Collègues, je ne peux accepter votre proposition de délibération. Les motivations de celle-ci se basent sur des documents décrits de manière sibylline auxquels nous n'avons pas eu accès car non référencés de manière précise et qui ne nous ont pas été fournis. La Ville n'a pas attendu votre proposition de délibération pour prendre des dispositions en matière d'économie d'énergie. Le Service Electromécanique privilégie depuis de nombreuses années l'emploi de luminaires équipés de tubes lumineux de dernière génération. Actuellement, nous privilégions l'utilisation de TL simples. Néanmoins, l'utilisation des ampoules à incandescence ne peut être proscrite dans tous les bâtiments communaux. On ne peut esthétiquement envisager les lustres des salons de l'Hôtel de Ville, comme ceux de ce salon, du salon gothique, avec des lampes fluo-compactes. De plus les salons sont peu utilisés en soirée. Il en est de même pour les éclairages festifs dont certaines guirlandes sont équipées de lampes à incandescence mais dont la puissance n'est que de 5 watts. Je me permets de vous signaler aussi, qu'un crédit de 200.000€ a été inscrit au budget de l'année 2008 afin d'améliorer les performances énergétiques de notre éclairage public qui ne se compose actuellement que de lampes à décharge ou à fluorescence. Merci.

Monsieur DUQUENNE, Conseiller : Je vous remercie pour ces éclaircissements. Je vous remercie.

REMIS

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Nous en sommes, Chers Collègues, avant le huis clos, aux questions budgétaires. Si vous l'acceptez, je vous suggère de faire d'abord le point 7 du CPAS suivi alors de la Régie Foncière, 17. Nous ferons alors dans la foulée les points 14, 15, 44 et 16 ainsi que le 33. Ok, le CPAS.

7e objet : CPAS. Budget général des recettes et des dépenses – exercice 2008.
Approbation. Gestion f. CPAS

17^e objet : Budget 2008 de la Régie foncière et de Services.
Régie fonc. Budget 2008

14^e objet : **Révision pour les exercices 2008 à 2013 des règlements taxes et redevance repris ci-après :**

- a) Délivrance de documents administratifs. Gestion f. 040/361-04
- b) Enlèvement des immondices – Traitement des immondices Gestion f. 040/363-03
- c) Évacuation des eaux usées par les égouts Gestion f. 040/363-09
- d) Inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium
Gestion f. 040/363-10
- e) Immeubles inoccupés Gestion f. 040/367-15
- f) Night-shops Gestion f. 04004/364-48

15^e objet : **Création de 4 règlements taxes repris ci-dessous sur base du règlement redevance actuel**

- a) De stationnement avec carte riveraine Gestion f.
- b) De stationnement – zone bleue Gestion f.
- c) De stationnement payant – Taxe forfaitaire Gestion f.
- d) De stationnement payant – Taxe pro rata temporis Gestion f.

PAR URGENCE – taxes additionnelles

33^e objet : Budget Extraordinaire de l'exercice 2008. Approbation du programme des investissements. 3e/2^e A/20522/MD

44^e objet : Complément fonds des communes

- correction à apporter à la modification budgétaire n° 2
- majoration de la provision pour congés préalables – pompiers Gestion f.

16^e objet : Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2008.
Gestion f. Budget 2008

Monsieur BARVAIS, Président du CPAS : La présentation du budget du CPAS est toujours l'occasion de faire un petit bilan de la situation sociale au niveau de notre Ville. Première constatation, le nombre de revenus d'intégration est stable à 1830 et ce malgré l'arrivée d'une nouvelle catégorie de candidats au revenu d'intégration qui sont les personnes exclues du chômage et la presse en fait longuement état vendredi et aujourd'hui. Signalons aussi que dans la politique de l'intégration par l'article 60, le nombre que nous pouvons mettre au travail via l'article 60 est en légère diminution, étant donné que la plupart des personnes mobilisable ont déjà été sollicitées vers l'emploi et ici aussi, important de signaler que nous avons aussi une hausse importante dans d'autres dossiers qui sont notamment les dossiers de médiation et guidance budgétaire. Pour donner un exemple, nous passons de 4000 dossiers en 2006 à 6000 en

2007. Alors, où en sommes-nous au niveau de Mons par rapport à l'évolution du revenu d'intégration ? Donc entre 1995 et 2006, à Mons, nous avons enregistré une diminution de 1,3%. Nous sommes actuellement la deuxième Ville en Wallonie au taux du revenu d'intégration. Nous sommes à 23 personnes sur 1000 qui émargent au CPAS. Liège est à 33 et Charleroi pour vous donner une idée, à 14. Alors voici les différentes aides, vous avez reçu pour ce qui est des Conseillers Communaux, une note de politique abrégée et pour ceux qui le souhaitent, il y a une note de politique globale. Donc je ne vais pas redéfinir toutes les différentes aides que nous avons actuellement en action. Simplement vous signaler quand même que l'aide sociale urgente, malgré le fait que nous utilisons depuis le début de cette année et une partie déjà de l'année passée ce que l'on appelle les tickets S qui sont des tickets qui permettent d'avoir recours à une aide alimentaire directe, malgré cela, nous avons quand même une augmentation de l'aide financière qui passe de 26.000 à 38.000€ qui est l'aide en euros aux personnes nécessiteuses. Alors, puisque l'on parle évidemment du budget, ce qui est important c'est de se rappeler que nous sommes toujours dans le cadre du plan TONUS, c'est-à-dire que ce qui avait été prévu en 2002 c'est une augmentation importante de la dotation communale qui a diminué progressivement au cours des années pour redevenir stable en 2006, 2007, 2008, c'est-à-dire que l'aide financière pour la Ville de Mons pour le budget 2008 est la même que celle que nous avons en 2007 et 2006. Alors pour équilibrer notre budget nous avons besoin de puiser cette année 3.179.000€ dans le fonds de réserve. Fonds de réserve que nous avons constitué progressivement selon le plan de gestion à hauteur de 9.500.000€. Ce qui veut dire que maintenant, en 2008 après avoir équilibré le fonds de réserve, il nous reste 6.000.000 et quelques. Les projections budgétaires pour 2009 nous disent que nous devons en consommer 4.200.000€ pour équilibrer le budget 2009. Il nous en restera donc 2.150.000€. Pour 2010, nous devons en puiser 4.700.000€ ce qui veut dire qu'à ce moment là, le fonds de réserve sera insuffisant donc il faut générer des économies complémentaires pour équilibrer 2010 et les années suivantes. Alors, les augmentations et bien évidemment, on va avoir des augmentations en recettes et des diminutions en dépenses. Ce sont les différents pourvoyeurs de subsides qui sont représentés sur le tableau et ce qui compte c'est de savoir que nous avons actuellement une cellule projet bien performante qui vise à aller chercher de l'argent dans les différents pouvoirs subsidants, voire la Fondation Roi BAUDOUIN et la Loterie Nationale, en fonction des possibilités de subside. Au niveau des économies en dépenses, vous allez le voir dans les chiffres du budget, les dépenses pour le social se montent à

42% de notre budget et forcément l'aide sociale est activée en fonction des besoins de la population, donc diminuer à ce niveau là est évidemment quelque chose de difficile. Nos frais de fonctionnement, nous sommes à 8,9% du budget en frais de fonctionnement. Nous avons déjà eu une baisse de 6,4% en fonctionnement entre la dernière modification budgétaire et ce budget ci, c'est-à-dire qu'au niveau du fonctionnement nous faisons des efforts. Autre grosse masse budgétaire c'est évidemment le personnel, car l'action sociale n'est pas seulement, évidemment, de l'argent, c'est surtout une action qui vise à l'autonomie des gens et donc il y a une augmentation de 4% au niveau de ce budget. Pour essayer de réduire ces augmentations et de stabiliser, nous allons travailler sur la mobilité interne avec des formations et des évaluations et surtout la motivation du personnel. La dette n'est que de 3,6% et dans cette dette 50% de la dette est l'emprunt de trésorerie que nous avons du contracter pour l'opération Saint-Georges. Cette dette sera apurée en 2013. Autre voie d'économie et la nous sommes vraiment actifs avec la Ville depuis la mandature précédente et je crois que nous sommes les bons élèves de la catégorie Wallonne, d'ailleurs nous aurons fin janvier un Conseil commun de la Ville et du Conseil d'Action Sociale où justement nous débattons des économies d'échelles et de cette collaboration entre la Ville et le CPAS. C'est la première fois que nous réunirons ici dans cette salle les membres de nos deux Conseils. Ce que je vous rappelle quand même c'est que nous avons développé des services communs. L'informatique, le garage, les marchés publics, le patrimoine, management et organisation, sont des services que nous avons en commun. Dans le budget 2008, si j'ai rappelé que la dotation communale n'avait pas diminué, nous faisons quand même un effort supplémentaire au niveau du CPAS de 500.000€ de par la prise en charge d'une partie de Management et Organisation, ce qui est normal et le fait de ne pas facturer à la Ville les article 60 non subsidiés. Alors tout cela évidemment cela veut dire générer des économies mais heureusement, nous avons encore des projets. Je vais vous en citer quelques-uns. D'une part, la nouvelle MRS, elle est en cours de construction. Vous vous rappelez quand même qu'au niveau du développement durable, à ce niveau là, nous avons l'ensemble des possibilités qui sont mobilisées puisque c'est, entre autre, le système du puits Canadien, du chauffage par le sol, le refroidissement du bâtiment par le sol sans conditionnement d'air, que nous avons des toitures végétales, des panneaux solaires photovoltaïque pour l'eau chaude. Nous ouvrirons en 2008 19 lits supplémentaires dans cette maison, que notre beau projet est de développer avec la Ville un accueil social global, nous sommes en train d'aménager l'ancienne chapelle

Saint-Quentin sur le site du CPAS qui aura une double mission, d'une part ce sera un espace de conférences et d'expositions subsidié notamment au niveau de la Région par le Patrimoine et le Tourisme, mais ce sera aussi l'endroit où nous pourrions aussi accueillir toute personne ayant un besoin social, que ce soit le CPAS ou tout autre forme d'aide. Les économies d'énergies on y travaille, la téléphonie sera remplacée et nous développerons un partenariat de plus en plus important via notamment la maison de la vie associative avec la vie associative, puisque l'insertion sociale passe souvent par la mobilisation des gens grâce à un milieu associatif qui est fort développé dans notre région. A moyen terme, Intermezzo nous travaillons dessus avec le service Prévention de la Ville pour ré ouvrir cette structure d'hébergement pour toxicomanes. Politique femmes en détresse, nous travaillons là-dessus pour avoir un accueil et nous allons travailler aussi sur la prévention à ce niveau là, notamment pour la violence dans la cellule familiale. L'accueil des familles monoparentales est aussi un des points que nous voulons développer. A long terme, si nous construisons déjà une nouvelle maison de repos qui est la New MRS, pour 2013, nous allons commencer à travailler sur le remplacement de la Bonne Maison de Bouzanton, qui sera obsolète pour les normes 2013 et que nous compléterons par une résidence service. Alors au niveau des chiffres, le budget du CPAS c'est 55.000.000€. C'est-à-dire le tiers à peu près du budget de la Ville. Vous voyez l'évolution de la dotation communale : en 2002 les recettes du CPAS étaient pourvues par la Ville à raison de 31%, actuellement, nous sommes à 20%. Ce qui veut dire que nous allons chercher l'argent à l'extérieur pour pouvoir continuer à nous développer. Au niveau des dépenses, je vous ai signalé que nos frais de fonctionnement sont à 8,9% avec une diminution de 6,4% et qu'au niveau du personnel l'augmentation est de 4,2%. Non pas due à l'augmentation du nombre de personnel mais du à l'index et aux révisions barémiques et aussi à la RGB qui est maintenant appliquée 20% en plus. Dans 2 ans, la révision générale des barèmes sera accordée à 100%. Charge du personnel du CPAS, je crois que c'est assez important. On vous montre qu'en charge brute, on augmente de 4,3% mais que grâce aux subsides que l'on va chercher et qui eux augmentent de 5,9%, donc notre charge nette n'augmente que de 2,9% par rapport à son augmentation brute, donc c'est tout l'intérêt d'avoir une recherche aux subsides, une cellule projet efficace. Donc pour tous ceux qui ont des idées intelligentes et innovantes, ils s'adressent à notre cellule projet, on étudiera ça avec eux. Budget extraordinaire c'est 7.000.000€ pour tous les travaux qui sont là. Vous les retrouverez dans la note, je ne vais pas insister. Alors en conclusion, on peut dire que l'on est à un moment charnière

car on se rend compte qu'à partir de 2010 – 2011 il sera intéressant de générer des économies complémentaires. Nous comptons beaucoup sur le développement informatique, les nouveaux programmes que nous aurons pour nous permettre de faire des économies, pour augmenter la qualité du service au citoyen et je vous signale quand même que la mission du CPAS c'est avant tout l'action sociale et que c'est évidemment notre raison d'être, raison pour laquelle les économies en action sociale dépendent évidemment de la situation globale de Ville et que nous travaillons surtout dans le développement durable et quand je dis développement durable je tiens à préciser que ce n'est pas exclusivement le taux de CO2, nous y travaillons, mais nous faisons aussi toutes des améliorations au niveau du chauffage sur l'ancien site de l'Administration de la Bonne Maison de Bouzanton et au niveau de GLEPIN où tous les chauffages sont remplacés par des structures beaucoup plus économiques mais quand je parle de développement durable, c'est également des investissements à long terme et c'est surtout aussi une politique d'insertion sociale et d'intégration qui vise à faire en sorte que les gens deviennent autonomes et sortent de cette dépendance puisque l'aide devient de l'action et tout ça en respectant les principes de dignité humaine et surtout d'équité dans l'élaboration des aides et surtout dans l'attribution de ces aides de manière individuelle parce que je dois le dire, un travail efficace et dévoué des conseillers du CPAS est à souligner. Ils se réunissent chaque semaine au niveau du CCSS pour analyser l'ensemble des situations individuelles et je crois que l'on peut les remercier pour le boulot qu'ils font, c'est du beau boulot et c'est pas facile de dire non mais il faut respecter l'éthique et notre besoin d'aider tout le monde. Merci.

Madame HOUDART, Première Echevine : Merci Monsieur le Président. Maintenant je vais passer la parole à Monsieur Richard BIEFNOT qui va nous présenter le budget de la Régie Foncière. Juste une petite mise en place et dans la foulée on vous présente ce budget.

Monsieur BIEFNOT, Echevin : Merci infiniment. Et bien voilà, il me revient de vous présenter le budget 2008 de la Régie Foncière, je vous propose de voir les différents slides pour ce budget. En réalité, pour ce qui est de la Gestion Financière le budget ordinaire 2008, les recettes s'élèvent à 2.333.000€ tandis que les dépenses s'élèvent à 3.694.507€. Ce qu'il convient surtout de constater, vous l'avez là sur ce slide, c'est que l'intervention Communale dans la Régie Foncière est stabilisée puisque vous constatez à quelques euros près, que le montant de l'intervention est identique en 2008 à celui de 2007. Ce qui me paraît plus important c'est effectivement de voir dans le budget

extraordinaire, les différents programmes d'investissements 2008. Comme vous le constatez, un montant de 25.198.991€ est prévu alors que finalement, cela représente par rapport à 2007 près de 200% d'augmentation, voire 221% par rapport à 2006. Tout simplement parce que dans cette tranche du budget, un nombre considérable de dossier sont arrivés à maturité et le détail de ces dossiers, je vous en donnerai quelques uns, permettent de montrer la pertinence et le dynamisme de la Régie Foncière. Ce montant est relativement important, vous l'avez là sous les yeux, les 25.000.000€ qui se décomposent comme suit : un premier poste très important qui représente quasiment 50% de ce poste sont consacré à l'aménagement de biens acquis pour la politique Foncière. Alors, à titre indicatif, il y a le poste, dans ce domaine là, le plus important, consiste aux aménagements dans le cadre de la Politique des Grandes Villes, c'est notamment la poursuite et c'est un montant de plus de 4.000.000€ pour la poursuite de ces projet notamment à la rue Général Leman à Jemappes, à l'avenue du Champ de Bataille à Flénu, à la rue Docteur Jackerye, l'ancien Cocotier que tout le monde connaît, la rue Félix Reghem et la rue Croisette. D'autres dossiers importants dans ce chapitre là, c'est notamment un dossier comme le CALVA d'Havré, pour un montant de 1.640.000€. A savoir que dans ce cadre là, le CALVA d'Havré, le permis unique vient d'être obtenu et il faut souligner que le projet intègre les modifications souhaitées par les associations. Autre point important, on en a parlé tout à l'heure, la réinstallation de la piste de Skate où là nous prévoyons un budget de 125.000€. Toujours dans le cadre des CALVAs, et bien vous savez que ce qui est actuellement appelé la Vieille Commune à Spiennes, et pour ce dossier là, 825.000€ sont prévus, l'architecte a finalisé les plans et nous passerons d'ailleurs ce dossier en janvier prochain. L'aménagement du couvent des Capucins ; autre dossier important, puisque l'on n'est pas loin des 3.000.000 €. Réhabilitation en une dizaine de logement, le permis sera bientôt déposé. Un autre dossier important, c'est le lotissement de la rue Dewitt à Havré pour un montant d'un peu plus 1.000.000€ et enfin l'aménagement de locaux inoccupés aux étages du centre-ville, il s'agit de projets inscrits dans le cadre de l'ancrage communal. Nous attendons, bien entendu, la réaction à ce dossier là qui sera prise par la Région Wallonne. Je vous ai parlé de cette première tranche qui fait pratiquement la moitié de ces 25.000.000€. Le second point qui ne représente pas moins de 40.73% concerne la rénovation et la réhabilitation des centres urbains. Pour la rénovation urbaine, rapidement : c'est Jemappes et diverses opérations au centre-ville pour un montant total de 3.843.725€. La revitalisation, elle, c'est diverses opérations, c'est le quartier Rachot,

Béguinage, la rue des Sars, place du Manège, aménagement de voiries et espaces publics pour un montant de 6.421.505€. Et puis donc, nous en sommes pratiquement à 90%, reste une petite partie qui représente 8,6% qui sont consacrés à l'acquisition pour la politique foncière. C'est notamment le dossier des Nomades qui revient régulièrement pour lequel le Collège maintient sa position pour lequel nous n'avons toujours pas de terrain réellement précis mais que nous remettons parce que nous souhaitons régler ce problème là et un autre dossier qui suit son cours, qui est la stabilisation Foncière des Clubs Sportifs de l'entité. Et puis il reste un peu plus de 1% qui sera dédié à l'acquisition, la démolition, la réhabilitation d'immeubles insalubres, l'acquisition d'immeubles à rénover et la politique des sans abris. Voilà pour ce qui est de ces dépenses d'investissements. Signaler également le budget extraordinaire de la Régie Foncière qui se présente au montant de 453.000€ et qui lui est principalement prévu pour l'acquisition de mobilier, du matériel et l'entretien ainsi que les améliorations apportées au siège social et aux locaux des Services de la Régie Foncière. Nous passons maintenant au deuxième point qui est la gestion du stationnement, les parkings couverts et les horodateurs. La gestion des parkings couverts se termine par un bénéfice global estimé à 271.759€ qui se décompose comme suit ; pour ce qui est du parking de la Halle, pratiquement c'est le statu quo, c'est 31.656€, ce qui représente un peu plus de 1000€ d'augmentation. En revanche, pour ce qui est du parking de la Grand'place, nous arrivons à un boni de 240.103€ alors qu'en 2007 il était seulement de 169.675€. Très clairement il faut expliquer que cette différence provient notamment de la diminution des charges financières de 51.000€ du au fait que le remboursement d'un gros emprunt est arrivé à échéance, fin de cette année. Le budget extraordinaire pour ces parkings couverts prévoit un crédit global de 532.500€ qui est là pour réaliser des travaux d'investissements dans le cadre du fonctionnement des parkings, sur la sécurité, la mise en peinture, l'entretien du système de signalisation électronique et autre. Vous avez sous les yeux les différents montants. Nous arrivons maintenant à l'avant dernier point, aux horodateurs. J'ai oublié de dire que ce bénéfice, concernant les parkings couverts, les 271.759€ seront évidemment intégralement versés à la Ville de Mons. Pour ce qui est des horodateurs, j'y reviens, le bénéfice estimé est au montant de 1.341.223€ qui sera lui aussi intégralement remboursé à la Ville de Mons et pour mémoire, celui de 2007 était de 1.111.891€ mais là aussi, comme dans l'autre cas, principalement cette augmentation est due à l'arrêt d'un gros emprunt qui sera entièrement remboursé au 31/12/2007. Pour ce qui est du budget extraordinaire, 170.257€ sont prévus pour

l'acquisition de matériel horodateur et pour les aménagements divers qui pourraient intervenir durant l'exercice. En ce qui concerne le dernier point qui est la gestion informatique, nous avons au budget ordinaire, la poursuite de la mise en place du plan stratégique établi depuis quelques années et l'intervention communale s'élève à 1.315.565€ soit moins que l'intervention de 2007 qui était de 1.428.000€. C'est simplement une question aussi de gestion, de meilleure gestion je pense, du parc informatique. Dernier point, concernant le budget extraordinaire, un montant de 610.000€ est inscrit pour le remplacement et l'acquisition de logiciels. En ce qui concerne ce budget extraordinaire, comme vous avez pu le constater il est en diminution mais il faut reconnaître aussi et il faut dire que dans le cadre du plan stratégique la Ville de Mons pratique d'avantage la location de matériel plutôt que l'acquisition ce qui explique cette diminution. Voilà, merci de votre attention.

Madame HOUDART, Echevine : Merci Monsieur BIEFNOT, on va remercier également pour le CPAS, toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de ce budget, le personnel, les directeurs et tous les Services qui ont travaillé à l'élaboration de ce budget. Maintenant nous allons donc passer au budget Communal.

Sortie de M. ROSSI = 40 présents

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Peut-être avant de céder la parole à Monsieur l'Echevin des finances, juste quelques mots, chers Collègues, pour vous indiquer, quelques grandes données. Le budget qui va être présenté est un budget dont les dépenses sont de l'ordre de 154.000.000€ et s'il fallait retenir quelques éléments sachez que dans les recettes, le Fonds des Communes intervient pour 20% et les taxes, impôts et tout ce qui revient des citoyens c'est de l'ordre de 43%. Dans les dépenses, juste quelques éléments, dans le personnel, nous avons un peu moins de 36% des dépenses qui concerne les personnels dont les pompiers. Et cela est important. Le fonctionnement de toute la Ville, c'est à peine 9.3% ce qui est un taux extrêmement faible et il y a des montants financiers significatifs de l'ordre de 12.000.000€ pour le CPAS et 12.500.000€ pour la POLICE. Les dépenses globales presque incompressibles représentent la quasi-totalité du budget et je dirais encore un mot, 25% de nos dépenses, ce sont des remboursements des intérêts de la dette, Monsieur l'Echevin expliquera cela et nous reviendrons lors du débat sur les différents aspects. Monsieur l'Echevin, je vous en prie.

Monsieur MILLER, Echevin : Merci Monsieur le Bourgmestre, chers Collègues. Vous me permettez quelques considérations préliminaires avant la présentation de ce projet

de budget 2008. Tout d'abord, première considération, je tiens à rappeler que ce budget est le 8^{ème} élaboré et présenté par la majorité PS – MR qui conduit la Ville depuis les Elections Communales de 2000. Pour ma part, à titre personnel, c'est le 5^{ème} budget dont j'ai la responsabilité en tant qu'Echevin. On s'habitue à tout ! Je le déclare d'emblée, ce budget 2008 est compte-tenu des difficultés réelles qui sont celles de la Ville de Mons, ce budget 2008 est celui dont je suis le plus satisfait. C'est celui qui a exigé de la part de mes Collègues, de moi-même, ainsi que de l'ensemble des services communaux, le plus de travail mais aussi le plus d'engagement responsable au service de notre Ville. Du budget 2007, vous vous souviendrez que j'avais dit que sans être catastrophique, il n'était pas glorieux. Pour l'année qui va débiter, 2008, je répète que, compte-tenu du contexte politique général, compte-tenu des difficultés financière réelles et aucun membre du Collège ne niera l'existence de ces difficultés, le présent projet de budget traduit parfaitement la volonté du Collège tout entier, une volonté que l'on peut résumer par quelques mots : de la rigueur ; de la raison ; des perspectives. Deuxième considération sur laquelle je ne vais pas insister longuement, mais je crois qu'il ne serait pas normal de passer cela sous silence, je veux quand même rappeler la situation de plus en plus en difficile voir déplorable de plusieurs Villes et Communes de Wallonie. Donc, je sais que comparaison n'est pas raison, mais il faut quand même rappeler ce contexte, je vous renvoie à cet égard, à l'étude publiée dans le numéro de novembre du Mouvement Communal, à savoir l'organe officiel de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Le débat qui a lieu actuellement à Namur, au sein du Gouvernement Wallon, notamment à propos de la révision des critères de répartition du Fonds des Communes est bien entendu d'une importance décisive à ce sujet. Par delà les appartenances politiques, je crois que les Conseillers communaux montois ne peuvent que souhaiter des critères de répartition plus équitable. Troisième et dernière considération, elle est peut-être un peu plus ponctuelle mais je tiens quand même à la faire, je me suis contraint en tant que membre du Collège à ne pas réagir à l'un ou l'autre article récemment publié, dans lesquelles les finances communales de Mons étaient évoquées. Je demande qu'on ne m'en tienne pas grief, mais j'ai préféré respecter les règles qui consistent à réserver aux Membres du Conseil Communal la primeur des informations. Le projet de budget 2008 dont j'ai l'honneur au nom de mes Collègues de tracer les grandes lignes n'est pas, contrairement à tel ou tel scénario catastrophe, en déficit. A la différence de ce qui est annoncé par diverses grandes Villes de Wallonie, le budget 2008 de Mons est présenté en équilibre à l'exercice propre. Au budget global, le

solde positif est de 18.848.385€. Boni auquel il faut ajouter 8.118.530€ de provisions restantes après l'application du budget 2008 que je vous présente. Alors, juste un mot de pratique, j'attire l'attention en particulier des Conseillers communaux et des représentants de la presse, sur l'addendum au budget qui vous est présenté. Cet addendum a toute son importance. Au moment où nous avons élaboré le budget 2008 et où nous avons fait imprimer et où nous vous avons adressé les documents, nous savions qu'une décision pouvait encore être prise par le Gouvernement Wallon, elle l'a été en date du 29/11/2007. Il s'agit en résumé d'une recette de transfert, décidée par le Gouvernement Wallon dans sa grande sagesse, de 544.172€ au titre de compensation pour la réduction du Fonds des Communes. Cette modification est importante parce qu'elle a quand même des conséquences sur le tableau récapitulatif qui se trouve en page 96 du document budget ordinaire. Il faut modifier les recettes en conséquence et modifier également le résultat global. C'est un élément plutôt d'ordre pratique, mais n'oubliez pas, Mesdames, Messieurs, qu'il y a cet addendum qui a toute son importance. Quand on reprend l'ensemble des montants, à savoir ceux qui sont repris en page 84 de l'annexe au projet de budget, nous avons des provisions pour un montant de 8.118.530€. Je rappelle quelques éléments. En 2000, au moment de l'entrée en fonction de l'actuelle majorité, un état des lieux avait été établi à la demande de notre Bourgmestre Elio DI RUPO et réalisé par Madame Françoise COLINIA. Cet état des lieux des finances de la Ville a évalué à 20.000.000€ l'ampleur des difficultés structurelles de la Ville de Mons. Nous sommes alors en l'an 2000. La preuve en est que le premier versement qui est opéré via l'aide TONUS est de 19.069.086€. Compte tenu de cet héritage, en 2001 – 2002 le budget a été présenté en déséquilibre. Les années se sont succédé et il est vrai que pour atteindre l'équilibre au budget 2007 il a fallu utiliser davantage de fonds propres ou de provisions. Le solde structurel à financer étant remonté à 13.084.000€. Cette situation défavorable s'est d'ailleurs vue confirmée par les comptes 2006. Il ne faut pas se dissimuler chers Collègues, que le mécanisme TONUS entraîne en effet des effets secondaires puisqu'il s'agit d'emprunts dont la Ville doit assumer la charge et qu'en outre les montants attendus tardent parfois à être versés. Pour le budget 2008, le Collège, l'ensemble de mes Collègues, a donc décidé de faire encore davantage preuve de rigueur. En effet, début octobre 2007, quand nous avons entamé les discussions politiques pour l'élaboration de ce budget, la plus mauvaise projection établie par mes services prévoyait un solde structurel à financer de 16.242.000€. C'est à cela que nous nous sommes attaqués durant les semaines qui

viennent de s'écouler. A la suite de tout un ensemble de mesures d'économies décidées par le Collège, lesquelles, j'attire fortement votre attention là-dessus, s'ajoutent à des mesures d'économies déjà prises les années antérieures. A tel point que, et Monsieur le Bourgmestre vient de le rappeler, les dépenses de fonctionnement de la Ville de Mons, aujourd'hui, ne représentent plus que 9.3% du total des dépenses de la Ville. Donc on essaye de limiter au maximum les dépenses inutiles mais aussi utiles mais on ne peut pas faire non plus saigner une pierre. Et donc il faut maintenir un degré d'activité dans la Ville de Mons. Nous avons également opéré plusieurs opérations liées à une gestion dynamique de la dette. Vendredi dernier, ceux qui étaient présents en commission des finances ont entendu un exposé de l'agent de DEXIA qui est venu nous expliquer que depuis 5 ans les différentes mesures de gestion active de la dette, ont fait économiser 785.000€ à la Ville de Mons. Uniquement en étant attentif aux taux de remboursements. Ainsi nous avons également opéré des choix budgétaire. Le solde structurel se réduit de 16.000.000€ à 11.137.031€ lorsque l'on a introduit la mesure prise par le Gouvernement Wallon récemment à propos de 544.000€ dont je vous parlais. C'est-à-dire, et ça j'y insiste beaucoup, parce que c'est le signe de la volonté du Collège de continuer à maîtriser les finances et le budget de la Ville, c'est-à-dire 2.000.000€ de moins qu'en 2007. Donc budget initial 2007 était de 13.000.000€ et plus et nous sommes maintenant à 11.137.000€. Donc il y a une amélioration de l'ordre de 2.000.000€ et de 404.000€ par rapport à 2006. Ce solde structurel est rencontré via 6.850.000€ d'aide TONUS et encore une fois, l'aide TONUS elle n'est pas quelque chose que l'on octroie à la Ville de Mons pour les beaux yeux de l'Echevin ou de l'Echevine précédente, c'est simplement parce qu'il y a la reconnaissance du fait que la Ville de Mons a des obligations et des contraintes et qu'elle a besoin des moyens financiers pour y faire face. 6.850.000€ d'aide TONUS, ce qui nous amène à une utilisation de provision de 4.287.000€ soit 2.78% des recettes totales. Des provisions que nous avons constituées à cet effet et qui y sont affectées. Ce prélèvement sur provision était pour le budget initial de 2007 de 6.184.635€, on retrouve donc cette variation, cette réduction de l'ordre de 2.000.000€. Alors, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, je n'ai pas dit que tout était merveilleux et que l'avenir budgétaire de la Ville de Mons était maintenant totalement dégagé. Nous connaissons une situation difficile. Mais ce que je veux vraiment vous communiquer, c'est qu'à travers le projet de budget 2008, le Collège affirme sa volonté de maîtriser ces difficultés et d'y apporter des réponses sans mettre à genoux la Ville de Mons. Alors, je sais qu'une année budgétaire n'est pas l'autre,

comparaison n'est pas toujours raison, mais comme me l'avait dit un jour un ancien Echevin des Finances, qui a d'ailleurs été cité tout à l'heure par Madame MERCIER, feu Jean-Claude CARPENTIER, l'expérience apprend qu'un budget est quelque chose d'impalpable mais aussi d'extrêmement mobile, d'extrêmement vivant et les choses bougent. Il faut essayer de garder raison dans tout cela. Mais je prétends que l'amélioration grâce à la volonté, à l'action et aux décisions du Collège, cette amélioration est bel et bien inscrite noir sur blanc dans les documents qui sont à la disposition de tous. Je rappelle donc quelques chiffres clefs, ils ont déjà été cités par Monsieur le Bourgmestre, au global, un boni de 18.848.000€, à l'exercice propre un équilibre recettes/dépenses pour 154.186.000€, une intervention TONUS de 6.850.000€ et un prélèvement sur provisions de 4.287.000€, le tout nous laissant des provisions pour plus de 8.000.000€. Mesdames, Messieurs, vous comprendrez, chers Collègues, que l'ensemble des membres du Collège, tiennent à insister particulièrement sur le fait que ce résultat est atteint sans augmentation du taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, lequel est resté à 8% alors que la circulaire permettait de monter à 8.8%. Ce taux reste inchangé à la différence des décisions sur lesquelles il ne m'appartient pas de me prononcer mais qui ont été évoquées dans l'article que je citais tout à l'heure. J'en arrive à la conclusion, si j'ai davantage insisté dans ma présentation sur l'aspect « rigueur », je voudrais terminer par les deux autres termes que j'ai utilisés, à savoir ceux de « raison » et de « perspectives ». L'ensemble de mes Collègues du Collège s'est refusé à prendre des mesures qui à terme, iraient à l'encontre du bien être de nos concitoyens ainsi que du développement de notre Ville. Par exemple, assurer la propreté, est un combat constant. Un combat qui coûte très cher. Il eut été tentant de réduire l'un ou l'autre ramassage par exemple et de pouvoir en conséquence inscrire une somme moindre dans le budget ou bien encore cesser d'investir en matière sportive, ou bien encore de cesser d'investir en matière culturelle, ou bien dans le tourisme. A terme cela eut tué toutes possibilités de redressement et de redémarrage pour nos concitoyens. Nous avons donc continué à financer comme il se doit la Police, les services de Pompiers de même que nous n'avons pas sabré dans les dépenses sociales, Marc BARVAIS l'a expliqué, ni non plus taillé à la machette dans les services communaux. En clair, il n'y aura pas, quoi qu'en disent certains, d'opération, ici à Mons, il n'y aura pas d'opération Volkswagen Forêt au niveau de notre Administration communale. L'ensemble des départements gérés par mes Collègues, l'ensemble de ces départements va pouvoir continuer à répondre le mieux possible, compte tenu des difficultés

financières réelles, je le répète, mais va pouvoir continuer à répondre le mieux possible aux besoins de la population et c'est là, me semble-t-il, faire preuve de raison. Enfin, au point de vue des perspectives, vous m'excuserez, vous excuserez l'Echevin des Finances, de souligner l'accroissement du rendement fiscal à taux inchangé tant pour l'IPP que pour le précompte immobilier. Je crois qu'il y a là le signe d'un frémissement peut-être encore ténu mais autant il est difficile de sortir d'un cercle vicieux, d'un cercle infernal, de l'appauvrissement, qui finalement contamine tout l'ensemble des activités d'une Ville, autant je crois que le contraire peut-être vrai. Si ce frémissement peut se maintenir, notamment grâce à la poursuite de nos efforts, en continuant à surveiller l'évolution de la dette comme l'a souligné Monsieur le Bourgmestre, de continuer à maîtriser l'évolution de la masse salariale, de poursuivre la recherche de toute source de subsidiation ou de financement, je crois que de cette façon là, nous pourrons assurer, nous pourrons participer à cette relance. C'est donc à ce dynamisme que mes Collègues du Collège et moi-même, ainsi que les membres des groupes de la majorité, espérons de toutes nos forces pouvoir contribuer, je vous remercie pour votre attention.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur l'Echevin. La discussion est ouverte. Chers Collègues sur l'ensemble des points, 7, 17, 44, 14, 15, 33 et 16. Je vous en prie.

Madame PREVOT, Conseillère : Merci Monsieur le Bourgmestre. Je voudrais intervenir sur le budget du CPAS. Effectivement c'est peu dire que le CPAS a beaucoup évolué depuis la précédente mandature. Restructuration, multiplication des services, meilleure gestion financière et ça nous le reconnaissons volontiers. Mais tout n'est pas rose pour autant et là Monsieur le Président, vous allez voir que je vous rejoins sur bien des points, ma réflexion et ma conclusion cependant ne seront pas tout à fait les mêmes que les vôtres. Sous la pression de l'idéologie libérale, le Gouvernement Fédéral a accentué les mesures qui pèsent sur les finances des Communes et des CPAS. La réforme fiscale, la libération de l'énergie et vous en parlez vous-même dans votre note de politique générale, la chasse aux chômeurs. Je rappelle qu'après 2 entretiens, les personnes qui n'ont pas prouvé qu'elles faisaient assez d'efforts pour chercher de l'emploi, sont sanctionnées. Une bonne partie de ces exclus du chômage ne peuvent que se tourner vers les CPAS et à Mons, il s'agit de plus de 200 personnes cette année, à cette date. Le phénomène en plus est généralisé et il s'accroît, il y a 4 fois plus d'exclusions en Wallonie que l'an dernier. Les chiffres statistiques officiels s'inversent. On a moins 1.5 pour le chômage, mais on a 2.7 en plus pour le revenu d'intégration

social. La facture va être énorme pour les CPAS, on parle de plus de 12.000.000€ et pour des effets positifs proches de 0. Mais à qui donc profitent ces mesures ? Certainement pas à la population. Elle s'appauvrit de manière choquante et en particulier à Mons. Entre 1994 et 2004, le revenu moyen par déclarant y a baissé de 1.33% alors que sur la même période il a augmenté de 5.6% en Région Wallonne et de 9.4% pour l'ensemble de la Belgique. Aujourd'hui, il serait même question d'une limitation des allocations dans le temps. Mais qui donc accueillera les personnes concernées sinon les CPAS ? Vous disiez Monsieur MILLER, qu'au niveau de la Ville on n'avait pas touché à la dotation sociale. Je ne suis pas tout à fait d'accord. La dotation, 11.200.000€ est identique à celle de 2007, à celle de 2006, elle a même diminué de plus ou moins 10% depuis 2003. Et malgré cela, la Ville a demandé des efforts supplémentaires comme le signalait Monsieur BARVAIS. Le CPAS aura donc en charge le coût des employés dit « article 60 », soit un montant de 513.000€, ce qui est quand même là, une façon de diminuer la dotation ou alors je n'ai pas tout compris... Le Fonds de réserve du Centre pour arriver à l'équilibre a été écorné d'un tiers pour le budget 2008. Au rythme actuel, vous l'avez dit également, il ne permettra pas de tenir longtemps, jusqu'à 2009 et c'est demain. Or le travail social, touche un public de plus en plus large, de plus en plus précaire, en situation de plus en plus précaire et avec une surmultiplication des problèmes et pas des moindres. Soins de santé trop coûteux, manque de logement, surendettement. Vous avez rappelé que les appels d'urgence augmentent de manière énorme. Il faut toujours faire plus avec moins de moyens, comment va-t-on répondre à toutes ces personnes ? Il y a bien sûr des besoins importants qui restent insatisfaits et je donnerais l'exemple suivant, vous avez parlé à moyen terme que le projet était une structure d'accueil pour les femmes en détresse. Je vous rappelle quand même qu'au début de la mandature précédente, ce projet était déjà dans l'air avec une demande énorme des personnes concernées. Cette structure d'accueil est reportée en 2010. Par ailleurs, la main tendue à la population qui était le budget participatif est vraiment réduit à la portion congrue. Pendant 2 ans, 25.000€ prévus pour les actions citoyennes n'ont pas été utilisés. Elles ne figurent d'ailleurs plus au budget, sauf erreur. On le voit, les problèmes de finances sont énormes, ils entraînent une course obligatoire aux subsides et là tout n'est pas vraiment très positif parce que cela force à penser aux subsides avant même de penser au projet en lui-même. Donc beaucoup de fatigues inutiles et de temps perdu. Les difficultés, sinon les échecs de certains de ces projets à produire ce que l'on attendait d'eux, a évidemment aussi induit un coût et

sinon un manque de recettes et je ne citerais qu'un exemple que vous connaissez bien, je pense à « CAP AU VERT », une coopérative à finalité sociale dont le CPAS devra éponger les dettes d'emprunt. Par ailleurs, il faut quand même citer certaines dépenses aussi qui me paraissent excessives. La téléphonie avec près de 300.000€ explose malgré nos efforts. Parce qu'en 2006 déjà, vous disiez avoir pris des mesures drastiques, les sites étaient reliés, des relevés sont faits par agent, un même opérateur Ville et CPAS est pressenti, mais rien n'a vraiment évolué et nous serons attentifs à ce que les mesures prises portent leurs fruits pour cette année qui vient. Ce serait une économie fort positive puisqu'elle ne toucherait pas le service aux personnes. Enfin, il faut quand même parler de cette construction de la nouvelle maison de retraite d'Havré qui nous inquiète fort. On parle déjà d'une hausse de 10 à 15% de l'intervention de la Ville dans les charges de dette et rien n'est encore sorti du sol. Les honoraires d'architectes défilent. Le montant initial me semblait-il avoisinait les 20.000.000€. Nous ne voudrions pas recommencer l'expérience du BAM. Je suppose que vous informerez régulièrement le Conseil de l'Action Sociale sur l'évolution de ces dépenses. En conclusion et face à des besoins sociaux grandissants, ce budget révèle des budgets en diminution en termes réels et cette contradiction ne nous permet évidemment pas de voter ce budget. Je vous remercie.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci Madame. Je cède la parole au groupe CDH.

Monsieur BAILLY, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre. Mesdames et Messieurs les Echevins, mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs, dans LE SOIR du 19 octobre dernier, le Bourgmestre annonçait un budget 2008 difficile et même encore plus difficile que celui des autres années. Selon ce quotidien, le Collège avait entamé une réflexion visant à dégager des pistes d'économies au départ des dépenses. Au vu de la situation financière plus que préoccupante dans laquelle se trouve notre Ville, nous ne pouvons que partager le constat du Bourgmestre, le budget 2008 est plus difficile encore que celui des autres années. Il semble néanmoins que la réflexion n'ait pas permis au Collège la mesure des difficultés qui s'annoncent. A politique inchangée, la Ville risque d'ici 2012, de faire face à un déficit cumulé avoisinant les 75.000.000€. Le groupe CDH plaide pour un réel changement de cap de la politique budgétaire et ne peut donc s'associer à celle qui nous est présentée aujourd'hui sur le fond. L'analyse financière de la Ville de Mons est déficitaire. En effet, malgré la présentation d'un budget 2008 en équilibre, les recettes ne suffisent plus à couvrir les dépenses. La Ville de Mons est déficitaire aujourd'hui, début 2008, mais elle le sera encore plus demain en 2009. Le

budget 2008 qui nous est présenté affiche à l'ordinaire un équilibre à 154.186.384€ mais comme le montre le tableau repris à la page 90 du rapport de présentation, cet équilibre n'est atteint qu'après un ajout aux recettes de prélèvements pour un montant total de 11.681.204€ ainsi sans tenir compte de ces prélèvements, les dépenses montent à 153.936.384€ et les recettes à 142.505.180€, ce qui représente un déficit de 11.431.204€. Pour combler ce trou, la majorité trouve l'appoint d'une part en empruntant une somme de 6.850.000€ à la Région Wallonne Fonds Tonus et d'autre part, en puisant dans les réserves de la Ville un montant de 4.287.031€, montant corrigé après l'addendum. L'équilibre du budget 2008 est donc un équilibre de façade, c'est-à-dire un équilibre qui cache un déséquilibre structurel de plus de 11 millions d'euros. Demain, c'est-à-dire à partir de 2009, le déficit virtuel de l'année 2008 deviendra une réalité comptable, dès 2009, en effet, plus possible de masquer le déficit structurel par des appoints extérieurs. Le montant emprunté à la Région Wallonne via le Fonds Tonus, il faudra bien évidemment rembourser les intérêts. Les réserves ne sont pas inépuisables : suite aux prélèvements antérieurs en effet, le fonds de réserve ordinaire est aujourd'hui complètement épuisé ; il reste les provisions et c'est là-dedans que la majorité puise pour faire l'appoint de son budget 2008 mais les provisions non plus ne sont pas inépuisables. La page 84 de l'annexe en donne le détail exact : en prélevant pour l'appoint 2008 des provisions d'un montant de plus de 4 millions d'euros, la majorité les réduit d'un tiers ce qui porte le solde à 7.768.000€, bref encore deux fois puiser et il n'y aura plus rien. Par ailleurs, inutile également de rappeler que les provisions, en principe, c'est un budget réservé pour des dépenses futures ciblées, en principe inévitablement on parle ici des sommes nécessaires pour couvrir, par exemple, les départs à la retraite des employés et des ouvriers communaux. Le seul montant qu'on continue à approvisionner c'est les 250.000€ annuels dans le cadre de Mons Capitale Culturelle 2015. En d'autres termes, prélever dans les provisions c'est un peu comme si un père de famille utilisait le compte épargne constitué pour payer les études de ses enfants pour éponger le déficit imminent de son budget familial. Les provisions, ce n'est pas fait pour ça. Et quand les enfants sont en âge de scolarité, que fait-on ? Un nouvel emprunt, peut-être. La Ville de Mons est en situation de déficit structurel et si l'on veut connaître l'ampleur exacte de ce déficit, il convient encore d'ajouter au trou 2008 de 11.431.000 €, une somme de 6.563.000€ qui correspond au prélèvement opéré en 2007 sur le fonds de réserve ordinaire pour combler le déficit 2007. Prélèvement qui ne manquera pas de se reproduire en 2008, on arrive ainsi à une somme avoisinant les

18 millions d'euros, un déficit structurel estimé environ à 15.000.000€ correspondant environ à 10 % des dépenses. Si jusqu'ici, la majorité a pu atteindre un équilibre de façade en empruntant et en puisant dans les réserves, ce ne sera plus possible dès 2009. L'épuisement de toutes les réserves ainsi que la fin du Fonds Tonus conduiront la Ville à présenter un budget en déficit. Ce déficit cumulé conduira notre Ville à présenter en 2012 un déficit abyssal. Je rappelle enfin qu'en application de la règle du tiers boni et en partant d'un boni cumulé de 18.000.000€ pour l'année 2008, à supposer qu'il soit reporté comme tel à 2009, la Ville sera contrainte par la Région à revoir sa copie sous peu. Analysons les dépenses ordinaires, le montant total des dépenses passe de 162.580.520€ à 154.186.384€, ce qui représente une baisse de 8.394.136€, autrement dit une baisse de 5 %. Néanmoins, ce montant de 8.394.136€ est quasiment entièrement absorbé par une diminution des prélèvements de 7.621.473€. Qu'est-ce que cela signifie ? Ceci veut dire que le montant réel des dépenses hors prélèvement reste quasiment constant et que la diminution du montant total des dépenses se fait au prix d'une suppression quasi-totale des provisions. Ainsi, non seulement les dépenses restent quasi constantes mais par ailleurs on réduit pour 2008 notre capacité de faire face aux dépenses supplémentaires et inévitables à venir auxquelles les provisions sont en principe destinées je viens d'en parler, je ne vais pas y revenir. Au niveau des dépenses de personnel, elles passent de 54.698.677€ au budget 2007, adapté à 55.075.459€ en 2008, ce qui représente une hausse moyenne de 1 %. Néanmoins, cette hausse moyenne de 1 % cache des variations importantes selon des départements visés. Ainsi, le personnel de l'administration générale augmente de 3 % et celui de l'éducation populaire et des arts de 6 %, par contre, celui du logement et de l'urbanisme baisse de 18 %. Nous restons très critiques face à cette évolution. D'abord, parce que le montant total des dépenses de personnel continue à augmenter, on est loin des 10 % de baisse des dépenses mais aussi parce que les variabilités internes nous inquiètent. Nous savons tous par exemple que le service de l'urbanisme manque de moyens en personnel. Nous accusons des retards considérables dans l'octroi des permis, ce qui cause des préjudices graves, notamment aux entreprises, PME et professions libérales qui doivent pouvoir compter sur une administration efficace et rapide. Au Conseil communal du 23 avril dernier, notre collègue Guillaume HAMBYE avait insisté sur cet aspect : 80 % des recettes communales viennent des additionnels au précompte immobilier et à l'IPP. Donc, la seule façon d'augmenter les recettes c'est d'augmenter le nombre d'habitants. Quelle décision a été prise pour améliorer l'efficacité du service de l'urbanisme ? Ne

faut-il pas augmenter le personnel ? Mons, 100.000 habitants, le développement économique va de pair avec le développement immobilier. Le service est-il capable de répondre dans les 24 heures à une demande du monde économique ? Dans sa réponse, l'Echevin Monsieur BIEFNOT avait confirmé un écart extrêmement réduit pour le traitement des dossiers donc des délais évoqués, 24 heures restait selon lui une utopie. Manifestement, avec une diminution de 18 % au budget 2008 dans les dépenses de personnel aux services du logement et de l'urbanisme, le Collège entend reléguer ad vitam l'amélioration de l'efficacité de ce service au rang d'utopie. Par contre, nous remarquons que les dépenses de personnel aux services de l'administration générale augmente, elle de 16.555.230€ soit une hausse de 3 %. En valeur absolue, tout au moins, c'est un montant colossal. N'avait-on pas parlé de rationalisation du service public ? Au niveau des frais de fonctionnement, ils passent de 14.482.015€ au budget 2007 adapté, à 2008 à 14.416.845€, ce qui représente une baisse en valeur absolue tout à fait minime de 65.169€. Quelques remarques : premièrement, le montant total des frais de fonctionnement : 14.400.000€ reste en 2008 particulièrement élevé, il représente 9,35 % des dépenses totales, la baisse minime de 65.169€ ne suffit pas à inverser la tendance de manière significative ; deuxièmement, l'analyse des ratios 2007 et 2008, dépenses de fonctionnement sur dépenses totales, indique même une tendance à la hausse : 9,10 % en 2007 à 9,35 % en 2008. Troisièmement, l'emploi. Dans la discussion sur le budget 2007, notre collègue, Savine MOUCHERON notait déjà : au vu du budget, l'emploi ne semble pas une priorité alors que les pistes sont nombreuses. L'élaboration d'un plan de relance économique adapté aux besoins d'emploi de Mons : prospection et démarches d'investisseurs, redéfinition de la mission de l'IDEA en matière de développement économique, ouverture de Mons sur Bruxelles, éveil à l'esprit d'entreprise chez les élèves de l'entité. Je tiens également à rappeler au Collège les termes de son propre programme de législature. Je cite « l'emploi constitue un objectif majeur, création d'emplois nouveaux via des initiatives locales, en priorité via la création d'activités, favoriser l'embauche des demandeurs d'emplois en collaboration avec la mission régionale pour l'emploi : le CPAS, Pro-Action, l'AELE et le FOREM. Mobilité, remise à l'emploi des minimexés via l'article 60, programme de formation transitoire, privilégier les parcours d'insertion professionnelle, soutenir la création d'entreprise dans des entreprises d'économie sociale, renforcer les concertations avec les organisations sociales, syndicales et patronales, coordonner le travail des structures d'accompagnement à la création d'entreprises notamment via la transformation du

service économique de la Ville en guichet unique de l'investisseur. Politique de recherche des investissements potentiels plus pro-active en synergie avec les institutions locales IDEA, Maison de l'Entreprise, Invest, Mons Borinage Centre, Ecomons ». Au vu des engagements pris par la Ville et que je viens de rappeler, je ne peux que m'étonner du manque de moyens budgétaires affectés à la politique de l'emploi. La seule rubrique explicitement réservée à l'emploi mentionne un montant de 10.000 euros soit un montant en baisse de 33 % par rapport à 2007, le budget 2007 était de 15.000 euros. Ce montant de 10.000€ affectés à la politique de l'emploi, c'est-à-dire 0,01 % des dépenses totales pour 2008, c'est 20 fois moins que le subside donné par la Ville à la RCA pour l'installation du marquoir au stade de Mons Arena. Au vu des moyens budgétaires affectés à la politique de l'emploi et à sa présentation dans le budget 2008, cette politique reste secondaire pour les mandataires de la majorité. Deuxièmement, le chiffre indiquant une baisse quasi nulle des dépenses de fonctionnement est par ailleurs conditionné par l'effort imposé aux services communaux de réduire de 450.000€ le montant de leur prévision initiale. En commission des finances, vendredi dernier, nous avons posé la question de savoir comment ce montant de 450.000€ avait été établi. Quelle a été la réaction des services et quelle stratégie a été mise en place pour obtenir effectivement cette diminution ? Aucune réponse n'a pu nous être fournie. Ce montant a donc été soustrait des dépenses sur une base purement arbitraire afin de limiter autant que possible le montant total des dépenses et de réduire ainsi le déséquilibre. Mais aucune stratégie n'a été mise en place pour obtenir effectivement cette économie malgré tous les efforts déjà déployés antérieurement pour réduire les frais de fonctionnement, le budget 2008 indique un statut-quo par rapport à 2007. Tout conduit donc à penser que l'économie envisagée ne sera pas réalisée et qu'au contraire une modification budgétaire viendra en cours d'année compenser cette sous-estimation artificielle. Troisièmement, on constate enfin que l'augmentation de la dotation communale à la zone de police Mons-Quévy est de 0 %. Là aussi on nage en pleine illusion malgré l'évolution de la criminalité, malgré les déficits auxquels les services de police sont confrontés jour après jour et malgré les responsabilités nouvelles qui leur incombent, la majorité accorde à la zone de police une dotation identique à celle de l'année dernière, ce qui correspond à une baisse de la dotation en termes réels, inflation comprise. Le budget du CPAS. Avant tout chose, je veux adresser mes félicitations au Président du CPAS qui contrairement au Collège a fourni en temps utile une note de présentation générale remarquable, la Ville pourrait manifestement s'en inspirer. Sur le fond, la

première chose qui frappe lorsqu'on analyse le budget 2008 du CPAS, c'est le nouveau prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire de 3.222.670€ soit 6 % du budget, prélèvement indispensable pour présenter un budget en équilibre. Ce qui est plus inquiétant, c'est que le prélèvement devient une habitude, le déficit n'est pas ponctuel mais bien structurel, suite à ce nouveau prélèvement, les fonds de réserve s'élèvent désormais à 6.000.000€. En d'autres termes, encore deux fois puis plus rien. Cette situation semble reproduire à peu de choses le scénario de la Ville. Il est frappant également de constater que la part du personnel dans le total des dépenses hors RMS représente 41,3 % alors que dans les CPAS wallons des villes de plus de 50.000 habitants, ce poste représente plus ou moins 38 %. La même remarque peut être faite pour les dépenses de fonctionnement qui représentent près de 8 % à Mons contre 5,8 % ailleurs. Tout aussi marquant est le poids des dettes dans les dépenses. En effet, s'il n'est pas normal d'utiliser un financement par emprunt pour des biens de consommation courante alors que ce mode de financement devrait être réservé à des investissements plus conséquents, est-ce bien normal d'acheter 15 calculatrices pour 1349€ et de les financer par un emprunt à 5 ans ? Pour conclure, nous ne pouvons que relayer les inquiétudes du Président du CPAS, l'intervention décroît, les réserves s'épuisent et les dettes iront croissant. Les investissements MRS accélérant le mouvement, aucune solution structurelle n'est en vue pour redresser la situation. Au niveau des prélèvements, comme déjà signalé précédemment le montant des prélèvements est réduit en 2008 de 97 % passant de 7.871.000€ à 250.000€. Qu'est-ce que cela signifie ? Ceci veut dire que non content de prélever le tiers des provisions cumulées pour augmenter les recettes, la majorité réduit à peau de chagrin les dépenses de prélèvement pour 2008 destiné à reconstituer les provisions. L'objectif est clair, il est évidemment de réduire l'écart entre les recettes et les dépenses, comme déjà signalé néanmoins les provisions ne sont pas faites pour ça et par ailleurs on hypothèque encore davantage le paiement des dépenses pour lesquelles les provisions avaient été constituées. Pour l'année 2008, la majorité a choisi de conserver un seul prélèvement, celui de 250.000 € pour la constitution du fonds Mons Capitale Européenne de la Culture. Sur ce point aussi, le groupe CDH confirme son opposition à la politique adoptée. La constitution du fonds Mons Capitale Européenne de la Culture indique que la majorité entend reporter à plus tard la construction d'un projet culturel mobilisateur, le grand soir ce n'est pas en 2015, mais que fait-on entre-temps ? Nous soutenons le projet Mons 2015 mais souhaitons qu'il soit la concrétisation d'un travail qui débute aujourd'hui avec tous les

acteurs du monde culturel et avec les citoyens. Nous plaillons pour la mise en place d'un réel espace de débats démocratiques qui puissent avec tous les acteurs en présence décider de l'affectation des moyens disponibles dont les sommes déjà provisionnées en l'état actuel des choses, la fondation Mons 2015 n'est pas cet espace démocratique. Le programme d'investissement, lui, est arrêté à 17.779.080€ à l'exercice propre et conduit à un déficit de 1.584.995€. De manière générale, nous sommes particulièrement inquiets par la charge d'emprunt qu'un tel programme d'investissement implique. En effet, la question cruciale est de savoir quels emprunts arrivent à échéance en 2008 car en investissant en 2008 des sommes supérieures à celles qui correspondent aux emprunts échus, la Ville alourdira la charge de la dette sachant qu'on est déjà au maximum de l'étalement. De manière particulière, nous voulons lancer un débat sur l'opportunité de certaines dépenses : la fontaine publique, budget récurrent de 50.000€, le Collège pourrait-il à ce sujet nous informer sur la situation des problèmes qui affectent la fontaine de la Grand-Place toujours à l'arrêt ? La cascade d'Hyon, pourquoi plus de crédit en 2008 ? Le Musée Duesberg, 10.000€ d'honoraires d'auteur de projet sont prévus, le Musée Duesberg est l'un des seuls musées déficitaires de la Ville. Par ailleurs, on a entendu que le musée déménagerait. Dans ce cas, pourquoi investir si le musée déménage ? Au niveau des transferts, la taxe inhumations, en réponse à une question posée en commission, nous avons appris que la taxe inhumations passe en 2008 de 50€ à 150€ par inhumation. Soit un triplement du montant. Sans vouloir faire d'humour noir, je constate que la mort coûtera à Mons trois fois plus cher en 2008 qu'en 2007, ce qui n'ira pas sans poser certains problèmes financiers.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Vous voyez l'action psychologique que nous jouons pour maintenir nos concitoyens en vie.

Monsieur BAILLY, Conseiller : Mais je n'en doute pas, il faut qu'ils paient des impôts mais ils en paient aussi en mourant, bien malheureusement. Alors les taxes ne sont évidemment jamais agréables mais peut-être certaines sont moins pénibles que d'autres. Sur la forme, je terminerai mon analyse par ce qui nous semble moins fondamental que ce qui a déjà été évoqué sur le fond mais néanmoins important pour nous, les mandataires de l'opposition, je veux parler des nombreux obstacles de forme auxquels nous sommes confrontés. On a parfois tendance à considérer de telles revendications comme des arguments dilatoires qu'on énonce pour embêter ceux qui travaillent quand on n'a rien à dire. Et pourtant, ne dit-on pas aussi que la forme, la procédure et les règles de légalité sont gardiennes de la liberté. Elles nous permettent à nous,

mandataires de l'opposition, d'exercer un contrôle démocratique utile sur l'action de la majorité et d'assumer tout simplement notre fonction. Force est néanmoins de constater que ces considérations ne semblent pas préoccuper grandement la majorité. Je commencerai par le rapport de présentation, comme la loi l'impose, nous avons tous reçu dix jours avant le Conseil, les documents relatifs au budget ainsi qu'un rapport d'activités 2006 et un rapport dit de présentation. Selon la circulaire budgétaire du 4 octobre 2007, je cite « le budget doit obligatoirement comprendre le rapport synthétisant le projet de budget et définissant la politique générale et financière de la commune tel que prévu à l'article L 1120-23. Ce rapport ne peut se limiter à quelques données ou considérations trop générales mais doit constituer un document véritablement circonstancié qui permet une vision claire et transparente de la gestion communale » fin de citation. De toute évidence, le rapport de présentation fourni ne pouvait constituer une telle note de politique générale donnant des informations détaillées sur la politique générale et financière que la Ville de Mons s'entend mener en 2008 sous l'éclairage des choix posés. Cette note comporte en effet 12 pages en tout, budget ordinaire et extraordinaire, l'information donnée étant tout à fait insuffisante et parcellaire. Quelle ne fût pas dès lors notre surprise lorsqu'en commission des finances de vendredi dernier, à savoir le deuxième jour ouvrable avant le Conseil, nous avons appris parce que nous avons posé la question, qu'il existait une note de politique générale 2008 qu'il nous était loisible de photocopier dès le vendredi soir, c'est tout à fait inacceptable. Cette note est le seul document qui donne, comme la réglementation le requiert, les informations nécessaires pour se faire une idée de la politique générale suivie par la majorité à travers l'élaboration du budget. Elle devrait être transmise en même temps que le reste du budget et non deux jours avant le Conseil. Ceci pose également la question de l'opportunité de placer la commission finances aussi proche dans le temps de la réunion du Conseil. Un tel délai ne donne à personne le temps utile pour approfondir certains sujets. Je voudrais ensuite également regretter publiquement l'absence de désignation pour le budget 2008 d'un réviseur comme ce fut le cas l'année dernière par exemple. Le travail effectué par un réviseur indépendant aurait permis de donner sur le budget 2008 un éclairage forcément utile. Enfin, nous nous inquiétons de l'absence dans les documents fournis aux mandataires de documents qui selon la circulaire budgétaire du 4 octobre 2007, page 14, doivent être fournis en même temps que le budget sous peine de sanctions appliquées par l'autorité de tutelle, il s'agit en particulier de la délibération décidant de la dotation accordée à la zone de police des

bilans et des comptes des ASBL pour lesquelles la commune verse une dotation de plus de 25.000 euros à savoir notamment l'ASBL Nouvelle Bibliothèque des Comptes du Hainaut, ASBL Centre Montois des Fêtes et Animations, ASBL Mons Sports. Pour résumer notre position, le groupe CDH part du constat que la situation financière de la Ville est déficitaire. Elle est déficitaire, parce que comme ce fut le cas en 2007, les recettes ne suffisent plus à couvrir les dépenses. C'est déjà le cas en 2008 où l'écart est déjà de plus de 11 millions d'euros. Ce sera aussi le cas à l'avenir puisqu'on s'attend à faire face en 2012 à un déficit cumulé qui sera impressionnant. Le groupe CDH votera aujourd'hui contre le budget 2008, nous voterons contre le budget non pas en raison du déficit constaté mais parce que la politique budgétaire menée par la majorité pour y faire face n'est pas la bonne. Elle n'est pas la bonne pour les raisons suivantes :

Premièrement, parce que les techniques utilisées par le Collège pour boucher le déficit de plus de 11.000.000€ ne sont pas les bonnes, les dépenses continuent de croître sans rupture de tendance pour combler l'écart entre les dépenses grandissantes et les recettes insuffisantes, la majorité puise dans les réserves puis dans les provisions et nous avons montré à quel point ce choix risque de causer des dégâts difficilement réparables ; comme cela reste insuffisant, on continue à emprunter notamment via le Fonds Tonus, maintien de l'aide à un montant quasi égal à 2007, augmentant ainsi les charges de la dette qui font que la boule de neige, dégradation des ratios d'endettement, ratio dépense de la dette sur dépense totale est égale à 24,45% en 2007 et passe à 25,36% en 2008. Mais ainsi qu'on a pu le montrer, ni les réserves ni les provisions ne sont inépuisables, le Fonds Tonus prendra fin en 2009 et tous les emprunts devront continuer à être remboursés. Deuxièmement, ensuite parce que les choix budgétaires qui sont posés traduisent des options politiques que nous ne partageons pas ; poursuite de l'augmentation des dépenses de personnel avec toutefois une diminution des dépenses dans le service du logement et de l'urbanisme, pas de rupture de tendance dans les parts des frais de fonctionnement, dans les dépenses totales, dotation curieusement limitée à la zone de police, manque de cohérence dans les politiques de l'emploi, etc. La majorité ne semble donc pas prendre la mesure du déficit qui se creuse, au lieu de poser des choix forts, elle présente un équilibre 2008 de façade avec des dépenses sous-estimées, de fausses économies de 450.000€ imposées aux services de l'administration, un déséquilibre structurel sous-jacent évalué entre 11.000.000€ et 18.000.000€, ce qui représente environ 10% des dépenses totales, le groupe CDH plaide pour un réel changement de cap de la politique budgétaire, pour la mise en place d'un réel plan de

rationalisation des dépenses, pour une meilleure gestion des ressources humaines, pour des mesures efficaces de limitation des dépenses de fonctionnement, économie d'énergie entre autres, pour une chasse au gaspillage, pour une politique d'investissement rationnelle qui corresponde réellement aux moyens disponibles en gérant d'une manière rigoureuse les marchés publics et en appliquant de manière stricte les principes qui devraient guider la gestion de la dette, pas d'opération « one shot » mais une gestion phasée des emprunts. Troisièmement, pour des investissements dans des secteurs porteurs et source de revenus, augmentation de la population, politique de l'emploi et relance des économies. Pour conclure, je vous dirai que nous pensons au CDH, que ce n'est pas en perfectionnant sans cesse la bougie, que l'on a inventé l'électricité. Merci de votre bonne attention.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup pour cette analyse fouillée.

Monsieur VISEUR, Conseiller : Vous ne voulez pas écouter quelqu'un de la majorité pour vous reconforter un petit peu ? Sinon je veux bien.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : N'ayez crainte, je préfère, quand les choses sont en cet état, vous entendre avec la liberté qui est celle qui nous caractérise.

Monsieur VISEUR, Conseiller : Allez alors, à mon tour.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Comme vous voyez que cela a été difficile, ne me faites pas trop de peine. Allez-y.

Monsieur VISEUR, Conseiller : D'abord, je vous rassure, je ne serai pas trop, trop long, en tout cas un peu moins long que Monsieur BAILLY et je voudrais aborder d'abord un point très précis en matière de taxe qui a fait l'objet d'un début de discussion à la commission des finances mais pour lequel on m'a dit qu'on me répondrait aujourd'hui parce qu'on n'avait pas tous les éléments. C'est au point 15d, c'est-à-dire à propos des personnes qui choisissent de payer leur parking à l'année avec ce qu'on appelle maintenant le macaron donc les personnes qui paient 300 € par an en une seule fois. Alors, ils doivent normalement d'après le règlement qui a été voté, ou qu'on va voter plus exactement, ils doivent mettre un disque de stationnement et quitter leur emplacement à l'issue du temps maximum réglementaire selon la zone dans laquelle ils sont, soit 4 heures, soit 2h15, soit 1 heure. Mais les questions que je voulais poser c'est ceci : qui va contrôler, qui va verbaliser parce que la différence entre les tickets que l'on va chercher dans un parcmètre c'est que lorsqu'on n'a pas mis un ticket ou lorsque le temps est dépassé, le règlement prévoit que celui qui s'est stationné là est censé avoir opté pour le paiement à la demi journée. Mais on ne peut pas tenir le même

raisonnement pour quelqu'un qui a déjà payé à l'année, on ne peut pas dire que celui-là paye aussi à la demi journée. Donc, en réalité il est en infraction par rapport au règlement, il est en contravention et je crois que seule la police pourra à ce moment-là dresser procès-verbal et pas les APS qui vérifient donc les emplacements de parking. Est-ce que la police aura le temps de faire ça ? Est-ce que c'est vraiment une bonne solution ? Et puis, il faut constater que c'est quand même plus facile de changer son disque une fois ou deux par jour et de pouvoir peut-être rester toute la journée en ayant simplement été, en trichant bien sûr, éventuellement changer le disque. Est-ce que donc ça ne va pas provoquer le phénomène de ce qu'on appelle les voitures ventouses parce que ce sera finalement relativement intéressant si on fait le compte de 300 euros divisé par 12 mois, divisé par les semaines, etc. pour quelqu'un qui bien souvent va pouvoir déduire ça de ses frais fiscaux, de ses bénéfices et qui va en faire une déduction fiscale, ça lui reviendra à 55 cents par jour. A ce prix-là, évidemment, les gens ont de l'intérêt à se garer au centre ville. Donc pour voir, puisqu'on ne veut pas de voitures ventouses et pour voir quelle est l'évolution, j'aurais aimé qu'on puisse me dire combien de voitures avaient opté pour ce système et si le nombre était en augmentation, stabilisé ou en régression pour voir si le phénomène ne risque pas de prendre trop d'importance. C'était sur ce point précis que je voulais débattre et je suppose que dans les réponses j'aurai réponse aussi à cette question-là mais ça ne faisait pas partie de mon intervention générale sur le budget que j'aborde donc maintenant. Alors comme d'habitude, évidemment, un mot sur la forme, je demande depuis des années, j'ai demandé depuis le début je crois que je siège ici d'avoir une note de politique générale parce qu'au début ça ne se faisait même pas du tout alors que ça se faisait depuis longtemps par exemple dans les parlements. A Mons, ça se fait au CPAS, et je rejoins Monsieur BAILLY pour dire que la note était très bonne et celle de la zone de police en général est très bonne aussi. On en a eu dans les années précédentes mais on les avait trouvées l'année passée sur notre banc au début du Conseil, ce qui était manifestement trop tard si on voulait préparer et cette année si, minuscule progrès, la note de politique générale est apparue effectivement vendredi soir avec les dossiers au Salon des Portraits, un exemplaire à ce moment-là pour 45 conseillers juste à la veille du week-end, ce n'est pas sérieux si on veut aider le travail des conseillers. On reçoit des kilos de documents sans doute, les documents qui sont obligatoires selon la loi, selon le Décret mais je suis persuadé qu'il y a une bonne partie qui ne sont même pas lus alors que ce document essentiel, on ne le reçoit que trop tard ou il faut venir passer son samedi à l'Hôtel de Ville pour le lire, le

photocopier éventuellement et devoir travailler le week-end. Je rejoins Monsieur BAILLY, ça devrait être annexé directement quand on reçoit les documents budgétaires. Quoi qu'il en soit, avec cette note et les données chiffrées essentielles qu'on nous a communiquées, je vais essayer de décrypter les accents politiques du Collège. Est-ce qu'on peut dire que la politique de la Ville met l'accent sur le social ? Alors, si on regarde la note, on voit que ce chapitre évoque les aînés, les moins valides, la santé, les gens du voyage, l'égalité des chances et la solidarité nord-sud. Tout ça, c'est fort bien, quoique comme aurait dit Raymond Devos pour les gens du voyage, on cherche toujours un terrain d'accueil non pas depuis 2006 mais depuis 2001. Ce n'est pas un problème facile, je le sais mais enfin bientôt 7 ans et toujours rien et la note dit de façon que je n'oserais pas croire humoristique, la note dit qu'en cette matière, Mons doit servir d'exemple, alors là, pardon, je ne m'inscris pas dans la droite ligne de cette note. Et pour la solidarité nord-sud, c'est le même genre. Mons poursuivra sa politique en matière de solidarité internationale. Ca veut dire quoi ? Et bien, ça veut dire rien, parce que depuis des années, il ne se passe rien en matière de solidarité internationale. Et pour 2008, j'ai regardé fonction 159 - relations avec l'étranger, montant des dépenses prévues : 0. Et fonction 169 – aides aux pays en voie de développement, dépenses prévues : 0. Voilà ce qui s'appelle poursuivre sa politique en matière de solidarité internationale. Mais ceci étant dit, la politique sociale d'une ville, c'est évidemment avant tout son CPAS et Madame PRÉVOT a donné l'essentiel de notre position à ce sujet-là. Ce n'est pas du luxe d'avoir un CPAS performant dans la mesure où notre région tout entière et Mons d'ailleurs en particulier ne voit aucune embellie en matière de chômage, le nombre de personnes aux revenus d'insertion ne diminue pas et en particulier suite à la politique d'exclusion d'un certain nombre de chômeurs, je note quand même que c'est une politique qui est décrétée au niveau fédéral par les mêmes partenaires que ceux qui sont dans la majorité à la Ville. Alors, la note politique fait largement écho à tout ça, mais malgré des besoins que l'on constate grandissants, la dotation au CPAS diminue en termes réels, puisque n'étant pas augmentée, elle diminue en termes réels et elle est encore rabotée par la prise en charge des personnes sous statut de l'article 60 donc c'est difficile après ça de dire que la Ville met vraiment un accent à la politique, à des accents sociaux prononcés. Deuxième aspect, est-ce que l'accent est mis sur la sécurité ? La sécurité, par les temps qui courent, on en parle beaucoup et parfois même un peu trop en campagne électorale. La sécurité, c'est affaire de prévention et de police. Pour la police, le cas est vite réglé puisqu'il n'y a pas

d'augmentation de la dotation, pas même indexée depuis plusieurs années, donc en réalité, une perte de moyens. Pour la prévention, et bien là heureusement, il y a les autres niveaux de pouvoirs car la Ville reçoit des subsides du fédéral département de l'intérieur, du fédéral département de la justice et de la Région Wallonne dans le cadre du plan de prévention de proximité, ce qui nous fait quand même un total de 2.670.000 euros de transferts qui arrivent à la Ville. Alors, heureusement qu'il y a ça parce que la Ville elle-même n'a pas un sou à consacrer à la prévention, donc moins de moyens pour la police et pas de moyens propres pour la prévention, il me semble qu'on ne peut pas dire non plus que la politique de la majorité fait la part belle à la sécurité. Un autre sujet dont on cause beaucoup en ce moment, l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, etc. c'est d'ailleurs remarquable que le chapitre de l'environnement est toujours joint à celui des cimetières, j'ai l'habitude de dire que ça laisse augurer d'un enterrement de première classe et ce sera encore peut-être le cas cette fois-ci mais il y a quand même une nuance. Le chapitre environnement donc dans la note, ça se résume à la propreté et aux déchets, et ça, ça manque visiblement d'ambitions mais il y a heureusement un chapitre développement durable et là, je suis enclin à dire ouf. Je note avec satisfaction une promesse de diminution du parc automobile et d'une diminution par conséquent de la consommation de carburant, l'engagement d'un technicien chargé du cadastre énergétique des bâtiments, l'engagement d'un éco-conseiller stagiaire au sein du Cabinet du Bourgmestre, tout ça, c'est fort bien mais en ce qui concerne le stagiaire, vous omettez de préciser que son stage se termine en février alors dites-nous si vous comptez l'engager au-delà parce que le travail est énorme, il est si vaste qu'il aura à peine eu le temps de le commencer s'il doit déjà partir en février. Enfin, vous signalez et à juste titre la mise en place d'un conseil participatif de développement durable avec la participation des associations de la plate-forme « Ça passe par ma commune ». Vous notez qu'il s'agit d'une instance de réflexions et d'actions qui formulera des recommandations et des pistes de travail pour amener la commune à intégrer dans sa gestion quotidienne des pratiques favorables à un environnement durable. Je crois donc que si les recommandations à une proposition de ce conseil participatif sont réellement suivies et intégrées dans la politique de la Ville, je crois qu'il s'agira, à mes yeux en tout cas, d'un réel espoir d'amélioration de la politique et des pratiques communales en matière d'environnement. En matière de prime pour les panneaux solaires, je note qu'elle est toujours reconduite, c'est un budget cette année de 9.300 euros ce qui fait à 620 euros par primes, 15 primes sur panneaux

solaires sur un an, on peut trouver évidemment que c'est peu pour une ville de 90.000 habitants et peut-être qu'il faudrait faire un peu plus de publicité pour ces primes pour booster les bonnes intentions de nos concitoyens. D'ailleurs, pour ma part, je suis persuadé que pour 2008, ce ne sera pas suffisant d'une part, vu le renchérissement des énergies fossiles et vu le boom qu'on peut attendre du photovoltaïque. On avait d'ailleurs pensé déposer un amendement pour augmenter ce budget, mais finalement, je préfère vous poser deux questions précises. D'abord, est-ce que la prime sera accordée non seulement aux panneaux solaires qui produisent de l'eau chaude sanitaire, comme ça a été le cas jusqu'à présent mais est-ce qu'elle sera aussi appliquée aux panneaux photovoltaïques qui produisent de l'électricité ? J'espère bien que oui, mais ça me paraît indispensable. Et si le budget n'est pas suffisant, est-ce que vous vous engagez à l'augmenter lors de la première modification budgétaire, j'espère aussi que ce sera le cas. Mais dans les annexes au budget, c'est-à-dire dans la liste des travaux qui sont prévus malheureusement je ne trouve pas grand-chose sur l'isolation ou autres travaux d'économie d'énergie. Je sais bien que les finances ne sont pas reluisantes et que ces travaux coûtent cher, on en a largement parlé dans toutes les interventions qui m'ont précédé mais ce sont des dépenses qui rapportent beaucoup en diminution de dépenses énergétiques. Donc, je crois qu'il devient vraiment impérieux de créer ce fonds-tiers investisseurs dont j'ai déjà parlé tout à l'heure, à propos des intercommunales, pas seulement pour Mons bien sûr puisque ce serait pour la région mais c'est vraiment un outil qu'on a les moyens de créer et qui est devenu indispensable. Alors, malheureusement, dans ce chapitre ou pas dans le même chapitre, mais dans l'ensemble de la note, il y a quelques contradictions et je veux en épingle une qui est la modification du PCA donc Plan Communal d'Aménagement numéro 10 dit du Bois Brûlé parce que pour pérenniser le circuit de motocross, c'est écrit, tout en construisant une nouvelle piste de galop pour l'hippodrome, ce qu'on va faire et que ne dit pas le document évidemment, c'est qu'on va saccager une splendide et ancienne hêtraie dans le Bois Brûlé pour éviter que ce circuit de motocross ne disparaisse mais pour éviter qu'il ne déménage. Pour moi, c'est vraiment de l'anti-développement durable ; c'est le contre-exemple parfait. Alors, malgré ce dernier exemple et quelques autres manques, je crois quand même pouvoir dire qu'il y a peut-être globalement en matière d'environnement et d'écologie un début de frémissement dans la politique de la Ville. Notre modestie dut-elle en souffrir, nous osons croire qu'à force de taper sur le clou, nous y sommes quand même peut-être pour quelque chose. Alors, un autre sujet dont on

parle moins maintenant mais qui a fait les gros titres pendant longtemps c'est la participation et le budget participatif. On sait les difficultés qui ont été rencontrées dans ce domaine-là mais on peut se poser la question : est-ce que nous allons assister à une relance spectaculaire ou à une mort douce ? J'ai plus l'impression que ce sera la mort douce, la seconde option parce que j'ai trouvé 50 mille euros pour 2008 qui sont consacrés à l'extraordinaire, ça fait 2.000.000€, pour le budget participatif, c'est bien peu et d'ailleurs il n'y a dans la note de politique générale aucun chapitre qui y est spécifiquement consacré. Alors, quelle politique dans tout ça ? D'abord, celle qui est évidente, c'est de boucher les trous financiers, c'est le plus clair. Je croyais que Monsieur BEUGNIES serait là pour nous démontrer une fois de plus que nous allions au casse-pipe mais en son absence, j'ai constaté que Monsieur BAILLY avait pris la relève donc l'honneur est sauf de ce côté-là. En ce qui me concerne, la question qui m'intéresse c'est surtout de savoir d'où vient cette situation financière difficile, déplorable. Je dirai d'abord qu'il faut reconnaître, honnêtement que ce n'est pas spécialement le résultat d'un laisser-aller de la présente majorité. Moi, je crois qu'on suit les comptes de près et surtout qu'on saute sur tous les subsides possibles. Ce ne fut pas toujours le cas auparavant et je crois que la responsabilité de la gestion socialiste sociale chrétienne antérieure ne peut pas être exonérée de ce point de vue-là. Mais à force, d'emprunts de consolidation, d'emprunts CRAC, d'emprunts Tonus, etc... pour boucher les trous immédiats, vient un temps évidemment où la dette s'alourdit et plombe les finances surtout. Quand les possibilités d'emprunts nouveaux vont en diminuant et ce qui est le cas des emprunts Tonus. Si on ajoute à cela, la politique des grands travaux, on a des finances qui sont de plus en plus précaires. Bien sûr, je sais bien en ce qui concerne les grands travaux, on ne cesse de nous répéter : oui, mais c'est l'Europe qui paie autant et la Région qui paie autant, donc finalement la Ville de Mons ne paie que 10 % par exemple » et on a même converti ça à une certaine époque en nombre de chopes, ce qui était bien amusant. C'est bien beau, mais quand on a 10 % à payer sur des gros montants, et qu'on n'a pas un sou et qu'on doit à chaque fois les emprunter et bien à la longue, ça finit évidemment par faire lourd. Ce qui fait qu'au budget 2008, la charge de la dette augmente de 3.103.000 francs par rapport au budget 2007 adapté, c'est énorme comme alourdissement de la charge de la dette. En matière de grands travaux, il y a incontestablement une continuité dans la politique de la Ville à cet égard parce que nous avons eu un débat il n'y a pas longtemps sur les projets qui étaient introduits dans le cadre des convergences européennes, on en avait pour un total

d'environ 143 millions d'euros. Heureusement qu'on n'aura pas tout, parce que même si la Ville ne devait payer que 10 % de tous ces grands travaux, de toutes ces belles ambitions, ça ferait quand même plus de 14 millions d'euros soit plus d'un demi milliard qu'il faudrait de toute façon de nouveau emprunter et comment les rembourserions-nous ? Je tiens quand même à souligner une bonne nouvelle en matière de travaux où il a été décidé en accord avec tous les groupes lors d'une réunion avec Monsieur le Bourgmestre et tous les chefs de groupe de ne pas raboter un étage du Copenhague Taverne, comme le proposaient certains architectes parce que ça aurait nécessité de l'acheter puis de payer les travaux partiellement subsidiés mais enfin ça revenait très cher donc nous on s'en réjouit car cela répond vraiment aux options que nous avons toujours proposées et défendues. On pourrait objecter oui mais tous ces travaux donnent un retour à la Ville. Il y a de plus en plus de touristes. C'est exact. Et d'ailleurs, lors du débat sur le plan de convergence, j'avais justement déploré cet axe monothématique de développement puisqu'un grand nombre des 33 projets qui étaient présentés dans le plan de convergence étaient des opérations touristiques en quelque sorte, c'était l'orientation majeure. Je répète plus ou moins ce que j'ai déjà dit à ce moment-là que dans un monde qui est peut-être à la veille de grands chambardement à cause d'une économie aux mains des financiers singulièrement des spéculateurs, à cause du pic de pétrole imminent même s'il n'est pas déjà dépassé, à cause du coût des bouleversements climatiques, il me semblait qu'on devait s'engager dans des créneaux plus fondamentaux et je citais la nourriture, une nourriture saine, des logements économes d'énergie, la production d'énergie verte, etc. en tout cas dans des créneaux plus fondamentaux que le design ou l'image virtuelle. Mais je constate qu'on a fait mieux depuis parce que maintenant Mons veut devenir la Ville du cadeau original. Que des commerçants de ce secteur veuillent se distinguer, ça fait preuve de leur dynamisme, surtout s'ils veulent se distinguer par la qualité mais que la Ville leur emboîte le pas au point d'en faire un tiré-à-part de Mons Magazine, ça ne me semble pas des plus opportuns. J'ai lu dans la presse qu'on pourrait acheter à Mons, un flacon de whisky dissimulé dans un cigare, un seau à glace en glace ou un slip phosphorescent imprégné de ginseng par exemple. Moi, j'appelle ça, Mons, la Ville du gadget et de la consommation futile.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Un sous-vêtement fluorescent ce n'est pas futile. Tout dépend un peu... mais bon, on ne va pas entrer dans ces détails, excusez-moi de vous avoir interrompu.

Monsieur VISEUR, Conseiller: Non je vous en prie, je pourrais répondre à ça, mais la discussion risquerait de dérapier donc je vais continuer sur ce que j'avais prévu. Donc, pour moi, Mons devient la Ville du gadget et de la consommation futile. Voilà ce qui ressort du concept de cré-affectivité dont on n'avait plus entendu parler depuis longtemps et avec lequel on espère revitaliser le Centre Ville. Ce qui me choque, c'est qu'on se bat par ailleurs pour la défense du pouvoir d'achat à juste titre. Pour que les gens puissent se chauffer correctement cet hiver mais en même temps on leur propose de dépenser leurs sous dans ce qu'il y a de plus futile. Moi, je trouve que c'est un drôle de monde. Et je tiens à préciser que je ne suis ni bégueule ni pudibond et qu'un slip parfumé ça m'a fait rire quand j'ai vu ça. Mais que l'originalité, la surprise, l'inventivité doivent nécessairement être mercantilisés, commercialisés, ça, ça fait partie d'un monde basé essentiellement sur la consommation. Je dépense donc je suis. Je sais que je ne vais pas me faire que des amis, mais à force de ne vouloir déplaire à personne, il n'y a finalement plus que des discours aseptisés et crus et moi je dis clairement que cette vision de développement basée sur la consommation du gadget, ce n'est pas une vue écologiste de l'avenir. Donc, en résumé, il m'apparaît qu'on fait toujours un peu plus de la même chose, il n'y a pas de changement dans la politique de la Ville et nous n'avions pas voté le budget des années précédentes et malgré l'espoir, je l'ai dit, d'un frémissement que constitue le conseil participatif du développement durable, nous ne trouverons pas de raisons valables pour voter celui de 2008 parce que voter un budget quand on est dans l'opposition, ça veut dire signer un chèque en blanc et dans ce cas-ci de plus de 154 millions d'euros. Merci de votre écoute.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur le Conseiller pour cette analyse fort intéressante et nous avons aussi appris sur le comportement de certains écologistes de manière déductible mais bon c'est vraisemblablement dans d'autres lieux qu'il faudra que nous en parlions le cas échéant. En tout cas, merci de toutes ces explications.

Alors, tant que je suis, oui, Monsieur DUQUESNE et puis peut-être Monsieur COLLETTE pour permettre à tous les groupes, voilà je vous en prie.

Monsieur DUQUESNE, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre, je serai beaucoup plus court que mes collègues. Voilà, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins, chers collègues, Ecolo a développé des arguments sécuritaires, est-ce parce que j'ai parlé d'ampoules économiques, mais je dois les rejoindre dans leur analyse. Même si nous n'avons rien à dire et ne participons à aucune décision du CPAS, le groupe FN doit reconnaître le travail accompli par le Président et tous les

conseillers du CPAS. Nous vivons dans un système qui appauvrit de plus en plus les citoyens qui même s'ils travaillent, sont pauvres après avoir payé des factures vitales, le CPAS est là et aide les gens démunis. Au jour d'aujourd'hui, c'est le plus important pour nous au FN et si le budget est équilibré, sortons le champagne pour 2008. Pour le reste, comme je vous l'ai dit il y a un an, nous surveillons et attendons de vérifier toutes ces bonnes nouvelles budgétaires annoncées par la majorité. C'est pour cela que le groupe FN votera oui pour le budget du CPAS et non pour le reste. Je vous remercie.

Monsieur COLLETTE, Conseiller : Je dois vous dire que je regrette sincèrement l'absence ce soir de Monsieur BEUGNIES qui était un homme capable de s'enflammer sur des chiffres, d'être lyrique avec un budget et une addition. Il aurait peut-être apporté une réponse à la question que je me pose et que je suppose que je ne suis pas le seul à poser. Au début, je me suis dit : « mais pourquoi n'est-il pas là ce soir ?, est-il comme on voit sur la dernière page de chaque aventure d'Astérix et Obélix, comme le barde Assurancetourix, lié à un tronc d'arbre avec un bâillon sur la bouche, qu'on le libérera quand le Conseil sera terminé ? » Je pense plutôt qu'il se morfond toujours de n'avoir pas eu ce poste d'échevin qui lui eût convenu à merveille, celui d'Echevin des Finances, car quand vous me dites, Monsieur MILLER, qu'en moins de deux mois vous avez réussi à rabattre le déficit de 5 millions, si vous aviez travaillé 12 mois vous auriez récupéré 30 millions. Or, Monsieur BEUGNIES était bien près à travailler, lui, 24 heures sur 24, nuit et jour, 7 jours sur 7 pour l'équilibre budgétaire de la Ville de Mons qui lui tient tellement à cœur. Et je regrette d'autant plus son absence qu'il devait m'apporter le renseignement qui me manquait. Comme à tous mes collègues qui ont fouillé les tonnes de papier que nous avons reçues. Nous savons par exemple que la Ville cautionne des engagements de tiers pour 100.000.000€. Pour que ce soit frappant, 100 mille euros c'est 4 milliards d'anciens francs. Pardon 100 millions d'euros, excusez-moi mais c'est vrai que l'euro est devenu une valeur à tellement peu de chiffres qu'on minimise ce que ça représente ; quand je parle de la garantie d'emprunts, ce sont des emprunts pour 100 millions d'euros c'est-à-dire 4 milliards d'anciens francs. L'annexe au budget, la plus grosse, la plus épaisse, reprend sur l'ensemble du capital encore aujourd'hui à rembourser la somme de 127.515.722 euros c'est-à-dire pour faire bref 5 milliards d'anciens francs. Et j'ai cherché partout quel était le montant de la dette générale de la Ville. Celle qui était prise en charge par le CRAC dans le Plan Tonus duquel on peut avoir un droit de tirage jusqu'au moment où on est en situation de la rembourser, ce qui coûte aujourd'hui, 20 millions d'euros, ça fait 800 millions de francs

belges, autant que les investissements. Je sais bien que quand on lit le rapport de présentation qui ne contient, en réalité, comme l'a dit Monsieur BAILLY, que sur les 99 % de son volume, la circulaire de la Région Wallonne en matière d'obligations formelles de présentation budgétaire, il est bien dit que l'annexe comprendra la totalité des sommes que les communes doivent rembourser en fonction des sommes investies mais pas des sommes empruntées pour payer, je vais dire, son fonds de roulement, pour redresser sa situation, car on en a connu des quantités d'emprunts de consolidation, on ne sait même plus où on en est. Est-ce que quelqu'un peut me dire ici et j'espère que le Collège pourra nous le dire, à côté des 5 milliards de capital à rembourser pour les investissements qui sont en cours et qui sont prévus pour le budget 2008, à côté des 4 milliards qui correspondent aux garanties que la Ville a données à d'autres organismes et dont elle pourrait devoir répondre, quel est le montant de l'endettement général de la Ville ? Simplement pourquoi ? Mais pour transformer ce montant en une estimation par habitant. Et c'est un exercice auquel se livrait toujours Monsieur BEUGNIES. Quelle est la charge de la dette communale par habitant ? Moi, je peux vous dire que la charge de la dette par habitant pour la dette d'investissement est de 1.400 euros par habitant. Ce n'est pas beaucoup mais c'est pour 91.000 habitants y compris les enfants, les pensionnés, les chômeurs, les bénéficiaires du revenu d'insertion et autres. Les garanties données ça fait encore 1.200 en plus. Alors si je fais une première approximation qui consiste à dire si nous remboursons par amortissements et intérêts le Fonds Tonus sur cet exercice 2008, à raison de 20 millions d'euros, cette proportion est identique, il y aurait donc encore environ 125 millions d'euros soit donc encore 5 milliards à rembourser et la dette par habitant serait alors portée à 4.000 euros. J'en ai pratiquement terminé en ce qui concerne les questions chiffrées parce que je voudrais si vous me le permettez un petit peu détourner le débat parce que finalement derrière chaque débat budgétaire et c'est le 25^{ème} auquel je participe, je me dis mais quel avenir se cache derrière ce budget pour la Ville de Mons. Vous savez qu'engagé depuis de nombreuses années dans la mise à disposition des Montois, de la mémoire de leur Ville, j'avais le projet en réalité de vous entretenir de ce quart de siècle de présence pour en tirer des enseignements pour l'avenir. J'invite l'Histoire au rapport pour en tirer les enseignements pour l'avenir, qu'est-ce qui a changé, qu'est-ce qui va mieux ? Qu'est-ce qui va moins bien ? Je tenterai dans cette analyse de privilégier la compréhension du point de vue citoyen. A un moment où, on n'en a pas encore parlé ici, l'incertitude institutionnelle du Royaume inquiète plus que les finances communales. Dès lors que,

cette incertitude est peut-être sans conséquence immédiate, mais à terme c'est différent, nous devons admettre que la dépendance du budget communal par rapport à des subsides fédéraux et marginaux, les cultes, les pompiers, la police, le conseil de prévention, la politique des grandes villes, réduite déjà dans notre budget de moitié pour cette année, mais aussi en aval, le revenu d'insertion, les deux hôpitaux, sans négliger l'impact de la subvention des traitements APS en cas de régionalisation de la politique de l'emploi. Ce qui nous attend de plus grave étant l'appauvrissement de la Région Wallonne vis-à-vis de laquelle la Ville est en état de dépendance significative via le Fonds des communes. Et on parle aujourd'hui de taxation sur le lieu de travail en cas de séparatisme avec une perte sur les additionnels à l'IPP à la clef. Ce serait irresponsable de n'avoir pas à l'esprit la nécessité à terme pour les communes de renforcer leurs ressources propres et de ne pas immédiatement activer un plan de réduction des charges pour compenser la réduction des transferts des autorités supérieures. Comme il a été irresponsable pour certains de répondre pendant près de 6 mois aux demandes de réformes institutionnelles de la Flandre, les Francophones ne sont demandeurs de rien entendait-on. Si même c'était vrai, c'est une provocation qui a crispé nos voisins du Nord et qui a significativement augmenté le risque de séparation. Lorsqu'un époux refuse de discuter avec son partenaire d'une meilleure répartition des charges du ménage entre eux, ça peut être une cause de divorce. Quelle que soit l'issue de l'actuelle impasse institutionnelle, rien ne sera plus comme avant. En notre région, montrée du doigt par la Flandre, comme la plus retardataire et dépendante des transferts nord-sud, cette région devra se prendre en main. A commencer par notre Ville, Mons et le Borinage doivent se relever et cela ne peut plus être l'affaire des autres. C'est un coup de pied au cul qu'il faut à cette région. C'est aussi l'avertissement douloureux qu'il faut donner à ses habitants que les hommes politiques qui le promettent pourtant depuis 50 ans sont incapables de réaliser le redressement sans que les gens se prennent eux-mêmes en main. Le volontarisme politique est insuffisant en tant que tel. On peut à défaut pour la Ville de créer des emplois, recréer une dynamique citoyenne pour mettre fin à la morosité ambiante. Ecolo l'affirme depuis 20 ans. Si même les opérations de marketing du Collège réussissent à amener à Mons des entreprises nouvelles qui promettent d'engager de la main-d'œuvre locale, quelle main-d'œuvre possède les qualifications nécessaires ? Des gens de Mons-Borinage même s'ils ne sont qu'une grosse minorité n'ont plus confiance en leur propre capacité de répondre à une offre d'emploi ou ne savent tout simplement pas ce que cela signifie. Seule une

réelle participation citoyenne peut inverser le processus morbide en cours et elle doit s'adresser prioritairement aux personnes en difficulté économique, nous la réclamons cette participation citoyenne depuis 24 ans. Je vous propose donc un coup d'œil dans le rétroviseur pour voir et éventuellement comprendre. Durant ma première mandature de 1983 à 1988 où le Collège était rouge romain, sous le mayorat d'Abel Dubois, j'avais été révolté par ce fatalisme qui amenait le Collège à présenter un budget en déséquilibre de 500 millions d'anciens francs chaque année, ça représentait 1/5^{ème} du budget, qui s'autorisait à ne pas payer ses dettes, mettant les entreprises régionales en faillite, ni d'entretenir son patrimoine en affirmant qu'il faudrait bien que l'Etat, on disait Central à l'époque, efface les ardoises et trouve des solutions. Le maire, démocrate, ouvert, jovial, n'en restait pas moins fort peu enclin à secouer le climat du marasme ambiant. Il n'y avait que Jacques Hamaide qui avait un discours discordant et optimiste sinon chimérique, sans compter les effets d'annonce d'un échevin de la Régie Foncière qui avait repris la charge de Maurice Lafosse durant quelques mois. Durant le second mandat, 1988-1993, les rouges se retrouvèrent seuls aux affaires avec une courte majorité, Abel Dubois avait chauffé la place pour Maurice Lafosse. Le nouveau maire avait ce quelque chose de petit père du peuple, socialiste convaincu, militant et sectaire, ce fut une épreuve pour le débat démocratique tant il voulait toujours avoir le dernier mot comme un accusé dans un prétoire. Militant, il le fut pour revendiquer le refinancement de la dette, il présentait des budgets revendicatifs et une augmentation significative du Fonds des communes mais il n'était pas bon communicateur et se méfiait des débats publics et n'a pas su entraîner les citoyens dans son élan volontariste pour sortir Mons de la morosité. On lui doit le plan de circulation, la mise sur pied de la cellule Europe qui activera une véritable chasse aux subsides ; la faible marge de manœuvre de sa majorité étriquée l'a par ailleurs essoufflé. Durant le 3^{ème} mandat, 1994-1999, commencé par la guerre des chefs, les rouges reprirent en otages les chrétiens. Passons sur le temps des règlements de compte et des récompenses aux fidèles, rien n'a changé, sous le soleil. Sorti vainqueur aux points de sa lutte pour le leadership communal, Lafosse ne se décourage pas. Il s'attela à une série de projets, il avait la fibre écologiste, il n'avait pas peur de prendre les meilleures idées de ses adversaires politiques. Minibus urbains, Grand-Place piétonne, couloirs cyclistes avec le grand chantier du schéma de structure, du plan communal du développement de la nature et du RCU, il dotait la Ville d'immenses outils de planification de son développement, il installait la CCAT tout en se réservant la présidence ; ces outils

auraient pu être de formidables leviers de participation citoyenne mais il ne savait pas s'y prendre et on lui a bien assez reproché de favoriser le Centre Ville. Mon 4^{ème} mandat de 2000 à 2006 commence par l'énorme espoir du renouveau qu'incarne le nouveau maire. Certes, handicapé par sa charge de Président du PS mais qui promet cependant de diriger le parti depuis l'Hôtel de Ville plutôt que la Ville depuis le Boulevard de l'Empereur. Après une purge en sens inverse, comme il se doit dans la confection de la liste PS, un scrutin orienté par les tickets, apparaît dans ce Conseil une nouvelle génération d'intellectuels complétée par les golden boys et golden girls qui rentrent dans les cabinets et l'administration. On n'entend plus depuis les voix rocailleuses sur les bancs socialistes du Conseil. Surprise : les rouges quoique majoritaires s'ouvrent aux libéraux, alliance contre nature, dirait Laurette ONCKELINKS, mais le nouveau guide va communiquer et actionner toutes les ressources des pouvoirs supérieurs et tous les subsides disponibles. Réunions citoyennes, budget participatif à la manière de Porto Allegre, on se prend à rêver mais tandis que les Grands Prés, temple de la consommation, voient le jour, que le pavoiement de la Grand Place est réalisé, que le MET engage des budgets colossaux sur les abords de la Ville, le maire qui a de moins en moins de temps à consacrer à Mons, l'abandonne à elle-même. Il laisse un Collège livré à lui-même et interdit d'agir. Les fonds de la politique des grandes villes servent juste à résorber l'in vraisemblable retard d'aménagement de Jemappes-Flénu, laissé pour compte depuis 20 ans. La participation citoyenne est finalement un fiasco, le changement n'a pas eu lieu, il n'y a eu qu'une vibration sans lendemain. Pire, mon 5^{ème} mandat a débuté dans un voisinage indésirable, preuve que le pouvoir communal n'a pas répondu aux immenses attentes de la population. On connaît pourtant la recette, un vaste projet mobilisateur, ainsi a-t-on voulu établir un projet de ville porteur, on a multiplié les ateliers, citoyens, associations ont cru que leur heure était arrivée, les forces vives se sont senties concernées, mais il y a un an et demi qu'on a décidé d'en confier la synthèse à un universitaire réputé, spécialisé dans le développement régional. Depuis lors, plus rien. Interrogé, le professeur d'université pressenti attend toujours sa convention, pourquoi ce coup d'arrêt ? Parce que notre Bourgmestre est appelé ailleurs. Et que rien à Mons ne peut se faire sans lui. Il y a 6 mois, il annonce son retour. Mais le budget 2008 nous annonce à l'article 10101/111-01 qu'il continuera de cumuler avec son mandat de député fédéral, je suppose, puisque son traitement est budgété à la moitié de son montant normal. Mais il faut admettre que ce ne peut être qu'un tiers de votre temps

que vous accorderez à la Ville, Monsieur DI RUPO, or votre seule présence aux inaugurations, vernissages, autres cérémonies officielles prend déjà à peu près ce temps, que vous reste-t-il à donner à Mons et aux Montois ? Certes, vous privilégiez le recours à l'excellence, de consultants externes, comme en tout et notamment dans la désignation des auteurs de projets, chargés des grands projets et des grands dérapages, vous privilégiez les grands noms étrangers par rapport à des bureaux régionaux. Tout dans votre philosophie dans le développement de la Ville montre une méfiance à priori à l'égard des acteurs locaux. Vous privilégiez un développement exogène, vous n'avez d'intérêt que pour les pôles d'excellence. Du point de vue des citoyens de cette ville et de sa région, le fossé paraît se creuser toujours davantage entre leur précarité et les solutions qu'on leur propose pour répondre à la crise structurelle. La citoyenneté fait partie de l'éducation populaire associée budgétairement à la culture et aux sports. Voilà 7 ans que se multiplient les grandes infrastructures, celles qui obèrent les finances communales mais qui transforment leurs usagers en consommateurs plutôt qu'en acteurs. La citoyenneté nécessite plus de temps et moins d'argent et surtout plus de confiance. La société de confiance est celle qui renforce la responsabilité personnelle des citoyens. Alain Peyrefitte a démontré magistralement que cette société, inspirée par les principes de la Réforme du 16^{ème} siècle, était celle des pays les plus prospères dans les siècles suivants. En rupture avec la papauté qui régissait la vie de chacun dans tous ses détails, la Réforme fondait sa réussite sur l'engagement moral de tous les citoyens à être partie prenante de la chose publique. Chez nous, l'église socialiste a remplacé l'église romaine. Mais aussi à vouloir s'occuper de tout, et de tous. De là, vient ce sentiment d'impuissance et de démission de toute une frange de la population. Mon discours est libéral, sans doute, mais de ce libéralisme de l'être et non de celui de l'avoir. Le fossé est immense, la tâche est énorme. Le vrai défi est là. Il réside moins dans la question de savoir quels moyens budgétaires sont disponibles que de savoir ce que l'on va en faire. Quel objectif allons-nous poursuivre et en faveur de qui ? Quel avenir pour Mons ? me demandais-je en commençant. La question serait plutôt de savoir quel avenir pour les Montois peut assurer le pouvoir communal ?

Monsieur le Bourgmestre, ils vous ont plébiscité comme un messie il y a 7 ans. Le principe démocratique vous donne le droit mais vous impose aussi comme obligation de répondre à cette attente. Donnez-vous seulement le temps de vous y consacrer à part entière car si même le centre de gravité politique devait un jour se déplacer, à raison de vos carences, on aurait perdu un temps précieux. Dire que le tourisme, la culture, la

valorisation du patrimoine entraîneront des retombées commerciales, c'est peut-être vrai, mais cela n'implique-t-il pas justement de laisser une part prépondérante d'initiatives au secteur du commerce désigné comme bénéficiaire. Or dans la gestion « managériale » de l'ASBL Gestion Centre Ville, par un échevin et des fonctionnaires de la Ville, les commerçants de Mons se voient confisquer leur pouvoir d'initiatives, ce n'est qu'un exemple, la dérive du management politique du budget participatif à Jemappes en est un autre. La participation citoyenne n'est qu'un prétexte semble-t-il à la confiscation politique des initiatives privées pour assurer leur rentabilité électorale. Même chose, quand je vois, dans le projet de la Régie Foncière, qu'à part, ce problème - je ne critique aucunement - parce qu'elle est partie sur un nouveau pied et que manifestement elle se met en situation de pouvoir réaliser des aménagements, on revoit aujourd'hui, la nécessité de créer un aménagement par division du couvent des Capucins. On m'a dit que le couvent n'étant pas classé, il n'y aura pas de certificat de patrimoine. Autrement dit, toute l'âme de ce couvent va disparaître. Alors que vous savez qu'il y a une petite dizaine d'années, il était occupé par une organisation militante qui était la Maison de la Mémoire qui avait développé des projets et qui aurait pu laisser survivre cette maison sans qu'on n'en détruise le patrimoine intérieur. Dommage, c'est ce qui malheureusement nous amènera à nous abstenir sur le budget de la Régie Foncière. Mais voilà, bien à propos, je recevais ce matin-même, le bulletin de liaison des Fucam avec un éditorial de ce cher Professeur Alain Schoone à qui votre Collège a décidé de confier l'écriture de synthèse du projet de ville. Il ne dit pas grand-chose d'autre que de ce que je viens de dire dans son éditorial ; « un new deal pour la Wallonie », il dit, je schématise, on peut établir un lien macro-économique entre recherche, innovation et croissance, ce lien a tendance à s'estomper spatialement par une succession d'effets de découplage quand on le projette à un niveau régional ou local, ce qui questionne très fortement le caractère endogène des processus de reconversion. Il explique plus loin qu'il est effectivement fondamental que chaque région se trouve sa spécialité sur ses potentialités propres et pas sur des potentialités rapportées. Il continue, « le concept de développement revêt une dimension polysémique évidente, à côté des dimensions sociales et économiques traditionnelles, d'autres dimensions peuvent être prises en compte, la qualité de la vie, la répartition des revenus, la culture, la disponibilité des services publics, etc. Du point de vue du développement, ces dimensions peuvent apparaître tour à tour comme des éléments facilitateurs en termes de processus, des contraintes à respecter ou encore des objectifs à

atteindre ». Que voulons-nous, dit-il, que voulons-nous que soit la croissance ? Celle du PIB (produit intérieur brut), du revenu moyen, de l'emploi et/ou la diminution du chômage, de la pauvreté et sur quel territoire, selon quel processus ? Il conclut : pour redéployer économiquement et socialement la Wallonie et sa réflexion vaut pour Mons, le volontarisme politique existe incontestablement mais il ne pourra réussir qu'avec la participation active de tous les acteurs publics, privés et associatifs, réunis autour d'un consensus stratégique fort, une espèce de new deal en quelque sorte, Messieurs, Mesdames, les Bourgmestre et Echevins, nous attendons votre proposition du new deal.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup même si je ne partage pas très largement votre pessimisme mais nous avons des regards qui ne sont pas les mêmes et puis les rôles ne sont pas les mêmes. Votre rôle d'opposant s'illustre parfaitement et malgré les 25 années où aucun bourgmestre n'a trouvé grâce à vos yeux, ma foi, les choses évoluent et pour pas mal de choses d'ailleurs, d'une manière extrêmement positive. Et j'ai retenu qu'il y avait même une âme, ce qui est important, j'y reviendrai peut-être tout à l'heure dans les conclusions. Alors, est-ce que je peux passer peut-être à d'autres interventions ? Oui, je vous en prie.

Madame KAPOMPOLE, Conseillère : Merci Monsieur le Bourgmestre. Concernant la note de politique générale que j'ai eu le temps de lire, je voudrais souligner le fait que pour moi, la Ville de Mons s'engage résolument pour répondre aux préoccupations des gens en matière de risques liés aux changements climatiques. Egalement, de risques liés à l'augmentation du coût des ressources au niveau des énergies fossiles que ce soit par rapport aux risques liés à l'augmentation du coût de l'énergie, la pollution, la préservation de la biodiversité. La Ville de Mons s'implique au sein du contrat de Rivière pour le sous-bassin de la Trouille, la Ville de Mons s'implique dans le cadre d'un salon des énergies renouvelables qui aura lieu à Mons ici en 2008, et j'en passe et des meilleures. J'aurais bien voulu, dans ce cadre, insister sur la nécessité d'ailleurs de pérenniser la fonction du stagiaire éco-conseiller dont on parlait tout à l'heure notamment parce que comme il est repris dans la note de politique générale, il est chargé de mettre en œuvre toute une stratégie de développement durable alors par rapport à cela peut-être une piste, c'est le décret wallon du 31 mai 2007 qui est relatif à la participation en matière environnementale et qui permet l'obtention d'un subside de 20 mille euros par an pour l'engagement à temps plein d'un éco-conseiller. Notamment dans le cadre d'une mise en place d'agenda 21 et c'est tout à fait ce que nous faisons via le conseil participatif du développement durable. Il y a un avant-projet d'arrêté

d'exécution qui est passé en seconde lecture, à ma connaissance, fin octobre et en fonction de la réponse du Collège et bien je me propose de réinterroger le Ministre de l'Environnement sur la question. Je dois dire que lors de la discussion de ce décret en séance plénière du Parlement Wallon, j'avais posé la question de manière générale mais évidemment en ayant le cas de Mons en tête et il me semblait que ça pouvait tout à fait subsidier. Un autre élément que je voulais souligner, c'est la petite enfance par rapport au chapitre relatif à la jeunesse et ce que je voulais faire c'était surtout de demander plus d'informations en matière d'infrastructure d'accueil sur la zone montoise car selon moi, le développement d'une ville se marque également par sa capacité à accueillir dans de bonnes conditions des enfants en bas âge, ce qui permettra sans doute peut-être de voir le nombre de familles qui s'installent augmenter et peut-être aussi une augmentation du nombre d'habitants pour la Ville de Mons. Merci.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? Oui, je vous en prie.

Madame OUALI, Conseillère: Voilà donc, Monsieur le Président, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, le groupe PS prend acte de la situation financière difficile de la Ville. Il est clair que 2010 et les années suivantes ne seront pas des années simples à gérer budgétairement parlant. Mais nous espérons des retombées positives de la réflexion actuellement engagée à la Région Wallonne en ce qui concerne le Fonds des communes. En ce qui concerne le budget 2008 qui vient de nous être présenté, j'aimerais vous faire part de plusieurs considérations au nom de mon groupe. Tout d'abord, nous nous réjouissons du fait que la pression fiscale n'augmente pas, et principalement les additionnels à l'impôt sur les personnes physiques, du précompte immobilier et de la taxe automobile. Nous actons aussi avec satisfaction une augmentation pour 2008 du rendement global des recettes de l'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier et ce, je le répète encore une fois, sans augmentation du taux. Cette augmentation du rendement nous permet d'espérer une amélioration future des recettes fiscales de la Ville. Nous pointons encore le maintien de l'application des mesures favorables pour le personnel communal : poursuite du phasage de la révision générale des barèmes et la poursuite de l'accroissement du pécule de vacances. Au niveau des investissements importants, le groupe socialiste souligne la poursuite d'une politique dynamique de développement social, culturel et économique pour le bien-être des Montois et des Montoises. Malgré la situation difficile, la Ville continue à investir pour l'avenir. Les projets que nous avons déposés à la Région

Wallonne dans le cadre du plan de convergence, en sont des exemples éloquentes. Enfin, nous constatons que de nombreux travaux jugés importants aux yeux de nos concitoyens sont prévus, notamment l'entame de l'étude pour la réfection totale de l'Avenue du Champ de Bataille à Flénu ou la réalisation de trottoirs à Havré. De manière générale, des crédits importants ont été prévus pour la réfection des voiries, des trottoirs, de l'égouttage et pour des aménagements de sécurité notamment aux abords des écoles. Mais bien sûr, la situation n'est pas idyllique et nous restons inquiets de la situation financière de la Ville. La présentation du budget qui vient de nous être faite même si la Ville demeure gérée en bon père de famille nous inquiète à l'horizon 2010. Nous sommes interpellés par un certain nombre de dépenses de fonctionnement indépendantes de la Ville dont notamment l'augmentation substantielle des dépenses énergétiques. Elles ont doublé en l'espace de deux ans. Elles passent de 563.000 euros en 2006 à 1.150.000 euros en 2008. A côté de ça, on constate une diminution des dividendes énergétiques gaz et électricité. Cette nouvelle réalité nécessite la mise en œuvre d'une structure communale étudiant et rationalisant les dépenses liées à l'énergie de manière transversale dans tous les services. Enfin, nous avons les plus vives craintes en ce qui concerne la crise actuelle du gouvernement fédéral. La non-reconduction des aides pour les contrats de société serait un vrai désastre pour notre Ville car vous savez que le service de Prévention fait un travail remarquable dans les cités du Grand Mons. De plus, nous ne pouvons que déplorer la stagnation de la réforme du service Incendie au niveau du fédéral, voici Monsieur le Président, mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs la réaction du groupe socialiste par rapport au budget 2008 de la Ville de Mons. Nous réitérons notre confiance à l'ensemble du Collège Communal ainsi qu'au Président du CPAS et aux conseillers CPAS qui fournissent un travail sérieux malgré une marge de manœuvre budgétaire extrêmement limitée. Merci de votre attention.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Alors, je pense qu'il nous reste Monsieur LECOCQ. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants avant que l'Echevin du Budget et peut-être d'autres Echevins et en tout cas moi-même ne répondions ? Monsieur LECOCQ peut-être ?

Monsieur LECOCQ, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre. Bien, comme vous le comprendrez, nous n'avons évidemment pas les mêmes lectures que les groupes CDH et ECOLO donc bien entendu, 2008 s'annonce une année difficile encore une, j'oserai dire. On sent d'ailleurs un peu l'impatience du Collège quant à l'obtention des résultats

de la révision du Fonds des communes ; fort heureusement, je peux faire une comparaison imagée, le bus des finances est conduit par un chauffeur expérimenté et le copilote n'est autre que le pilote de la Ville. Voilà. Donc, le groupe MR souhaite tout de même retenir 3 éléments.

Tout d'abord, du point de vue du personnel de la Ville, nous constatons une légère compression du volume de l'emploi par le non-remplacement probablement des départs, ce qui permettra de comprimer les coûts malgré les indexations prévues. Dans le même temps, la valorisation de la fonction publique, puisque comme vous le savez, depuis 3 ans, nous avons procédé à la revalorisation générale des barèmes qui permettent bien entendu au personnel non statutaire d'être sous le même pied d'égalité que le personnel statutaire, 2008 annonce donc la 3^{ème} année de phasage et donc le rattrapage de 70 % de la différence barémique, nous pensons qu'il fallait le souligner. Deuxièmement, du point de vue de la Ville, le budget de la Ville est en équilibre, nous pouvons dire que les feux oranges passent au vert et comme vient de le souligner Madame KAPOMPOLE, la Ville continue à investir, ce qui devrait il me semble, réjouir l'ensemble des conseillers présents dans cette salle. Troisièmement et dernièrement du point de vue des citoyens et notamment en matière de taxes et d'impôts et bien nous constatons le maintien des additionnels à l'IPP à 8 % alors que plusieurs villes autour de nous, ont décidé d'élever la taxe sur le travail. Nous avons décidé de maintenir le taux connu les années précédentes, nous constatons que malgré cela, les recettes liées à l'impôt augmentent, à l'impôt donc communal, des additionnels communaux, ce qui signifie donc la diminution globale des impôts, notamment la réforme fiscale au niveau fédéral et le maintien des additionnels communaux à 8 %, la population s'enrichit. Contrairement d'ailleurs à ce que pense Madame PREVOT. Ce qui nous semble traduit, les efforts fournis par la majorité PS, MR depuis 7 ans en faveur donc bien entendu de l'amélioration du bien-être de nos concitoyens, je vous remercie.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Alors, mes chers collègues, je propose que d'abord le Président du CPAS et Echevin des Affaires Sociales puisse répondre puis l'Echevin des Finances et peut-être moi-même. OK.

Monsieur BARVAIS, Président du CPAS : Merci Monsieur le Bourgmestre. Je vais essayer de répondre à l'ensemble des questions dans l'ordre chronologique. D'une part, Madame PREVOT nous a parlé de la réforme fiscale, libéralisation de l'énergie. Bon, réforme fiscale, ça je laisserai la Ville répondre puisque ça nous touche moins. Concernant la libéralisation de l'énergie, il est un fait que l'énergie nous coûte plus cher

mais c'est surtout dans la problématique de l'augmentation du nombre d'opérateurs que ça nous pose problème au niveau de la gestion des dossiers parce que c'est devenu beaucoup plus complexe pour intervenir lorsqu'il y a des problèmes de retard de paiement. Vous avez évoqué la chasse aux chômeurs, je la mettrai en parallèle avec la volonté de certains de vouloir limiter les indemnités de chômage dans le temps. La problématique de l'une comme de l'autre est fondamentale parce que ça transfère évidemment la charge des indemnités du Fédéral vers les Régions et vers le pouvoir communal, ce qui, évidemment est difficilement tolérable quand on parle de solidarité interpersonnelle au niveau fédéral. Donc, ça, certains devraient peut-être réfléchir, quand ils annoncent une limitation dans le temps des indemnités de chômage, à ce que ça va impliquer au niveau de la Région et au niveau de notre commune. Malgré ce plan d'activation qui chez nous, on peut faire la projection au niveau du CPAS, entraîne à peu près 130 personnes qui sont arrivées au total full time au niveau du CPAS. Ça n'a pas entraîné d'augmentation du nombre du revenu d'intégration. Ce qui veut dire qu'on n'a pas d'augmentation de dépenses prévues mais on n'a pas non plus la diminution à laquelle on aurait pu prétendre s'il n'y avait pas eu cet afflux. Vous signalez que dans cette population qui arrive, et je crois qu'il y a des statistiques intéressantes qui ont été produites par l'Union des Villes, à peu près 48 % de la population sont des chefs de famille, ce qui veut dire que ça touche non seulement des individus mais surtout des familles et la particularité à Mons, c'est que les personnes exclues du chômage, 68 % de ces personnes arrivent au CPAS, ce qui est au-dessus de la moyenne de la Région Wallonne qui est aux environs de 46 %. Alors, vous avez parlé d'une population que nous ne connaissions pas, qui fréquente le plus souvent le Centre, c'est exact, puisque je l'ai signalé que ce soit au niveau des soins de santé, de l'énergie, de la guidance budgétaire voire du logement au niveau des garanties budgétaires et des avances sur premier loyer, nous avons une population qui est une population souvent d'allocataires sociaux, voire de salariés ou d'ouvriers qui font appel au niveau du Centre d'où l'intérêt d'avoir un accueil social global. Alors, au niveau de votre intervention sur le fonds de réserve, j'en parlerai peut-être en répondant à Monsieur BAILLY de manière plus globale au niveau financier. Vous avez signalé que vous n'étiez pas tout à fait satisfaite des projets, que certains projets sont trop longs à construire, tel que le projet femme en détresse – hébergement, on a quand même travaillé sur l'égalité des chances cette année, on a un projet de lutte et de sensibilisation sur les violences familiales au cours des deux années qui viennent et pour réaliser ce projet

d'hébergement pour femme en détresse, effectivement, nous attendons qu'une de nos infrastructures puisse déménager pour remettre en état le bâtiment et avoir comme ça un bâtiment opérationnel donc malheureusement ce ne sera possible qu'en 2010.

Participation citoyenne effectivement, on a fait des essais de rencontre avec les usagers du CPAS pour avoir des groupes de parole, ça n'est pas facile à organiser à partir du CPAS parce que comme nous sommes un opérateur au niveau financier, la parole n'est pas toujours ressentie comme très libre dans ces groupes de parole parce que nous sommes malheureusement parfois sanctionnateur et probablement qu'un travail de ce type à travers le relais social voire avec le relais santé que l'on va constituer sera plus opportun pour créer ces pourparlers. Alors, vous avez parlé de l'échec d'une des initiatives Cap au Vert, effectivement Cap au Vert est un échec, semi échec ou échec total c'est selon mais à côté de cet échec de Cap au Vert il y a quand même « Chaîne et Trame » qui est une entreprise d'insertion qu'on a constituée qui fonctionne puisqu'il y a 5 personnes qui y travaillent, ce qu'il faut savoir c'est que dans le cadre de la cessation d'activités de Cap au Vert, au fait, l'activité va être reprise par l'entreprise de formation par le travail, notre EFT, le Plein Air, qui est une activité bio-maraîchage et qui va faire l'entretien d'espaces verts en récupérant le matériel et je l'espère le formateur que nous avons déjà au niveau de Cap au Vert. Maintenant, il ne faut pas sortir cette structure d'économie sociale de toute l'action que l'on mène dans l'insertion globale, et j'en parlerai en répondant à Monsieur COLLETTE et l'économie sociale est un des vecteurs d'intégration et d'emploi intéressant pour du public qui est peu formé et donc je crois qu'il faut parfois accepter de lancer des initiatives quitte à parfois avoir un échec ou semi-échec. Vous nous avez parlé de dépenses excessives : la téléphonie, oui, effectivement elle explose. Le problème c'est que le social, on le fait surtout en discutant et que ça coûte de l'argent donc notre téléphonie, le marché est lancé pour remplacer toute la téléphonie du CPAS par ce qu'on appelle la téléphonie IP, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir 2 réseaux, un réseau de câbles informatiques et un réseau de téléphonie, nous n'aurons plus qu'un seul réseau de câblage qui passera par l'informatique et ça nous permettra d'avoir un contrôle efficace de toutes les communications avec une diminution du coût des communications intersites. Alors, la nouvelle MRS qui coûte cher, et bien oui, la nouvelle MRS coûtera un peu plus cher que ce qui est prévu. D'une part, parce qu'on n'avait pas prévu de mettre l'ensemble des panneaux solaires auxquels nous sommes décidés de faire appel puisqu'il faut savoir qu'un investissement en panneaux solaires, ça coûte. On espère le rentabiliser en 7 ans

d'après les calculs des experts au niveau de l'eau sanitaire, probablement que pour les photovoltaïques ce sera un peu plus long mais il faut accepter d'investir un peu plus maintenant pour que ce soit rentable et dans cette liaison, je trouve intéressante, de l'économie sociale et de l'économie d'énergie, il faut savoir que notamment Eco Mons a participé à la réalisation du projet Eco Watt qui a été inauguré lors des « Journées Découvertes Entreprises », qui n'a évidemment rien à voir avec le CPAS mais où 15 emplois sont déjà opérationnels et qui visent arriver à 55 emplois, c'est aussi une collaboration avec les agences de développement de l'économie sociale que nous avons sur notre territoire.

Monsieur BAILLY, alors là, c'est plus financier. Vous nous parlez du fonds de réserve, effectivement que nous avons utilisé. Ce qu'il ne faut pas négliger non plus, c'est que nous allons rentrer les comptes 2007 probablement, entre Pâques et les grandes vacances et que nous verrons bien si lors de ces comptes, nous réaliserons un boni budgétaire qui pourra peut-être venir encore alléger les efforts qui sont à faire pour 2010 mais bon, c'est une lutte contre les dépenses inutiles. Vous évoquiez des ratios au niveau du personnel en disant que si vous excluez le MRS, nous sommes à 41 %, qui est une moyenne supérieure à la moyenne des autres CPAS, il ne faut pas oublier non plus à ce moment-là de retirer le personnel qui travaille dans les MR, ça fait encore une centaine de personnes, il ne faut pas oublier non plus de retirer tout le personnel qui travaille dans le maintien à domicile, c'est-à-dire ACASA, ça fait 120 personnes, il ne faut pas oublier non plus de retirer le personnel qui travaille à la Cité de l'Enfance, dans les MCAE, dans notre ancrage qui est une aide en milieu ouvert et dans la cellule Jeunesse, ça nous fait encore une centaine de personnes. Alors si vous retirez tout ce que l'on fait en plus de ce que j'appellerai un CPAS Bancontact, forcément on se rapprochera beaucoup plus des taux dont vous parliez tant au niveau fonctionnement qu'au niveau du personnel mais je me refuse de gérer un CPAS qui serait seulement un distributeur de billets et d'aide, nous sommes dans une politique, je crois, beaucoup plus performante, beaucoup plus à l'écoute des gens et qui vise, et là, je crois que vous me rencontrerez, à avoir plus d'efficacité dans une politique de la famille. Pour ce qui est des emprunts, alors nos emprunts, je vous l'expliquais, 50 % de la charge du CPAS, c'est l'emprunt de trésorerie pour Saint-Georges, les recettes, là, n'existent plus ; c'est une dépense nette à l'heure actuelle. Il sera remplacé puisque cet emprunt arrive à échéance en 2013 mais nous avons notre nouvelle maison de repos où les charges d'emprunts commenceront en 2010 au moment où nous rentrerons dans la maison. Ce

que nous espérons justement, c'est d'avoir une nouvelle structure qui sera l'équilibre financier total. Donc, c'est-à-dire une charge d'emprunts qui sera remplacée par les recettes. Donc, quand on regardera la dette du CPAS, il faudra voir la dette nette en fonction de ce qui n'est pas remboursé par les prestations, donc ce que nous visons c'est au terme de 2013, avoir une nouvelle maison de repos qui sera tout à fait opérationnelle et qui pourra arriver à l'équilibre, c'est sur quoi nous travaillons. Gestion des Ressources Humaines, là, effectivement, nous faisons un gros travail à la fois Ville et CPAS dans l'harmonisation du fonctionnement de nos deux services de Ressources Humaines puisque nous sommes en train d'harmoniser nos organigrammes, que nous aurons bientôt des programmes informatiques communs à la fois pour le management du personnel et pour le traitement, que nous avons des formations qui sont des formations communes et que notre but est d'avoir une vision stratégique de notre personnel de manière tout à fait consolidée, Ville et CPAS pour que les agents puissent être mobiles au sein de nos administrations et c'est je crois en mobilisant nos performances internes au niveau du personnel et de leurs qualités, que nous parviendront à mon avis à dégager des marges à ce niveau-là. Monsieur VISEUR, Monsieur VISEUR s'est intéressé plutôt à la politique sociale en parlant des gens du voyage, vous n'avez évoqué qu'une des deux particularités des gens du voyage, ceux qui voyagent et ceux qui se sont sédentarisés pendant une grande partie de leur temps. Il faut savoir qu'au niveau du Clos des Hirondelles, nous avons quand même, relativement bien travaillé puisque l'eau et l'électricité ont été améliorées, le chemin a été amélioré et que nous attendons le rapport de dépollution qui est en cours, qui va nous permettre de dépolluer le terrain et dès que nous aurons ce rapport, nous pourrons voir dans quelles mesures nous réhabiliterons le site. Pour ce qui est des gens du voyage qui voyagent, et bien, il faut savoir qu'à l'heure actuelle, en Wallonie, il n'y a encore qu'une seule ville qui a aménagé un terrain spécifique, et que nous allons bientôt rentrer un dossier au niveau du Collège avec des suggestions. Pour ce qui est de Nord-Sud, bon, vous n'êtes pas sans savoir puisque vous étiez présent à cette réunion que nous organisons avec l'opération 11-11-11, que de cette réunion, il est ressorti que d'une part nous allons travailler sur les marchés publics de la Ville de Mons au niveau de l'initiative de l'ASBL Vêtements propres parce que je crois que là il y a des choses à faire, que nous sommes en train de réaliser un état des lieux de toutes les actions de l'associatif au niveau du développement Nord-Sud, que ça devrait être terminé pour Pâques et qu'à partir des réalisations et des projets qui sont déjà en cours au niveau de

Mons, nous déterminerons une action commune que nous pourrions mener et si ce projet est un projet intéressant et d'envergure, je ne doute pas que lors d'une modification budgétaire, nous pourrions avoir une aide appropriée de la Ville mais il bien évident qu'à ce niveau-là, ce n'est pas uniquement l'action d'une ville qui compte mais c'est plutôt l'action de la Ville qui vient se greffer sur des actions beaucoup plus organisées et structurées telles que 11-11-11 voire la Région Wallonne et la Communauté française qui ont des actions de développement, l'aide de la Ville ne vient vraiment ici que comme petit adjuvant. Pour Monsieur COLLETTE, il parlait je crois, de manque de projets globaux, en parlant surtout de la Ville mais Ville-CPAS à la limite je crois que c'est la même chose et dans le cadre de vos leitmotivs qui sont le développement durable, je voudrais quand même vous préciser qu'au niveau de la politique des aînés, la politique de la Ville, je crois, essaye au moins d'être performante puisque capacité MRS, je vous l'ai expliquée, on est en train d'augmenter notre capacité, qu'au niveau de nos maisons de repos, nous avons une meilleure reconnaissance de nos lits, que les appartements supervisés, c'est une politique d'investissements à long terme, qu'au niveau d'ACASA, le service intégré de maintien à domicile, nous sommes en train de travailler pour avoir un service supplémentaire de garde-malades, que nous travaillons pour engager un ergothérapeute pour pourvoir faire des évaluations de la problématique de maintien à domicile par des professionnels, bref, on est vraiment dans une politique de maintien à domicile et d'encadrement de la personne âgée de manière tout à fait globale, structurée, je crois, qui devra être encore plus si c'est possible que maintenant efficace. Même chose pour la politique de la jeunesse puisque celle-là aussi est tout à fait intégrée, on part de la nacelle, on travaille avec l'ONE où on accueille les bébés de famille en détresse, nous avons les MCAE, les crèches au niveau de la Ville, le service Jeunesse et la Cité qui non seulement héberge mais travaille aussi sur des problématiques de famille à l'extérieur, tout ça pour éviter le déterminisme social, pour éviter cet engrenage que nous connaissons et que nous voulons évidemment essayer de juguler, ce n'est jamais agréable pour des assistants sociaux qui deviennent chevronnés, qui atteignent la cinquantaine de voir que les enfants et les petits-enfants qu'ils ont eu en début de carrière sont dans le même schéma que ce qu'ils ont connu en sortant de l'école, mais enfin, c'est une lutte pour laquelle nous sommes preneurs. Idem pour la politique d'insertion socioprofessionnelle, parce que là aussi, je crois que la vision est globale, on part de l'insertion sociale, on évalue les gens, on essaye de les former, on travaille avec la mission régionale Mons-Borinage,

avec Pro-Action. Et l'économie sociale, je l'ai dit, nous développons le nouveau projet IDS et tout ça a pour but de faire en sorte qu'en essayant de sortir les gens de leur immobilisme, à partir de, pas uniquement, de leurs défauts mais surtout de leurs qualités, nous essayons de leur construire un avenir et dans développement durable, je ne reviendrai pas sur le pôle de consommation en CO2 puisqu'au niveau de la politique énergétique, vous avez pu découvrir que tous les travaux que nous menons visent, je l'espère, à diminuer nos consommations. Voilà, je crois que j'ai essayé de répondre aux questions et les autres interventions, je les remercie pour l'intérêt qu'ils portent à notre action de tous les jours. Merci.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Avant de céder la parole à quelques échevins, je voudrais non seulement vous remercier, Monsieur le Président du CPAS, mais m'inscrire en faux par rapport à ce que j'ai entendu à un certain nombre de demandes de l'opposition mais saluer quand même ce que disait Madame PREVOT dans une partie de son allocution, nous sommes vraisemblablement l'une des villes qui mène une politique sociale parmi les plus actives, les plus attentives avec véritablement des lignes de politique claires. Parmi celles-ci, celle notamment qui concerne le troisième âge et le maintien à domicile. Maintien à domicile, non seulement dans sa dimension pour permettre aux personnes qui éprouvent des difficultés médicales, de ne pas devoir se rendre à l'hôpital ou de faire des séjours à l'hôpital mais aussi tout ce qui concerne l'alimentation, ce qui concerne les petits travaux, ce qui concerne l'entretien, on a véritablement à cet égard une panoplie de services, absolument remarquables. Le CPAS subit aussi un effet, j'y reviendrai tout à l'heure dans les conclusions, un effet que connaissent toutes les grandes villes, il y a en effet une espèce de phénomène de « kotification » qui n'a rien à voir avec l'existence d'étudiants mais vraisemblablement pour des raisons de législation ou autres et malgré un contrôle que nous renforcerons, nous sommes étonnés du nombre de personnes qui sont inscrites à la Ville, qui viennent et qui n'ont pas de situation professionnelle satisfaisante ou qui éprouvent des difficultés sociales.

C'est vrai qu'une grande ville et nous sommes une ville de taille moyenne, attire également un nombre important de personnes à revenu modeste et quand on cite les statistiques comme certains le font, c'est clair que ces personnes y contribuent, mais j'y reviendrai tout à l'heure, la ville c'est autre chose que cela. En tout cas, au niveau du CPAS, on fait face à je dirai l'ensemble des situations du mieux que l'on peut mais avec une véritable stratégie. Bien sûr, on peut toujours faire mieux mais en tout cas,

l'analyse objective de la situation montre une fois encore qu'à la Ville de Mons, la dimension sociale reste l'une des grandes priorités. Alors je vais demander à l'Echevin Marc DARVILLE de peut-être répondre sur les questions relatives au développement durable et à l'énergie et peut-être à Monsieur MARTIN sur la stratégie commerciale puisque j'imagine qu'elle ne se résume pas aux petites culottes fluorescentes ni aux soutiens-gorges qui sentent bon. Alors, allons-y.

Monsieur DARVILLE, Echevin : Merci Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre. Monsieur VISEUR, vous nous avez fait part dans vos considérants que vous n'avez rien vu en terme d'économie d'énergie, j'aimerais vous éclairer un peu là-dessus. Vous savez que dans le budget extraordinaire, notre plan de gestion nous impose des charges d'emprunts limités à 1.115.000 € à quelques cents près. Lorsque toutes les demandes sont arrivées au Collège, les charges d'emprunt étaient de l'ordre à peu près de 3 millions d'euros. Donc, vous voyez la différence entre notre limite et les demandes. Le Collège a pris ses responsabilités et il y a l'un des points qui était l'une des priorités pour prendre ces décisions puisqu'il a bien fallu barrer pas mal de lignes dans les demandes, ce sont les économies d'énergie. Ce n'était pas le seul point, il y avait les écoles, la sécurité, les rues et les trottoirs mais les économies d'énergie était l'un des points sur lequel nous n'avons pas voulu faire des économies, vous savez que l'éclairage public a augmenté de 80 % et bien, je vais vous donner quelques exemples, nous avons mis un budget de 200.000 € pour le renouvellement partiel de réseaux d'éclairage public existant, nous avons mis un budget d'1.040.000 euros pour l'éclairage public Obourg-Havré-Ghislage, nous avons mis 517.000 euros pour l'éclairage public Nimy-Mons, nous avons mis 250.000 euros pour un éclairage public dans le cadre d'un dossier subsidié Epure, rien que dans le plan éclairage, vous en conviendrez, nous avons fait des efforts colossaux. Puis, nous avons privilégié tout ce qui était menuiserie et chaudière. Remplacement de 2 brûleurs à l'Ecole des Sorbiers, renouvellement des installations de chauffage aux Amandiers, renouvellement des installations d'éclairage intérieur cette fois-ci dans les bâtiments scolaires, renouvellement des menuiseries extérieures dans les bâtiments scolaires, crèches de Mons : remplacement des chaudières existantes, Ecole Camille Toussaint, Havré Ghislage : renouvellement des installations de chauffage, bâtiments scolaires : renouvellement de menuiseries extérieures : 30.000 euros, renouvellement des installations d'éclairage : 100.000 euros et je vous en passe, donc, je crois qu'en termes

d'économie d'énergie, c'est certainement pas là, que dans le budget extraordinaire, nous avons fait des économies. Merci.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Alors il y a Madame l'Echevine sur les macarons et les voitures ventouses, Madame l'Echevine de la Mobilité, puis l'Echevin MARTIN, puis l'Echevin des Finances et peut-être moi-même. Allez.

Madame CRUVEILLER, Echevine : Donc, pour les macarons, le contrôle est effectué par les contrôleurs civils, la redevance taxe en cas de dépassement du temps maximum qui est réservé soit par l'horodateur, soit par le disque est de 15 euros pour la demi-journée. Quand on entend demi-journée, c'est de 9 à 13 heures et de 13 heures à 17 heures. C'est exactement le même tarif que le paiement des horodateurs en cas de non-paiement. Voilà.

Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Alors Monsieur l'Echevin, pourriez-vous nous fournir quelques explications sur la stratégie de la Ville en matière de commerce pour qu'on y voit un peu plus clair parce qu'on pourrait se résumer à peu de choses.

Monsieur MARTIN, Echevin : Bien. Merci Monsieur le Bourgmestre. Mes chers collègues, permettez-moi un instant de prendre la parole et de parler en tant qu'Echevin, mais aussi si possible en tant que jeune Montois. Je ne sais pas si je dois être classé parmi les goldens boys de Monsieur COLLETTE, mais en tout cas, en tant que jeune Montois puisque je me considère en même temps encore en tant que jeune, pour vous dire qu'en écoutant les propos de certains représentants de l'opposition, j'ai à un moment donné, fermé les yeux parce que je voulais mettre des images derrière ce que j'entendais et prenant peur, j'ai fini par rouvrir les yeux parce que je commençais à me demander si je vivais bien dans la même région, alors, à un moment j'attendais bien entendu des propositions pour essayer de venir étayer et conforter la politique du Collège, elles ne sont pas venues mais ça n'est pas grave. Alors, en quelques mots, je voudrais vous dire ceci : bien sûr, nous ne nous fermerons pas les yeux, nous ne masquerons pas les yeux par rapport à la réalité socio-économique de la région qui est difficile, c'est évident. Néanmoins, je pense qu'il faut avoir le courage de regarder les choses en face, de regarder ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et de ne pas se concentrer bien entendu sur uniquement les difficultés sans quoi tout avenir semble difficile dans une région comme la notre. Alors, en termes de politique menée par rapport au développement économique et commercial dans la région, il y a deux grands principes qui animent la politique du Collège. D'une part, il y a une volonté de travailler

sur un développement endogène, c'est-à-dire en valorisant les potentialités de la Ville, de ses acteurs tant sur le plan économique et social et le tout dans une concertation permanente, que ce soit avec ses acteurs mais que ce soit aussi avec les autres niveaux de pouvoir intercommunal, régional, communautaire, fédéral et même européen, ça a été évoqué tout à l'heure. Deuxièmement, il y a une volonté d'avoir un dialogue et un travail en concertation qui soit franc et loyal entre les représentants de l'autorité communale et le secteur privé. Et cela ne veut pas dire, et j'y viendrai tout à l'heure, s'approprier des outils ou refuser le dialogue et Monsieur COLLETTE évoquait une gestion Centre Ville confisquée politiquement et je répondrai à Monsieur COLLETTE que lorsqu'on dialogue franchement avec des associations de commerçants et qu'on leur tient comme discours une volonté de ne plus donner des chèques en blanc mais de donner des moyens financiers avec en contrepartie la certitude d'avoir des actions qui sont menées en terme d'utilisation de ces moyens financiers, pour mettre en œuvre des activités, des animations qui bénéficient à l'ensemble des commerçants de la Ville et non pas à la structure même de l'association, je pense qu'il y a une nuance fondamentale entre s'approprier politiquement une structure et avoir un dialogue qui soit franc mais constructif avec les associations de commerçants concernées. Alors par rapport à la stratégie de développer, il y a plusieurs éléments que je souhaiterais mettre en avant. D'une part, au niveau régional, puisqu'elles se développent à plusieurs niveaux, au niveau de la région Mons-Borinage, vous l'avez sans doute remarqué, suite à la décision qui a été prise par le Gouvernement Wallon, il y a une réflexion qui a été lancée dans le cadre du plan de développement du bassin de la Haine. C'est une réflexion qui va se faire au niveau de Mons-Borinage et du Centre, c'est une réflexion qui va induire un certain nombre de concertations et toutes les propositions, toutes les suggestions seront les bienvenues et cette dynamique se mettra en place au niveau de l'IDEA. Pour ce qui concerne l'esprit d'entreprise et Monsieur BAILLY l'évoquait tout à l'heure, il y a là aussi une dynamique qui se met en place sous l'impulsion du Gouvernement Wallon, autour de la Maison de l'Entreprise qui servira de lieu de coordination et de concertation entre tous les acteurs de l'animation économique et un plan d'actions qui sera proposé et décidé par le Gouvernement Wallon dans les mois qui viennent sera mis en œuvre dans le cadre de la programmation européenne et je pense qu'il y a là deux dynamiques extrêmement positives qui se mettent en place mais qui ne pourront fonctionner sans que chacun des acteurs, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux et s'ils sont politiques de la majorité comme de l'opposition prennent leurs responsabilités et

s'engagent à cet égard. Par rapport au niveau local, plusieurs éléments. Il y a d'abord une action au niveau du développement économique et je refuse, à titre personnel, cette caricature qui viserait à réduire les projets déposés par la Ville de Mons dans le cadre des Fonds européens à des projets uniquement touristique-culturels. Je crois qu'il y a là un raccourci évident qui est fait et que je ne peux, et que le Collège ne peut cautionner. La stratégie qui a été proposée au mois de septembre dans le cadre des fiches projets de la convergence est une stratégie globale et l'un des principaux axes de cette stratégie est clairement économique avec une offre de terrains industriels qui doit être développée, l'élargissement du Parc scientifique Initialis, des nouveaux terrains qui doivent être aménagés au Puits 28, aux Près Lecomte et qui sont absolument nécessaires et pourquoi sont-ils nécessaires ? Parce que cette région n'est pas, contrairement à ce qui a été dit tout à l'heure, un désert économique, parce qu'il y a des entreprises qui naissent, parce qu'il y a des entreprises qui s'y implantent et parce que les besoins en terrains sont chaque jour plus importants. Donc, je voudrais, là aussi mettre l'éclairage par rapport à une série d'entreprises qui sont dynamiques dans notre région et, pas plus tard que jeudi, nous remettrons les Prix Mercure et, il y a parmi les lauréats, deux jeunes PME montoises qui ont créé, dans des domaines très pointus, peut-être pas l'image et le son, mais l'informatique par exemple, des dizaines d'emplois, je dis bien des dizaines d'emplois au cours des deux dernières années. Donc, c'est la preuve que l'on peut faire des choses intéressantes à petite échelle, avec un peu d'énergie et de dynamisme, sur le plan de quelques entrepreneurs locaux dans notre Ville. Alors, il y a la stratégie au niveau du développement des terrains qui est intégrée aux fiches projets convergence de la Ville, il y a aussi une dynamique très claire au niveau de l'association des acteurs économiques autour de domaines bien précis. Il y a l'image et le son bien sûr, pourquoi l'image et le son ? Non pas parce que la Ville, depuis l'Hôtel de Ville a décidé de décréter ce sujet ou ce thème comme prioritaire, mais simplement parce qu'il y a sur notre territoire un potentiel. Vous évoquez l'importance du potentiel endogène, il y a là précisément un potentiel qui existe, il y a des PME innovantes : High Move-X, Neuro TV, pour ne citer que celles-là, il y a un centre de recherche Multi-tel qui fait un travail remarquable, il y a des centres de formations. Eh bien, nous nous sommes dit, plutôt que de décréter par le haut le développement économique, nous allons valoriser le travail de notre réseau d'acteurs sur le terrain, les mettre ensemble autour d'une table, définir des projets ambitieux et aller chercher des moyens à 100%, puisque là on ne parle pas de 90% mais 100% dans le cadre des fiches projets de la convergence. C'est un exemple.

Alors au niveau du développement commercial, il y a plusieurs choses qui sont faites. Alors on peut, bien entendu, toujours caricaturer et résumer l'action du Collège autour de petites culottes ou de soutien-gorges, je trouve que c'est une façon, bien entendu, assez particulière de voir les choses. Pour ce qui nous concerne, qu'avons-nous essayé de faire ces derniers mois et que ferons-nous dans les mois qui viennent ? Il y a d'abord, une volonté de développer un commerce différencié dans le cœur de la Ville. Pourquoi ? Parce qu'on le sait tous, nous avons eu l'implantation du centre commercial des Grands Près, il y a quelques années. Nous avons tous pensé que cette implantation génèrerait des difficultés par rapport aux petits commerces indépendants de la Ville et des actions comme l'action menée avec les Shapiens, comme l'action du « cadeau original », sont précisément des actions destinées à valoriser le petit commerce indépendant qui, il est vrai, ne vend pas nécessairement toujours la même palette de produits que les grandes enseignes internationales. Mais c'est ce qui fait la richesse de notre Ville d'avoir ce petit commerce indépendant et en valorisant leur dynamisme et en valorisant leur offre de produits dans le cadre notamment du « cadeau original », nous essayons de fixer un cadre qui coûte un minimum à la Ville mais qui permet de générer une image de dynamisme de notre commerce. Et quand j'en juge par le nombre de candidatures de nouveaux commerces qui souhaitent adhérer au projet, je me dis que nous ne sommes pas fondamentalement dans l'erreur. Par rapport au commerce, il y a également une politique visant à attirer dans notre Ville, des enseignes attractives pour élargir notre zone de chalandises, c'est ce qui se fait récemment, le Bourgmestre l'a annoncé, avec l'arrivée de Décathlon, ce sont des clients qui vont dans le nord de la France qui viennent notamment de Mons et que nous pourrions retenir chez nous, 70 emplois non qualifiés à la clé. Par ailleurs, il y a le travail avec les associations de commerçants, que j'ai évoqué tout à l'heure, c'est vrai que cela a été un peu difficile dans un premier temps avec certaines d'entre elles, mais il était important que la Ville puisse tenir un discours de responsabilisation. Monsieur COLLETTE, vous évoquez la nécessité de donner un coup de pied au cul, je vous cite, et de responsabiliser les acteurs de notre Ville, c'est précisément ce que nous avons fait avec les associations de commerçants. Par rapport au travail qui est mené avec d'autres outils, je voudrais citer CREA MONS et les fonds d'investissement locaux qui font un travail intéressant et qui se mettent à la disposition des investisseurs qui se présentent à Mons. Dernier élément et dernier axe important, le développement touristique, cela n'est pas, je le disais tout à l'heure, l'exclusivité de notre politique en terme de développement économique, mais c'est

néanmoins un axe important. Il y a un plan de développement touristique qui est en cours de réflexion, actuellement, dans les instances du Tourisme, qui fera l'objet d'une large concertation et j'espère que là aussi les groupes de l'opposition y prendront leur part, avec comme objectif d'accroître les retombées du tourisme à Mons qui restent insuffisantes, c'est vrai, mais, pourtant, nous constatons malgré tout, là aussi, un beau potentiel avec une évolution extrêmement positive au cours des dernières années. Donc, c'est un créneau dans lequel nous poursuivons nos investissements et nos efforts. Alors, vous le savez nos moyens budgétaires sont limités, mais nous essayons d'utiliser les outils qui sont disponibles, les fiches projets européennes constituent un de ces outils, le dialogue avec les associations de commerçants ou les commerces dans des actions qui ne coûtent pas mais qui peuvent être intéressantes, constitue un autre outil. Mais en tout cas, il y a ce constat qui est la volonté d'avoir une dynamique de concertation extrêmement positive avec le secteur privé. Et nous avons, pour revenir sur ce que M. BAILLY disait tout à l'heure par rapport à l'urbanisme, mis en place une espèce de guichet unique où lorsque les investisseurs se présentent au service du Développement économique, nous les accompagnons du début jusqu'à la fin de leur projet, y compris dans les étapes de rencontres avec les différents services communaux, dont le service de l'urbanisme et nous avons développé une très belle synergie en la matière.

Bref, je terminerai en disant que nous sommes ouverts à toutes propositions qui viseraient à stimuler un peu plus le développement économique et commercial de la Ville, nous sommes disponibles sept jours sur sept, nuit et jour s'il le faut, mais en tout cas je voudrais conclure en disant que si la situation économique et sociale de notre Ville reste, bien entendu, relativement difficile, il y a, malgré tout, de beaux efforts qui sont accomplis tant dans le privé que dans le public, que ces efforts se marquent par données statistiques très claires, plus de 2000 emplois créés au cours des cinq dernières années et je pense que cela on ne peut pas le nier. Merci.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Eh bien, voilà qui fait plaisir à entendre. Merci Monsieur l'Echevin d'exprimer le sentiment unanime du Collège. Monsieur l'Echevin des Finances.

Monsieur MILLER, Echevin : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Je salue également les prises de paroles qui viennent d'être tenues par mes collègues, en particulier celle du Golden Boy qui est à ma gauche, il a réussi à exprimer de façon très directe et avec beaucoup de chaleur l'élément principal de l'action décidée par l'ensemble de notre Collège, à savoir, essayer de ressusciter un dynamisme montois dont nous attendons

beaucoup. Alors, ma réponse va être moins longue, mais je vais essayer de reprendre quand même quelques éléments. Tout d'abord, Monsieur COLLETTE, je pense d'ailleurs que vous n'étiez pas le seul, vous avez souligné l'absence de Monsieur BEUGNIES, vous l'avez fait avec humour et en laissant sous-entendre que peut-être comme à la fin d'un Astérix, on l'aurait attaché à un arbre de la liberté ou à un arbre du libéralisme ou quelque chose comme cela, en slip fluorescent. Je peux vous dire, Monsieur COLLETTE, que ce ne sont pas des pratiques au niveau du Parti Libéral et de la Famille Libérale à laquelle j'appartiens. Monsieur BEUGNIES est un Conseiller Communal, c'est un élu de la population montoise, il a le droit de s'exprimer comme moi j'ai le droit de lui répondre quand je pense qu'il se trompe et que je ne suis pas d'accord avec son point de vue. Ce n'est pas parce que Monsieur BEUGNIES a une certaine longévité dans le Conseil communal qu'il a forcément raison dans ses analyses. Je ne vais pas parler des absents, mais peut-être a-t-il aussi décidé de réétudier sa position ce soir, je ne le sais pas, mais je voulais vous mettre à l'aise, nous n'avons pas enfermé ni bâillonné Monsieur BEUGNIES, il nous reviendra certainement. Autre élément sur lequel je tiens à vous répondre, Monsieur COLLETTE, je l'ai déjà peut être fait un peu en saluant mon voisin. La vision que vous avez, la façon dont vous parlez des golden boy, la façon dont vous évoquez le fait que notre Collègue Conseiller Communal dont je viens de rappeler l'absence aurait pu être Echevin des Finances, la façon dont vous avez évoqué le fait que rien ne bouge etc. cela traduit quand même une solide dose de visions vieilles, de visions dépassées, de visions tout à fait surannées de la Ville de Mons et de ce qui s'y fait. Vous êtes un excellent historien, Monsieur COLLETTE, du passé montois et de celles et ceux qui ont construit Mons, mais nous sommes en 2008 bientôt, dans deux ou trois semaines, après quelques périodes de fêtes de fin d'année que je souhaite excellentes à tout le monde d'ailleurs, mais nous sommes en 2008, Monsieur COLLETTE, c'est-à-dire que nous avons décidé politiquement, et toutes les actions du Collège quelque soit la compétence qui est assumée par l'un ou l'autre de mes collègues va dans ce sens, nous avons décidé de tout faire pour assurer le redressement économique et social de la Ville à travers une renaissance de son dynamisme et ce qui vient d'être dit par l'Echevin Nicolas MARTIN va tout à fait dans ce sens. Dès lors, lorsque vous pointez dans le budget une réduction d'un poste « emploi » cela ne signifie rien du tout. Pour nous, la politique de l'emploi ce n'est pas simplement essayer de prendre par la main l'une ou l'autre personne, il y a le FOEM pour cela et le CPAS travaille extrêmement bien, ce que nous voulons apporter comme

réponse à la pauvreté de nos concitoyens dans la Ville, c'est une activité économique et c'est de l'emploi et je ne peux pas accepter l'impression que vous voulez donner que tout cela va à l'échec, que cela n'apporte rien, qu'il n'y a pas de changement, que visiblement le Collège dort ou le Collège n'est pas présent, Monsieur DI RUPO n'est pas là, moi je ne me suis occupé du budget que pendant deux mois, c'est ce que vous avez dit. Eh bien, non Monsieur COLLETTE, ce n'est pas cela la réalité de Mons aujourd'hui. Je l'ai dit en terminant mon exposé introductif, l'Echevin des finances que je suis, devient effectivement peut-être un peu obnubilé par les chiffres, mais moi, Monsieur MARTIN a dit tout à l'heure qu'il avait fermé les yeux, qu'il avait essayé de se rendre compte de l'endroit où il était, est-ce que cela correspond bien à la Ville qu'il connaît, moi à certains moments, en vous écoutant, vous et l'un ou l'autre membres de l'opposition, je me suis dit : « mais enfin, ce n'est pas possible, Richard, passons deux ans et voyons si effectivement, c'est vrai, en 2011-2012, c'est la catastrophe, Mons est engloutie, nous sommes dans le mur, c'est le déficit de 75 millions d'euros annoncé par M. BAILLY (je ne sais pas d'où il les sort mais il les annonce), nous sommes sans aucune possibilité d'avenir et en plus on n'a rien fait, non, non Chers collègues, il y a des chiffres précis aujourd'hui dans un budget qui est en équilibre, qui présente certains caractères positifs, je n'ai pas nié, je ne l'ai jamais fait, je ne le ferai jamais, les difficultés financières de la Ville, mais à mes yeux, et cela a été rappelé par Madame OUALI, que je remercie et par Monsieur LECOCQ, mais je pense que Monsieur VISEUR y a fait allusion aussi, il y a un élément important dans ce budget, c'est le fait que le rendement fiscal sur la Ville est en amélioration, donc nous n'augmentons pas le taux, mais le rendement fiscal, ce que les gens apportent en paiement au fonctionnement de la Ville est en augmentation, que ce soit au précompte immobilier ou que ce soit à l'impôt sur les personnes physiques. Cela, c'est un signe et c'est ce à quoi je me tiens, je regarde les chiffres, et si j'étais venu devant vous avec des résultats budgétaires, avec un budget dans lequel le rendement fiscal eut été en chute libre, j'aurais dit : « attention, cela ne va pas et il faut peut-être prendre d'autres mesures » , mais actuellement ces chiffres témoignent d'un certain frémissement, d'une certaine amélioration, d'un certain espoir sur lequel nous comptons insister et que nous comptons amplifier. Cela c'était pour répondre en partie à Monsieur COLLETTE. Encore un élément, Monsieur COLLETTE, parce que l'histoire des deux mois, c'est vrai, elle était très amusante, vous avez bien utilisé mes propos qui étaient simplement de dire : « voilà au bout d'un certain temps on peut faire des projections » et nous avons pris ces projections à bras-le-

corps ». Monsieur DI RUPO, notre Bourgmestre, nous a proposé, et cela a été retenu, que dorénavant, il y aurait chaque mois un Collège budgétaire dans lequel nous serions amenés, mes Collègues et moi à apporter et à amplifier des propositions en matière d'économies de fonctionnement. Tout ne viendra pas comme cela, ce n'est pas en un claquement de doigts que par magie on va résoudre les difficultés que nous connaissons sur la Ville, la Ville de Mons est dans une zone pauvre et les gens ont des difficultés à vivre et lorsque le Bourgmestre dit que nous avons une politique sociale fort importante sur la Ville de Mons, il a tout à fait raison, c'est la force des choses, nous sommes obligés d'accompagner et d'aider une population qui est en difficulté, mais, en même temps que l'on fait cela, il faut pouvoir investir pour demain, il faut pouvoir essayer de faire les investissements nécessaires à la relance de l'activité et c'est vrai que nous investissons dans des projets et que ce sont des projets qu'on peut, peut-être ne pas partager, et là j'en viens à l'intervention de Monsieur BAILLY. Monsieur BAILLY, vous nous dites, d'ailleurs parfois j'ai eu l'impression d'entendre certains échos, si notre Collègue Monsieur BEUGNIES n'est pas là, il y avait quand même certaines doublures dans la salle, mais vous nous dites que cela va être terrible, le Collège ne fait rien, la situation de la Ville de Mons est catastrophique, il ne faut pas parler d'amélioration et qu'est-ce que c'est cette histoire d'emprunter « TONUS » etc. Les aides TONUS, c'est une décision de la Région Wallonne pour aider des Villes et des Communes à faire face aux difficultés qui sont les leurs et que rencontrent dans une société moderne toutes Villes et toutes Communes. Est-ce que nous allons dire : « cet argent wallon ils peuvent le garder, qu'ils le donnent à d'autres Villes » mais non, bien entendu. Et donc, ce n'est pas courir après une aide TONUS, nous utilisons les moyens possibles que nous avons à notre disposition pour continuer à assurer les meilleurs services possibles à une population qui en a besoin dans un contexte financier difficile. Alors, vous avez dit que cela va se terminer, 2009, c'est fini TONUS, eh bien oui, cela a été annoncé par le Gouvernement Wallon, de même que, et j'y ai souvent insisté, il y a tout un débat actuellement à la Région Wallonne sur l'affectation du Fonds des Communes. Je suis Echevin des Finances de la Ville de Mons, nous sommes membres d'une majorité, nous sommes des mandataires communaux, nous consacrons du temps à la chose publique et notamment à cette Ville que nous apprécions et que nous aimons et c'est vrai que l'on souhaite qu'à travers le débat wallon, Monsieur BAILLY, le débat du Gouvernement Wallon, il y ait des décisions qui soient favorables. Je pense ne pas me tromper, je ne crois pas qu'on va réduire notre part du Fonds des Communes, cela m'étonnerait

beaucoup que tout d'un coup, vu les responsabilités de la Ville de Mons, on décide à Namur de sacquer dans Mons, cela m'étonnerait, sincèrement, je voudrais bien, je l'ai dit tout à l'heure, être déjà en 2012 et 2013, mais finalement, cela ne servirait à rien, parce que je viendrais avec un budget devant vous en 2012 et vous me diriez, vous savez : « en 2015-2016, cela va être terrible, on est dans le mur, le Collège ne fait rien, il y a une accumulation de dépenses etc. ». Et donc, le débat à Namur est important. Je ne vais pas lancer des plans sur la comète en essayant de chiffrer ce dont la Ville a besoin, Monsieur le Bourgmestre s'était exprimé à cet égard lors d'une réunion précédente, mais je vous demande quand même Monsieur BAILLY, de ne pas tenir deux discours, ici à Mons et un autre à Namur. A Namur, votre parti est dans le Gouvernement Wallon et donc, il faudrait aussi peut-être comprendre que la situation générale des communes et des villes de Wallonie a besoin d'une décision émanant de ce Gouvernement dont vous faites partie. Autre contradiction dans vos propos, Monsieur BAILLY, je vous aime bien, j'apprécie beaucoup votre discours, mais quand même, il y a un élément qui est un peu perturbant lorsque vous dites à un certain moment, j'ai pris note, vous dites : « vous allez courir à la catastrophe, et qu'allez-vous faire, un emprunt pour trouver l'argent ? » objectivement, vous ne manquez pas de culot, parce que si j'ai bonne mémoire, c'est quand même votre parti, dans les années 1980, qui a imposé à la Ville de Mons, un emprunt qu'on est encore occupé de payer aujourd'hui cher et vilain, c'est quand même encore chaque année, 4 à 5 millions d'euros qu'on paie pour rembourser votre emprunt, Monsieur BAILLY, ou en tout cas celui de votre famille politique. Donc, un peu de modestie. Troisième élément que je n'ai pas apprécié dans l'attaque du CDH, c'est ce qui concerne, Chers Collègues, Mons 2015. Cela je n'ai pas apprécié, parce que, vous allez me dire que je n'ai pas apprécié le reste non plus, mais enfin, si je comprends bien lorsque notre majorité socialiste, libérale, ici à Mons, essaie d'apporter un projet à cette ville, un projet mobilisateur, un projet qui amène des moyens financiers et qui permette aussi, pour une fois, de casser cette chape, cette image noire qui pèse sur cette région, à savoir être candidate Capitale Européenne de la Culture en 2015, eh bien cela ne serait pas bien, il ne faudrait pas faire cela, il faudrait avoir des réunions avec les culturels locaux etc. c'est ce que Monsieur BAILLY a dit. Il a dit : « nous ne sommes pas tout à fait favorables à cela ». Il y a des réunions qui se tiennent pour l'instant avec les culturels locaux, d'ailleurs on ne vous y voit pas souvent, Monsieur BAILLY...

Monsieur BAILLY, Conseiller : Je n'y suis jamais invité...

Monsieur MILLER, Echevin : Il faudrait peut-être renforcer vos contacts avec les culturels alors. Mais au niveau de Mons 2015, encore une fois il faut savoir ce que l'on dit à l'endroit où l'on est. Ici, on est au Conseil Communal de Mons, Mons se bat pour un projet, elle se bat pour l'obtenir, dans des circonstances qui ne seront pas, vraisemblablement, faciles. Eh bien moi, je trouve que c'est un véritable coup de couteau, un coup de poignard dans le dos que le CDH a donné à la Ville de Mons, au Gouvernement Wallon, en bloquant l'installation de la Fondation Mons 2015, parce que cela c'était un acte important, nous avions prévu l'installation de cette Fondation avec des moyens financiers, avec des économistes, avec des banquiers, avec des personnes qui pouvaient apporter des moyens et à Namur, le CDH a bloqué la décision du Gouvernement Wallon. Moralité, il faut repartir à zéro, alors qu'on essaie de tout faire pour lancer ce projet mobilisateur sur notre Ville. Donc, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, je suis un défenseur de ce budget, c'est celui dont je suis le plus satisfait, pas parce qu'il solutionne tout, pas parce que tout d'un coup il n'y aurait plus de difficulté, et pas parce que tout d'un coup nous aurions plein d'argent, mais parce qu'il est la preuve tout d'abord qu'il y a un frémissement dans cette Ville, grâce au travail de la majorité depuis des années et surtout, deuxièmement, parce qu'il prouve que le Collège, tous mes Collègues ensemble, le Bourgmestre et les Echevins, nous avons pris ces difficultés à bras le corps, nous avons réduit sur quelques mois, c'est vrai Monsieur COLLETTE, nous avons réduit de 5.000.000€, les projections négatives qui nous étaient présentées, on va continuer le travail. Mes Chers Collègues de la majorité, du Parti Socialiste et du Mouvement Réformateur, je vous demande d'approuver ce budget qui est peut-être un tournant dans les difficultés financières de la Ville et je vous demande également, Monsieur le Bourgmestre, que nous puissions confirmer l'élément politique qui n'est pas du tout négligeable à travers ce budget, à savoir que pour l'exercice 2008, le taux des additionnels au précompte immobilier et l'impôt des personnes physiques fixé dans les délibérations de 2007 puisse être maintenu. Donc, Mesdames, Messieurs, c'est par là que je terminerai ma réponse aux Membres de l'opposition, ce budget apporte des réponses, pas toutes les réponses, il initie à un ensemble de prises de positions qui vont dans l'affirmation d'un nouveau dynamisme pour notre Ville et cela nous le faisons sans augmenter la pression fiscale sur nos concitoyens.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur l'Echevin. Mes Chers Collègues, tout d'abord, je voudrais remercier l'ensemble des Collègues pour leur intervention et

c'est vrai que s'il y a parfois d'un côté une exagération que l'on peut comprendre dans le chef de l'opposition, je dois reconnaître que certains se sentent quelque peu dans une situation d'incompréhension et le Collège utilise un peu de détermination pour essayer d'éclairer non seulement les Conseillers, mais l'opinion publique, sur une réalité qui mérite d'être mise en évidence. Alors, la Ville de Mons, vous la connaissez comme moi, c'est une Ville contrastée, Monsieur MARTIN l'indiquait il y a un instant, personne ne prétend que tout est parfait, loin s'en faut. C'est une Ville qui connaît des zones avec une certaine pauvreté et notamment concentrées sur certains quartiers de logements sociaux et à cet égard, je peux vous redire, Chers Collègues, que c'est une préoccupation majeure, constante, non seulement du Collège, du CPAS, de Toit et Moi, il y a vraiment un immense travail, mais le travail ne s'accomplit pas du jour au lendemain. Même avec les moyens financiers qui sont dégagés, il y a parfois même des erreurs, mais en tout cas, cette volonté d'extirper cette difficulté majeure que nous connaissons, elle existe. Deux, la Ville de Mons, ce n'est pas que cela, la Ville de Mons, c'est aussi des quartiers, des villages, où non seulement il fait bon vivre, mais oserai-je dire que la qualité de vie, la qualité de l'habitat, le profil professionnel ou socioprofessionnel des gens, eh bien, sont des éléments qui sont non seulement dans la moyenne nationale, je ne dis même pas de la moyenne wallonne, mais certains endroits dépassent de loin les moyennes régionales et nationales. Nous avons dans notre Ville, des petits coins de paradis et c'est une Ville qui est contrastée, tout le monde la connaît. Donc, on ne peut certes dire que c'est une Ville où tout est parfait, mais on ne peut certainement pas dire que c'est une Ville où la misère sévit partout, loin s'en faut. Alors, c'est une Ville aussi qui a cette chance extraordinaire, et nous n'en sommes que des héritiers, d'avoir un centre ville absolument remarquable, et moi, j'ai cette opportunité, comme vous, de rencontrer plein de gens qui viennent dans cette ville et je ne connais pas une seule personne qui ne reconnaisse la qualité du centre ville et c'est le fruit d'un travail qui n'est pas uniquement le travail du Collège actuel ou du Collège de la précédente législature, dans les années 70 et on ne les remerciera jamais assez, un certain nombre d'ingénieurs et d'architectes ont fait un plan qui a servi de base et qui a sauvé ce bâti extraordinaire de la Ville de Mons et les différents Collèges et différents Bourgmestres y ont contribué d'une manière pertinente et percutante et quelque soit la majorité qu'on ait connue au Collège de la Ville, on a poursuivi ce travail de rénovation. Aujourd'hui, on n'est pas au bout mais on n'en est pas loin, mais une Ville comme cela, elle est au bénéfice de tout le monde et moi, je dois vous dire que je suis toujours

choqué quand on traite le sujet soit avec désinvolture ou soit en faisant croire que finalement c'est du luxe ou du prestige. Dans une Ville comme celle-ci, le plaisir d'y vivre, d'y séjourner, de s'y promener c'est un plaisir qui est accessible aux enfants, aux jeunes et aux personnes âgées, aux gens riches et aux gens pauvres, aux valides et aux moins valides et ça, ça a un prix, et nous sommes heureux de pouvoir contribuer à maintenir au cœur de ce Grand Mons, un lieu de cette valeur patrimoniale. Je voudrais vous dire aussi que c'est vrai, le budget est un budget difficile, l'Echevin l'a indiqué et personne ne prétend que ce n'est pas difficile, mais l'un d'entre vous a d'ailleurs eu l'honnêteté de le reconnaître, c'est pas qu'il y aurait un laxisme quelconque, si on a cet écart et si on a des suppléments de coûts, c'est dû à des éléments qui sont quantifiables, je ne vais pas revenir sur tous, mais quand on dit qu'il faut une révision générale des barèmes et nous devons l'accorder, nous l'avons fait et oserai-je dire que si on en avait les moyens, il faut aller plus loin car il y a trop de personnes dans la Ville qui ont des revenus que je juge trop faibles mais compte tenu du nombre, on fait comme on peut, mais nous avons accompli cette action. Quand on voit les dépenses, ne serait-ce que les dépenses d'éclairage public et d'autres dépenses, ces dépenses explosent, un peu comme les dépenses d'énergie des familles et je peux continuer comme cela.

Bien, par rapport à cette situation, qu'est-ce que nous avons voulu faire ? On a essayé d'élaborer un budget qui tienne la route avec les contraintes qui ont été explicitées. Je vais répondre à quelques éléments tout à fait ponctuels et puis je vais conclure. Alors, d'abord la note de politique générale, mais moi, je m'excuse auprès de vous, parce que je comprends ce qui a été dit, le Secrétaire communal qui est non seulement le garant de l'orthodoxie juridique mais qui est aussi la mémoire, d'ailleurs on écoutait la mémoire de Monsieur COLLETTE, mais j'imagine qu'un jour il nous fera un exposé encore plus philosophique, nous avons déjà eu Monsieur Jacques HAMAIDE, mais lui c'était le jour où il nous quittait, mais vous c'est en attendant d'avoir un bilan plus détaillé, alors, la note de politique générale, oui, elle est arrivée trop tard mais, d'abord elle n'existait pas, vous l'aviez demandée et à juste titre on a estimé que nous devions le faire, on l'a faite, l'année passée c'est arrivé en même temps que le budget, cette fois-ci, quelques jours avant, l'année prochaine, j'espère que ce sera dans des délais encore plus longs. Mais ce qui est rassurant, c'est que malgré tout cela, vous avez fait l'effort de la lire puisque vous avez pu apporter des critiques et des analyses, ce qui prouve que vous aviez réservé le temps nécessaire à la lecture d'un document de cette nature et je tiens à vous en remercier très chaleureusement. Le Bois Brûlé, l'Hêtraie, on se bat malgré les

projets sportivo-économiques, l'Hêtraie, à ma connaissance, on n'y touche pas, donc s'il y avait la moindre indication qui vous fait penser qu'il en serait autrement, de grâce, attirez notre attention car dans l'intention du Collège et dans tout ce qui a été discuté, nous préservons l'Hêtraie. Les Fonds Européens, je comprends tout, mais même quand c'est difficile, il faut faire des efforts, je dis souvent cette anecdote parce qu'elle est significative, nous étions dans une famille on ne peut plus pauvre et ma mère disait toujours que quand on est pauvre, il faut acheter des chaussures chères, pourquoi ? Eh bien parce que quand on achète des chaussures bon marché, elles durent trois mois, puis elles ne valent plus rien et il faut en racheter et on dépense plus d'argent. Eh bien, il en va de même d'une commune comme la nôtre, même dans les difficultés, quand on a l'opportunité d'avoir des investissements structurants, en ne mettant que 10% de moyens financiers, cette opportunité, dans quatre ou cinq ans, nous ne l'aurons plus, c'est maintenant qu'il faut le faire, on est tributaire de cette faculté, de cette opportunité, mais si on ne le fait pas, plus tard quand on voudra le faire, qu'on serait en meilleure fortune, il faudra payer 50, 60% des montants. Et bien entendu, l'effet démultiplicateur, l'effet d'entraînement sera d'une toute autre nature. C'est vrai que c'est difficile et Monsieur MARTIN l'a expliqué, ce n'est pas uniquement des briques, on est dans le terrain, dans le développement économique, il y a plusieurs axes que nous privilégions, c'est difficile parce qu'en faisant cela, nous avons des charges d'emprunts et ce n'est pas évident. Autre élément, je ne reviens pas sur le projet de Ville, je voudrais dire qu'à cet égard, je reprendrai contact avec le Professeur Schoon, il y a environ un an que le Collège avait demandé ce travail de synthèse, j'avais cru comprendre que, compte tenu de sa participation, notamment à des jurys des Fonds Européens, il avait quelques difficultés à se consacrer au travail qui lui avait été demandé, vous me donnez d'autres indications, je reprendrai contact avec lui, mais en effet, il est maintenant temps que l'on puisse sortir notre projet après tout le travail que nous avons réalisé. Autre question particulière, et je ne serai pas beaucoup plus long, les acteurs locaux, je ne vais prendre que dans le monde des architectes, Farla, Dupire, Bathélémy, Poulain, Doré, Mawét, Monnier, ce ne sont pas des gens venus d'ailleurs, ce sont les nôtres et ils font des réalisations, notamment chez nous, absolument remarquables, même si certains d'entre eux redressent un peu la Tour de Pise, se trouvent à l'étranger, eh bien, ces gens sont des gens de chez nous qui ont d'une manière directe ou indirecte un nombre considérable de travaux à l'intérieur de notre grand espace et de notre région et nous en sommes terriblement fiers, ils ne manquent pas d'ouvrages et ces gens ne manquent pas

de références. Alors, mes Chers Collègues, pour clôturer, je le disais, c'est un budget qui est un budget difficile et nous avons voulu le faire en évitant le bain de sang social, c'est clair que quand j'entends les uns et les autres donner des leçons de bonne gouvernance, moi je les écoute avec attention et j'ai presque envie de leur poser la question : « dites-moi un peu que faudrait-il faire ? » Bien sûr, nous n'avons pas toutes les vertus, mais on ne doit pas être tout à fait incapable collectivement, collectivement, on ne doit pas être plus bête que la moyenne des gens autour de cette table. On a fait de grands efforts, le problème, c'est que quand vous regardez structurellement le budget, ou bien vous dites à la Police, et j'ai entendu certaines remarques, on réduit votre argent, ou bien on dit aux Pompiers, on réduit, or on a accru d'une dizaine d'unités le nombre de pompiers parce que je pense que c'est vraiment un besoin de nos concitoyens, ou bien on dit au CPAS, on réduit, ou on dit que le ramassage des immondices on en fait moins, rien que ces postes-là constituent l'essentiel des dépenses et il y a 9% de fonctionnement. Ou bien on essaie de gérer, notamment la dette, et à cet égard, il y a un effort à accomplir et notamment en liaison avec la Région Wallonne, ou on s'attaque au personnel. Mais s'attaquer uniquement au personnel, ce serait indigne, ce que nous faisons, c'est un non-remplacement systématique des gens qui quittent, mais le personnel représente d'ailleurs des frais de l'ordre de 36%, ce qui n'est pas du tout excessif par rapport à d'autres communes et l'Echevin l'a calculé, s'il fallait mettre en équilibre rien que sur le personnel, ce serait 600 personnes, voilà l'équation. Bien entendu, j'imagine que personne ne le revendique et donc nous continuerons à travailler en essayant d'éviter cette dimension qui serait un désastre social. Non seulement ce serait désastreux pour ces personnes, mais même pour le fonctionnement de la Ville, il n'y a rien à faire, il y a une incompressibilité, on va continuer à faire des efforts, mais il arrive un moment où il faut quand même des gens derrière les guichets qui répondent aux citoyens pour que les services puissent être accomplis. Donc, pas de bain de sang social.

Ensuite, pas d'augmentation de la fiscalité, de la pression fiscale. Là aussi, c'est une volonté politique, parce que nous considérons que par les temps qui courent, les citoyens paient assez. C'est un choix, bien entendu qu'on aurait pu aller à 8,8%, bien entendu qu'on aurait pu jouer la facilité et venir avec un budget dont le déficit serait moindre, mais on n'a pas voulu le faire parce qu'on considère que les temps sont durs pour tout le monde et qu'à l'égard de nos concitoyens, on doit essayer, tant qu'on peut, de tenir sans accroître la pression fiscale. Et il faut améliorer les choses, donc, qu'est-ce

qu'on va faire ? Un, comme l'a dit l'Echevin des finances, nous allons avoir, mensuellement, un monitoring et comprimer les dépenses au maximum et faire en sorte de travailler avec la Région Wallonne, notamment dans le cadre de la révision du Fonds de Communes. Alors, mes Chers Collègues, le budget, c'est un instrument et je le répète pour la nième fois, qui est cette année-ci, difficile. Mais parallèlement à cela, la Ville, elle ne s'arrête pas, le budget n'est pas une finalité en soi, la Ville est un corps vivant. Un, nous avons des projets économiques, avec un développement d'économie endogène. Deux, on a une politique d'attractivité d'investissements et c'est vrai qu'il n'y a pas que des très grandes entreprises avec des gens de très haute qualification qui viennent chez nous et je suis ravi, moi si je pouvais avoir 10 Google, je serais vraiment l'homme le plus heureux du monde mais il y a aussi Décathlon et d'autres peut-être qui viendront avec, là, des engagements d'un personnel avec un tout autre profil. C'est une Ville qui veut du lien social, lien social qui est certainement ce que l'on a le plus besoin pour le moment, pour une grande partie de nos concitoyens, des personnes laissées pour compte, des personnes âgées, etc. , on y travaille véritablement du mieux qu'on peut. C'est une Ville aussi de l'intelligence, c'est une Ville d'études, c'est une Ville absolument fabuleuse, durant l'année scolaire, c'est une Ville qui vit, c'est une Ville qui se veut culturelle, non pas la culture pour la culture mais pour tirer chacun vers le haut et en plus en faire une dimension qui soit une dimension économique. Eh bien oui, on a des difficultés budgétaires, mais cette Ville a une âme, Mons a une âme, qui est une âme reconnue et en plus Mons a du cœur. Eh bien, Chers Collègues, croyez-moi, pour conduire une Ville comme celle-ci il faut de l'optimisme et l'optimisme c'est une question de volonté. Je donne la parole, bien entendu, aux Conseillers pour les répliques.

Monsieur VISEUR, Conseiller : Ce n'est même pas une réplique parce que chacun a eu l'occasion de s'exprimer longuement, donc on ne va pas prolonger le débat, l'heure est déjà avancée. Mais moi, je relève quand même une contradiction entre deux données, d'une part vous nous dites, ce qui est exact, on n'a pas augmenté le taux de l'IPP et malgré tout les rentrées fiscales à l'IPP augmentent. Mais par ailleurs les chiffres que l'on trouve dans le rapport du CPAS, donc document on ne peut plus officiel, indiquent que tant le revenu médian que le revenu moyen à Mons, non seulement n'augmente pas mais même diminue, alors qu'en moyenne en Wallonie et en Belgique, ce revenu moyen et ce revenu médian augmentent. Alors, si le revenu n'augmente pas, voire diminue, et qu'on n'augmente pas le taux, normalement le rendement de l'IPP doit

diminuer, il y a là une contradiction, nous n'allons pas prolonger la soirée là-dessus, mais il faudrait quand même clarifier cette affaire-là, si ce n'est pas aujourd'hui, dans les jours qui viennent.

Madame KAPOMPOLE, Conseillère : Concernant les infrastructures d'accueils au niveau petite enfance, soit, il est encore possible d'avoir l'information ce soir, ou alors, je demanderai de l'obtenir par mail, pour l'ensemble des Conseillers ou annexé au PV.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Bien entendu, bien entendu. Il sera répondu parce que je connais les difficultés statistiques, je ne vais pas l'expliquer ici, mais en effet il y a une contradiction qui est purement statistique et qui mérite un éclaircissement, on essaiera de vous le fournir d'ailleurs, entre les statistiques de nature plus régionales et les statistiques locales. Chers Collègues, moyennant toutes les explications que nous avons entendues, pouvons-nous passer au vote ? Nous devons voter les points 7, 17, 44, 47, 14, 15, 33 et le 16.

L'Assemblée passe au vote sur le 7^e objet, le résultat est le suivant :

34 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, MM. TOUBEAU, DI RUPO
6 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, Mme MERCIER, M. HAMBYE, Mme PREVOT

ADOPTE – 45^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 17^e objet, le résultat est le suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

2 NON : MM. DUQUENNE, TOUBEAU

6 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, Mme MERCIER, M. HAMBYE, Mme PREVOT

ADOPTE – 46^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 14^e objet a), le résultat est le suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, MM. LAFOSSE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

2 NON : MM. DUQUENNE, TOUBEAU

3 ABSTENTIONS : MM. COLLETTE, VISEUR, Mme PREVOT

ADOPTE – 47^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 14^e objet b), le résultat est le suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, MM. TOUBEAU, DI RUPO

3 ABSTENTIONS : MM. COLLETTE, VISEUR, Mme PREVOT

ADOPTE – 48^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 14^e objet c), le résultat est le suivant :

ADOPTE à l'unanimité – 49^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 14^e objet d), le résultat est le suivant

37 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, COLLETTE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA,

MM. VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, MM. TOUBEAU, DI RUPO

3 NON : M. BAILLY, Mme MERCIER, M. HAMBYE

ADOPTE – 50^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 14^e objet e), le résultat est le suivant :

ADOPTE à l'unanimité – 51^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 14^e objet f), le résultat est le suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, MM. LAFOSSE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

5 NON : MM. COLLETTE, VISEUR, DUQUENNE, Mme PREVOT, M. TOUBEAU

ADOPTE – 52^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 15^e objet a), le résultat est le suivant :

38 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, COLLETTE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, MM. LAFOSSE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, M. DI RUPO

2 NON : MM. DUQUENNE, TOUBEAU

ADOPTE – 53^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 15^e objet b, le résultat est le suivant :

38 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, COLLETTE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, MM. LAFOSSE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, M. DI RUPO

2 NON : MM. DUQUENNE, TOUBEAU

ADOPTE – 54^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 15^e objet c), le résultat est le suivant :

38 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, COLLETTE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, MM. LAFOSSE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, M. DI RUPO

2 NON : MM. DUQUENNE, TOUBEAU

ADOPTE – 55^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 15^e objet d), le résultat est le suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BAILLY, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MERCIER, MM. LAFOSSE, HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, M. DI RUPO

2 NON : MM. DUQUENNE, TOUBEAU

3 ABSTENTIONS : MM. COLLETTE, VISEUR, Mme PREVOT

ADOPTE – 56^e annexe

PAR URGENCE – taxes additionnelles

M. DI RUPO, Bourgmestre : C'est le point évoqué par M. l'Echevin qui est la confirmation pour l'exercice 2008 des additionnels au précompte immobilier et l'impôt des personnes physiques. La confirmation, pour que les choses soient claires et qu'il n'y ait pas la moindre ambiguïté, c'est dû au fait que la Cour d'Appel avait fait un jugement ...

M. VANCAUWENBERGHE, Secrétaire communal : M. l'Echevin l'a expliqué en Commission.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Oui, cela a été expliqué en Commission.

ADOPTE à l'unanimité – 57^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 33^e objet, le résultat est le suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MM. LAFOSSE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

8 NON : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, Mme MERCIER, MM. DUQUENNE, HAMBYE, Mme PREVOT, M. TOUBEAU

ADOPTE – 58^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur 44^e objet, le résultat est le suivant :

ADOPTE à l'unanimité – 59^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 16^e objet, le résultat est le suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT,

MANDERLIER, LECOCQ, Mmes POURBAIX, MM. LAFOSSE,
MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M.
TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X.,
BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

8 NON : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, Mme MERCIER, MM.
DUQUENNE, HAMBYE, Mme PREVOT, M. TOUBEAU

ADOPTE – 60^e annexe

M. DI RUPO, Bourgmestre : Le budget est approuvé. Alors nous passons à l'huis-clos,
je remercie le public et je remercie les journalistes.

La séance s'ouvre à huis clos avec 40 présents

Sont absents : MM. BEUGNIES, ROSSI, W. MERCIER, Mmes MOUCHERON,
DEJARDIN

34^e objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

a) Démission honorable d'un Chef de Division. 1^e 3685

ADOPTE – 61^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

b) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps
accordée à un employé d'administration. 1^e 3698

ADOPTE – 62^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

c) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps
accordé à une employée d'administration. 1^e 4418

ADOPTE – 63^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

35^e objet : PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES. Octroi d'une pause carrière à ½ temps à une employée de bibliothèque. 1^e 10/11231

ADOPTE – 64^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

36^e objet : SERVICES TECHNIQUES. Nomination à titre stagiaire d'un Premier Attaché responsable du Service Bâtiments. 1^e 04.17131

ADOPTE – 65^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

37^e objet : PERSONNEL OUVRIER. Interruption de carrière par réduction des prestations d'1/5e temps d'un ouvrier qualifié définitif – autorisation. 1^e 8/11703

ADOPTE – 66^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

38^e objet : PERSONNEL D'ENTRETIEN. Mise en disponibilité pour maladie d'une auxiliaire professionnelle statutaire. 1^e 10/3451

ADOPTE – 67^e annexe

39^e objet : AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

a) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/4 temps à une employée d'administration – prolongation. 1^e 16/11136.1

ADOPTE – 68^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- b) Interruption de carrière par réduction des prestations d'1/2 temps d'une employée d'administration – prolongation. 1^e 16/11082.1

ADOPTÉ – 69^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- c) Octroi d'une interruption complète de carrière à une auxiliaire professionnelle. Autorisation. 1^e 16/10/423

ADOPTÉ – 70^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- d) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/3 temps à une employée d'administration. Autorisation. 1^e 10621

ADOPTÉ – 71^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- e) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/5e temps à une employée d'administration. Prolongation. 1^e 11219.6

ADOPTÉ – 72^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- f) Octroi d'une interruption complète de carrière à une auxiliaire professionnelle. Prolongation. 1^e 10679.4

ADOPTÉ – 73^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

40^e objet : SERVICE INCENDIE – PERSONNEL. Désignation de deux sous-lieutenants pompiers professionnels à titre stagiaire et constitution d'une réserve de recrutement à ce grade. SI 28 – GEN/Officiers 2007

ADOPTÉ – 74^e à 76^e annexe

41^e objet : ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- a) Désignation d'une maîtresse de psychomotricité à raison de 7 périodes/semaine à titre temporaire dans un emploi vacant. 8^e/1^e 3577

ADOPTÉ – 77^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- b) Désignation d'institutrices maternelles à charge ville suite à la fermeture d'écoles. 8^e/1^e 3260/3476/3501

ADOPTÉ – 78^e à 80^e annexes

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- c) Réaffectation à titre temporaire à raison de 6 périodes/semaine dans un emploi vacant d'une institutrice maternelle. 8^e/1^e 3625

ADOPTÉ – 81^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- 42^e objet : Modification de la représentation communale au sein des instances (AG et CA) de la Gestion Centre Ville ASBL Dévelop. Économique NDP.GCV.11.07

ADOPTÉ – 82^e annexe

Par 40 suffrages sur 40 votes valables,

- 43^e objet : ASBL « Centre Local de Promotion de la Santé » : Désignation des représentants de la Ville de Mons. Affaires sociales

ADOPTÉ – 83^e annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2007.

Ce dernier est alors adopté

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président

Bernard VANCAUWENBERGHE.

Elio DI RUPO.

=====